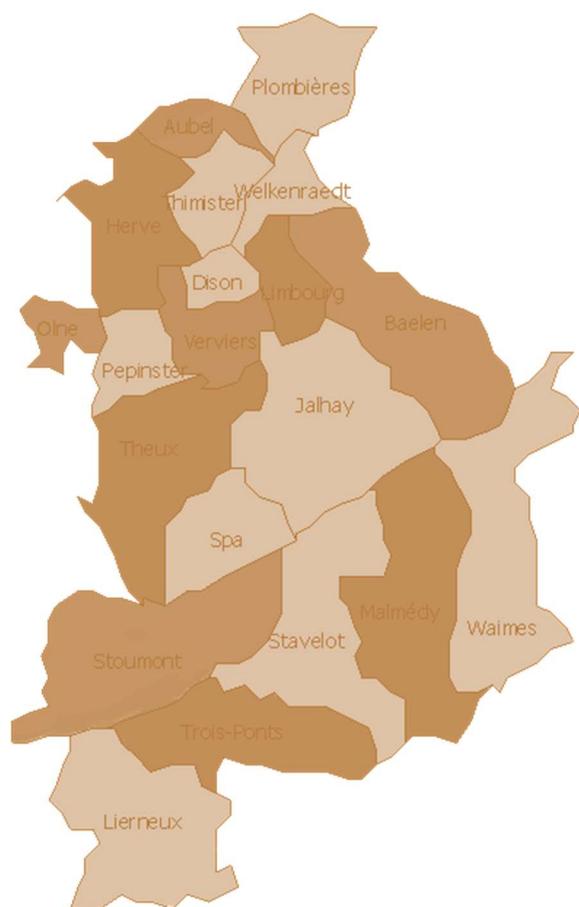


# RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2021

## BASSIN EFE DE VERVIERS



**BASSIN EFE**

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI

**VERVIERS**



# Table des matières

<b>1. CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES DU TERRITOIRE ET DU MARCHÉ DE L'EMPLOI</b>	<b>6</b>
<b>1.1. Territoire du bassin</b>	<b>6</b>
1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE	6
1.1.2. Superficie et communes du bassin	6
<b>1.2. Population</b>	<b>7</b>
1.2.1. Population totale	7
1.2.2. Evolution de la population	8
1.2.3. Perspective d'évolution de la population	9
1.2.4. Indice de vieillissement et âge	10
<b>1.3. Indicateurs globaux du marché du travail</b>	<b>13</b>
1.3.1. Taux de chômage administratif	13
1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main-d'œuvre	14
1.3.2.1. Répartition des DEI par niveau de diplôme	16
1.3.2.2. Répartition des DEI par nationalité	16
1.3.2.3. Evolution de la demande d'emploi	17
1.3.2.4. Top 20 des positionnements métier des demandeurs d'emploi	19
1.3.3. Bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS)	20
1.3.4. Emploi	22
1.3.4.1. Taux d'emploi administratif	22
1.3.4.2. Emploi intérieur	24
1.3.4.3. Emploi salarié	25
1.3.4.4. Travail indépendant	29
1.3.5. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem	30
1.3.5.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail	30
1.3.5.2. Opportunités d'emploi par catégorie professionnelle	32
1.3.5.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin	34
<b>1.4. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi</b>	<b>39</b>
1.4.1. Créations et faillites d'entreprises	43
<b>1.5. En bref</b>	<b>46</b>
1.5.1. Indicateurs globaux du marché du travail	46
1.5.2. Eléments de synthèse	48
<b>2. OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPÉTENCES : RESSOURCES DES TERRITOIRES</b>	<b>49</b>
<b>2.1. Données globales, de cadrage</b>	<b>49</b>
2.1.1. Nombre total d'apprenants dans le bassin	49
2.1.2. Indicateurs globaux par bassin	58
2.1.3. Focus sur l'alternance	58
<b>2.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant</b>	<b>63</b>
2.2.1. Formation initiale	64
2.2.2. Formations pour adultes	80
2.2.3. Formation complémentaire	99

2.2.4.	Validation des compétences	101
<b>2.3.</b>	<b>Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin, qui suivent des cours ou une formation dans ou en dehors du Bassin</b>	<b>102</b>
2.3.1.	Formation initiale	102
2.3.2.	Formation pour adultes	103
2.3.3.	Enseignement supérieur non-universitaire	104
2.3.4.	Formation en alternance	104
<b>2.4.</b>	<b>Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité)</b>	<b>105</b>
2.4.1.	Formation initiale	105
2.4.2.	Formation des adultes	106
2.4.3.	Enseignement supérieur non-universitaire	107
2.4.4.	Formation en alternance – Mobilité entrante	108
<b>3.</b>	<b>THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L'OFFRE</b>	<b>109</b>
3.1.	Cadrage méthodologique	109
3.2.	Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir	111
<b>4.</b>	<b>THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS</b>	<b>116</b>
4.1.	Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles	116
4.2.	Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation, recommandations au Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)	117
4.3.	Places de stage et alternance	119
4.4.	Équipements/ressources	120
4.5.	Autres	121
<b>5.</b>	<b>CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES</b>	<b>122</b>
<b>6.</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>123</b>
6.1.	Nomenclature ROME V3 Compétent	123
6.2.	Nomenclature REM2	123
6.3.	Liste des fonctions critiques	124
6.3.1.	Le Forem : métiers en pénurie	124
6.3.2.	Le Forem : Les fonctions critiques (non en pénurie)	127
6.4.	Glossaire	129
6.5.	Acronymes	132

## INTRODUCTION

Les Instances bassin EFE assurent le rôle d'interface et de concertation entre les interlocuteurs sociaux, les acteurs locaux de l'enseignement qualifiant, la formation professionnelle, l'emploi et l'insertion.

Une de leurs missions consiste en un appui au pilotage de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle.

C'est dans ce cadre que ce deuxième rapport analytique et prospectif a été réalisé, socle commun d'informations permettant la réalisation d'un diagnostic, la définition de thématiques prioritaires et la formulation de recommandations sur l'adaptation de l'offre d'enseignement et de formation.

La méthodologie retenue a été celle du recueil de données et d'information objectives, quantitatives que nous avons confrontées aux réalités de terrains transmises via les réunions, les rencontres et les contacts que nous établissons tout au long de l'année avec nos partenaires.

Si les chiffres présentés dans ce rapport ne prennent pas en considération les inondations qui ont fortement impacté notre bassin et plus particulièrement certaines communes (les chiffres traités sont bien antérieurs), il est indéniable que les conséquences qui se font sentir tant au niveau de l'offre d'enseignement et de formation que celui de l'emploi ont nourri les débats que nous avons tenus lors de la définition des thématiques communes.

Ce rapport est moins une fin en soi qu'un outil permanent mis à la disposition de tout acteur du bassin qui souhaite développer des actions en lien avec l'enseignement et l'insertion socioprofessionnelle. Il soutiendra également tous les travaux de l'Instance bassin que j'ai l'honneur de présider.

Je vous invite à le lire et à vous en inspirer pour mener des actions, des partenariats avec différents acteurs locaux et pourquoi pas avec notre Instance.

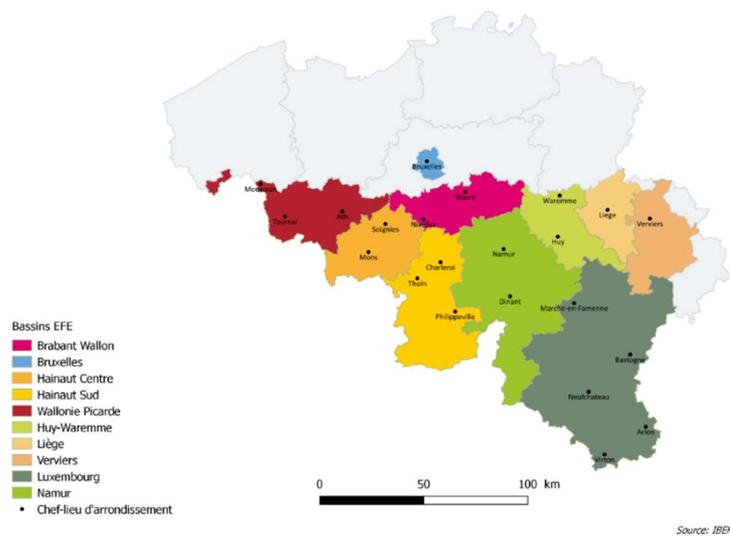
Alain Bodson,

Président

# 1. CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES DU TERRITOIRE ET DU MARCHE DE L'EMPLOI

## 1.1. Territoire du bassin

### 1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE



### 1.1.2. Superficie et communes du bassin



Le bassin de Verviers est composé des 20 communes francophones de l'arrondissement de Verviers.

Outre son voisinage avec la communauté germanophone, il est frontalier avec les bassins de Liège, de Huy-Waremme et du Luxembourg.

Le bassin de Verviers couvre un territoire de 1162.6 km<sup>2</sup>, soit 6.9% de la Wallonie.

## 1.2. Population

### 1.2.1. Population totale

Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, statistiques population, 2020

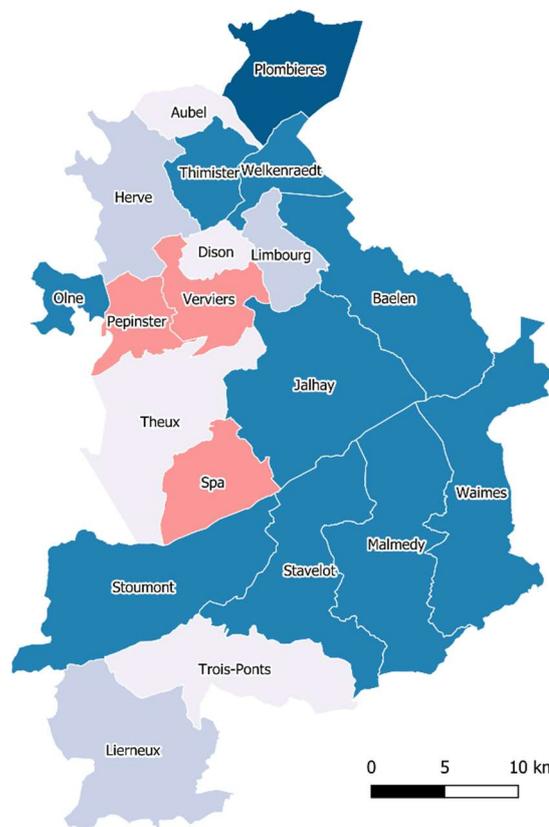
	Pop Bassin 2020	Densité de population	Population de nationalité étrangère	
	(VA)	hab/km <sup>2</sup>	UE 28 (%)	Hors UE (%)
<b>Bassin de Verviers</b>	<b>210.328</b>	<b>180.8</b>	<b>4.4</b>	<b>3.5</b>
<b>Aubel</b>	4.246	225.4	4.5	1.3
<b>Baelen</b>	4.487	52.4	6.4	1.8
<b>Dison</b>	15.255	1091.4	5.9	7.2
<b>Herve</b>	17.620	309.9	2.7	1.4
<b>Jalhay</b>	8.728	81.6	1.6	0.5
<b>Lierneux</b>	3.575	38.7	2.6	0.7
<b>Limbourg</b>	5.905	239.6	3.1	1.4
<b>Malmedy</b>	12.797	127.5	2.7	2.7
<b>Olne</b>	4.036	251.9	3.0	0.5
<b>Pepinster</b>	9.693	389.5	2.4	1.7
<b>Plombières</b>	10.527	197.9	18.7	1.4
<b>Spa</b>	10.149	254.8	3.3	2.3
<b>Stavelot</b>	7.153	84.0	2.7	1.1
<b>Stoumont</b>	3.174	29.2	3.2	0.6
<b>Theux</b>	12.012	143.9	1.8	0.5
<b>Thimister</b>	5.681	198.3	2.2	0.6
<b>Trois-Ponts</b>	2.553	37.1	3.3	1.1
<b>Verviers</b>	55.290	1675.4	4.4	7.7
<b>Waimes</b>	7.379	75.7	2.7	1.0
<b>Welkenraedt</b>	10.068	405.7	5.5	2.5
<b>Wallonie</b>	<b>3.645.243</b>	<b>215.7</b>	<b>7.4</b>	<b>3.0</b>

Au 1<sup>e</sup> janvier 2020, la population du bassin de Verviers comptait 210.328 habitants, ce qui représente 5.8% de la population wallonne. La densité de population moyenne du bassin (180.8 hab/km<sup>2</sup>) est légèrement inférieure à celle de la Wallonie (215.7 hab/km<sup>2</sup>) et diffère fortement au niveau local. En effet, si les communes de Verviers et de Dison dépassent les 1.000 hab/km<sup>2</sup>, celles du nord se situent davantage dans la moyenne du bassin et le sud de celui-ci est peu voire très peu peuplé à l’instar des communes de Stoumont, Trois-Ponts et Lierneux qui abritent chacune moins de 4.000 habitants et dont la densité de population est inférieure à 40 hab/km<sup>2</sup>. La population du bassin compte 49.2% d’hommes et 50.8% de femmes (contre respectivement 48.9% et 51.1% en Wallonie). La part de population de nationalité étrangère du bassin (7.9%) est inférieure à celle de la Wallonie (10.4%). Notons que la commune de Plombières abrite près de 20% de personnes originaires d’un autre pays européen, probablement du fait de sa proximité avec l’Allemagne et les Pays-Bas. Enfin, les communes de Verviers et Dison affichent un pourcentage de population d’origine non-européenne deux fois supérieur à la moyenne du bassin (3.5% de moyenne contre 7.7% et 7.2% à Verviers et Dison).

### 1.2.2. Evolution de la population

Source : Walstat/IBSA, 2011-2020 ; calculs : IBEFE

Evolution de la population 2011-2020 (%)	
Bassin du Brabant wallon	6.0
Bassin de Hainaut Centre	3.0
Bassin de Hainaut Sud	0.9
Bassin de Wallonie Picarde	2.9
Bassin de Huy-Waremme	5.5
Bassin de Liège	2.7
<b>Bassin de Verviers</b>	<b>1.8</b>
Bassin du Luxembourg	5.7
Bassin de Namur	4.3
Wallonie	3.4
Bassin de Bruxelles	8.9



Evolution de la population 2011-2020 (%)

- -3.6 - 0.0
- 0.1 - 2.0
- 2.1 - 4.0
- 4.1 - 6.0
- 6.1 - 6.6

Réalisation : IBEFE Verviers  
 Source : SPF économie - DG Statistique/Statistics Belgium, 2011-2020  
 Calculs : IBEFE Verviers

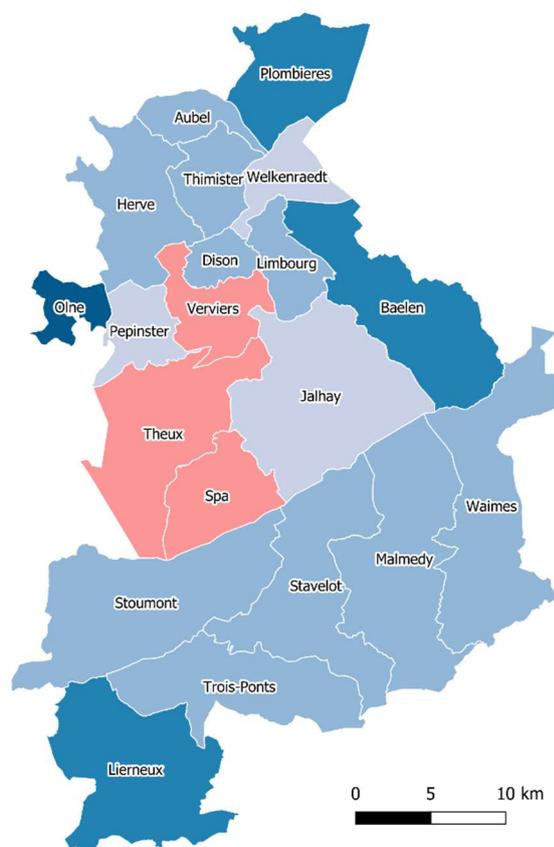
0 5 10 km

De manière générale, le taux de population du bassin de Verviers n'a que très peu augmenté ces dix dernières années, à peine plus 1.8% alors que la Wallonie a enregistré une hausse de 3.4% durant la même période. Il n'y a que le bassin de Hainaut Sud qui présente une augmentation plus faible.

Si l'on se place au niveau communal, on constate que la partie ardennaise de notre bassin (ainsi que d'autres communes comme Olne, Welkenraedt et Thimister) a plutôt connu, ces dix dernières années, une évolution assez importante de sa population puisque pratiquement toutes ces communes enregistrent une croissance supérieure à celle de la Wallonie. Cependant, celle-ci est contrebalancée par le fait que la moitié des communes du bassin a connu une augmentation de population nettement moindre que celle de la Région wallonne et 3 d'entre elles ont même vu le nombre de leurs habitants diminuer. C'est le cas de Spa, qui enregistre la deuxième plus forte baisse de population en Wallonie (-3,6%), et, dans une moindre mesure, celui de Verviers (-0,8%) et de Pepinster (-0,2%). La commune de Plombières présente, quant à elle, la plus grosse augmentation dans le bassin avec un bond de 6.6% de son nombre d'habitants.

### 1.2.3. Perspective d'évolution de la population

	Perspective 2020-2034 (%)
Bassin du Brabant wallon	8.1
Bassin de Hainaut Centre	3.1
Bassin de Hainaut Sud	-0.3
Bassin de Wallonie Picarde	2.7
Bassin de Huy-Waremme	9.0
Bassin de Liège	1.8
<b>Bassin de Verviers</b>	<b>4.2</b>
Bassin du Luxembourg	5.7
Bassin de Namur	6.2
Wallonie	3.8
Bassin de Bruxelles	3.0 <sup>1</sup>



Perspective d'évolution 2020-2034 (%)

- 3.1 - 0.0
- 0.1 - 3.8
- 3.9 - 10.0
- 10.0 - 15.0
- 15.1 - 21.2

Réalisation : IBEFE Verviers  
Source : Walstat  
Calculs : IBEFE Verviers

<sup>1</sup> Pour Bruxelles, les perspectives d'évolution couvrent la période 2020-2035.

Les perspectives communales d'évolution de la population reposent sur une méthode de projection des comportements observés ces dernières années. Elles n'ont cependant pas un objectif de prédiction ; les tendances présentées pourraient par exemple être fortement impactées par des politiques locales visant à favoriser l'attrait des populations ou, au contraire, à le restreindre.

Si la population du bassin a enregistré une croissance assez faible ces dix dernières années, la tendance devrait être meilleure dans les années à venir puisque le bassin pourrait connaître une hausse de sa population légèrement supérieure à la moyenne wallonne d'ici 2034. Ce sont les communes situées le plus au nord et au sud du bassin qui connaîtraient l'évolution la plus importante tandis que la majorité de celles du centre de l'arrondissement enregistreraient une progression inférieure à celle de la Wallonie voire une diminution de leur population totale. Parmi ces dernières, il faut également souligner que certaines ont été impactées, de manière parfois très importante, par les inondations de juillet 2021. Les effets de cette catastrophe sur la démographie des différentes communes du bassin ne sont pas pris en compte dans cette projection qui a été faite antérieurement mais ils seront certainement importants.

#### 1.2.4. *Indice de vieillissement et âge*

*Jeunes de moins de 20 ans, personnes âgées de 65 ans et plus et indice de vieillissement au 1<sup>er</sup> janvier 2020*

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2020

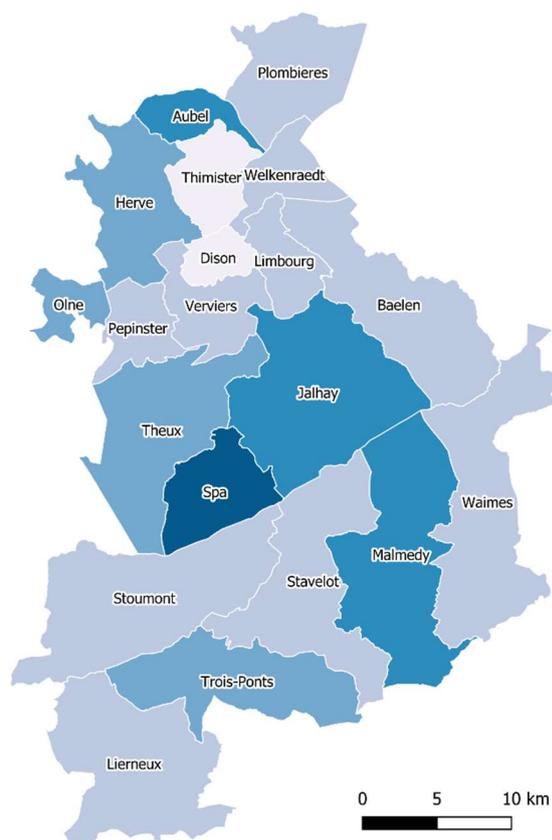
	Moins de 20 ans	65 ans et plus	Indice de vieillissement
Bassin de Verviers	49.897	39.657	79.5
Wallonie	839.121	687.354	81.9
Région Bruxelloise	304.203	159.593	52.5

L'indice de vieillissement est le rapport entre la population âgée de 65 ans et plus (numérateur) et la population des personnes âgées de moins de 20 ans (dénominateur). Un indice supérieur à 100 indique que la part des plus de 64 ans dans la population est supérieure à celle des moins de 20 ans. Avec un indice de 79.5, le bassin de Verviers présente le troisième indice de vieillissement le plus bas de Wallonie.

### Indice de vieillissement

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2020

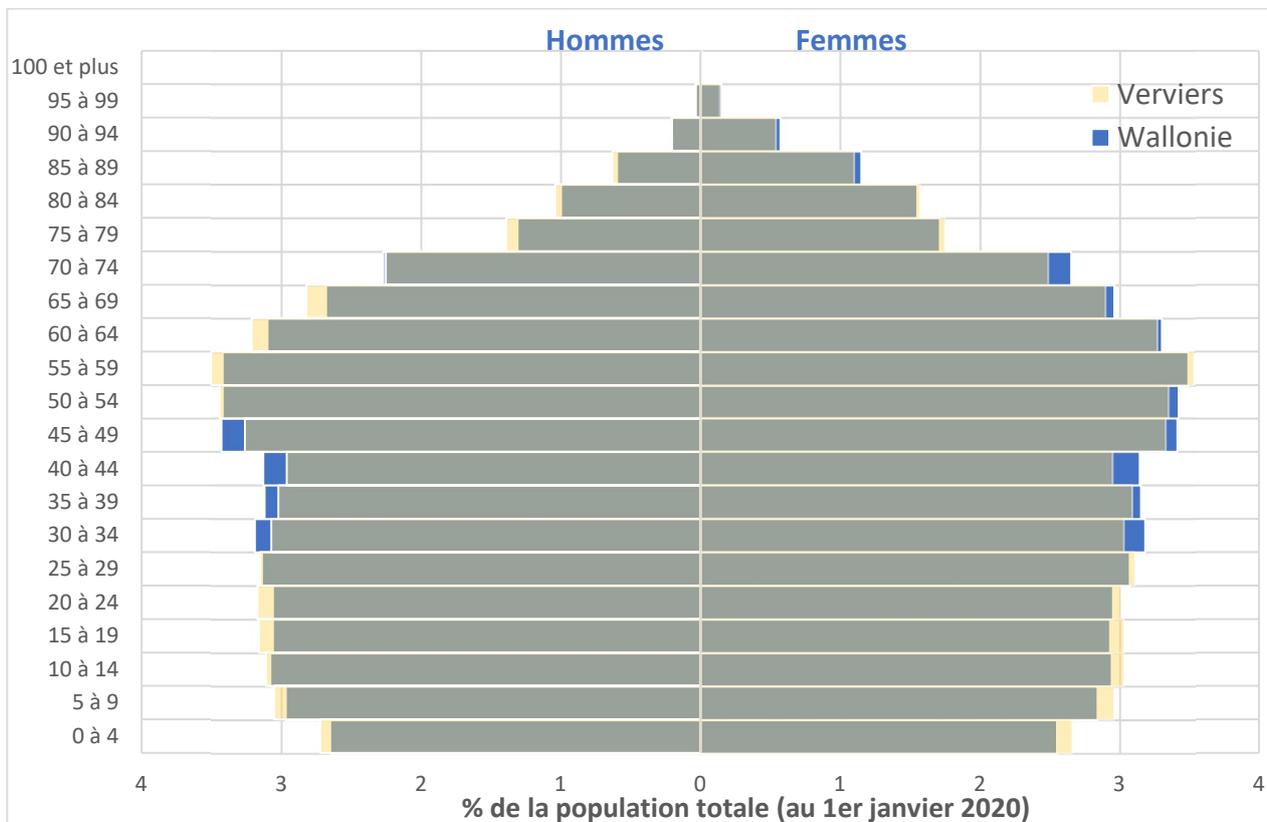
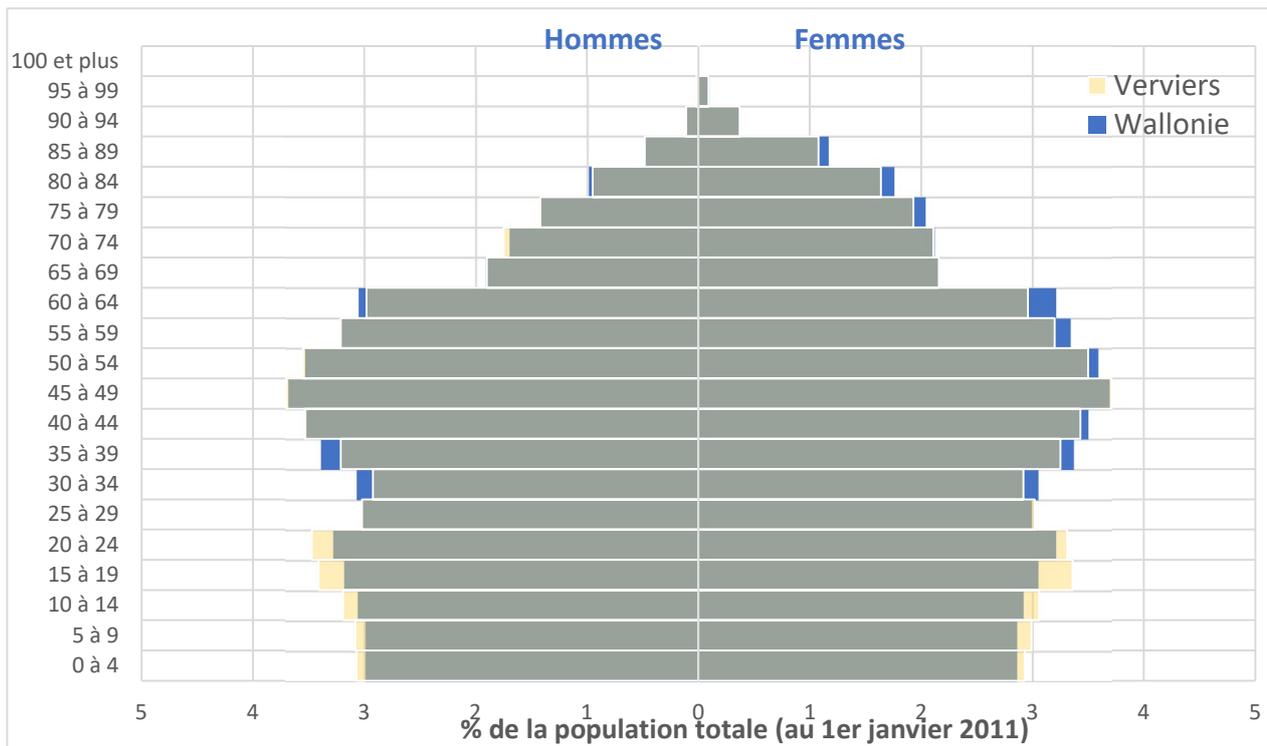
Indice de vieillissement 2020	
Bassin du Brabant Wallon	83.9
Bassin de Hainaut Centre	81.5
Bassin de Hainaut Sud	81.4
Bassin de Wallonie Picarde	85.1
Bassin de Huy-Waremme	79.3
Bassin de Liège	85.2
<b>Bassin de Verviers</b>	<b>79.5</b>
Bassin du Luxembourg	71.5
Bassin de Namur	82.2
Wallonie	81.9
Bassin de Bruxelles	52.5



A l'exception notable de Spa, qui présente le deuxième taux le plus élevé de Wallonie, toutes les communes du bassin ont un indice de vieillissement inférieur à 100 et la plupart affichent un indice inférieur à celui de la Wallonie.

*Comparaison en pourcentage de la répartition en âge de la population sur le bassin de Verviers et en Wallonie, entre 2011 et 2020*

Source : IWEPS, statistiques démographiques, 01/2011 et 01/2020



Les pyramides des âges ci-dessus sont caractérisées par leur forme de cloche indiquant une natalité faible et une espérance de vie en augmentation. Elles confirment et précisent les données issues de l'indice de vieillissement. On constate en effet que le bassin de Verviers héberge une plus grande part de personnes de

moins de 20 ans même si cette proportion a légèrement diminué depuis 2011. Au niveau des personnes de plus de 65 ans, les chiffres sont relativement équilibrés entre le bassin et la Wallonie. Par contre, la part des 30-49 ans est inférieure dans le bassin verviétois à celle de la Wallonie et, ce, quel que soit le sexe.

### 1.3. Indicateurs globaux du marché du travail

#### 1.3.1. Taux de chômage administratif

Le taux de chômage administratif exprime la part de personnes qui sont sans emploi, à la recherche d'un emploi ou disponibles pour occuper un emploi parmi la population active.

#### Taux de chômage administratif des 15-64 ans

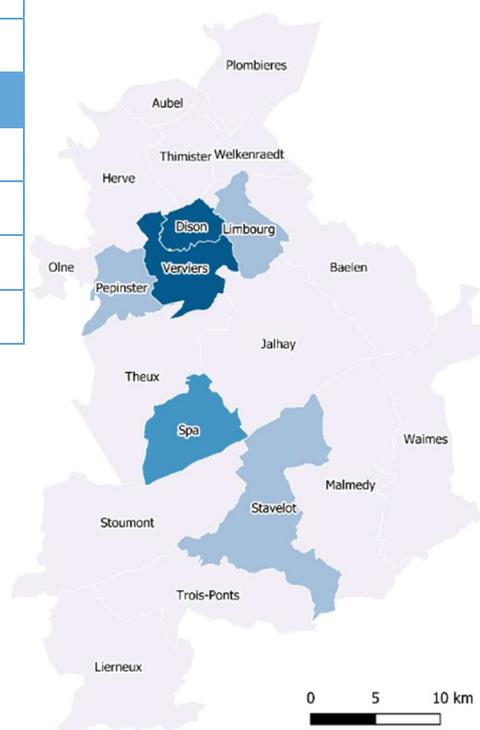
Source : Steunpunt WSE pour l'IVEPS/Actiris, moyenne annuelle 2018

	Taux de chômage administratif 2018	Evolution taux de chômage administratif 2008-2018 (p.p.)
Bassin du Brabant Wallon	9.8	-0.4
Bassin de Hainaut Centre	15.7	-3.5
Bassin de Hainaut Sud	16.8	-4.1
Bassin de Wallonie Picarde	10.5	-3.2
Bassin de Huy-Waremme	10.4	-1.9
Bassin de Liège	16.9	-2.8
<b>Bassin de Verviers</b>	<b>13.2</b>	<b>-1.7</b>
Bassin du Luxembourg	8.8	-1.5
Bassin de Namur	11.1	-2.8
Wallonie	13.1	-2.7
Bassin de Bruxelles	20.8	-3.7

Taux de chômage - Moyenne annuelle 2018



Réalisation : IBEFE Verviers  
Source : Walstat



Le taux de chômage administratif dans le bassin de Verviers est assez comparable au taux moyen wallon. Il a cependant évolué moins favorablement que celui de la Région wallonne depuis 2008 (-1.7 p.p. contre -2.7 p.p. en Wallonie). Si on se penche au niveau communal, la situation est assez contrastée car, si 15 des 20 communes du bassin se situent sous cette moyenne (dont 12 sous la barre des 10%), Verviers et Dison, avec respectivement 22.3% et 23.4%, se retrouvent toutes les deux dans le « top » des 5 communes ayant le taux de chômage le plus important de Wallonie.

### *Taux de chômage administratif 2018 en fonction du genre et de l'âge*

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS/IPSA, moyenne annuelle 2018

	Hommes	Femmes	<25 ans	>50 ans
<b>Bassin Verviers</b>	12.6	13.8	25.8	11.4
<b>Wallonie</b>	12.9	13.3	29.3	11.3
<b>Bassin Bruxelles</b>	16.5	17.7	25.7	17.7

Le taux de chômage administratif est plus important chez les femmes que chez les hommes et ce tant dans le bassin qu'en Wallonie. Par ailleurs, le pourcentage d'hommes sans emploi dans le bassin verviétois est légèrement inférieur à la moyenne wallonne alors que les femmes présentent le phénomène inverse. Si l'on se penche sur les deux derniers rapports de l'IBEFE de Verviers<sup>2</sup>, on constate que si les taux ont régulièrement diminué dans toutes les catégories au fil du temps, ces deux tendances pouvaient déjà être observées. Le taux de demande d'emploi chez les femmes reste donc plus problématique dans le bassin de Verviers qu'en Wallonie.

Chez les moins de 25 ans, le taux de personnes en recherche d'emploi reste important même s'il se situe bien en dessous de la moyenne wallonne.

### **1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main-d'œuvre**

Source : Le Forem/Actiris, moyennes annuelles 2020, calculs IBEFE

Les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) sont les personnes inscrites auprès du service public de l'emploi et sont réparties en quatre grandes catégories de personnes :

- a) Les demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA)
- b) Les jeunes demandeurs d'emploi en stage d'insertion professionnelle
- c) Les inscrits obligatoirement (chômeurs exclus temporairement de allocations et demandeurs d'emploi inscrits à la demande du CPAS)
- d) Les DEI inscrits librement

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) portent sur les personnes domiciliées dans le bassin. Elles sont exprimées en moyenne annuelle.

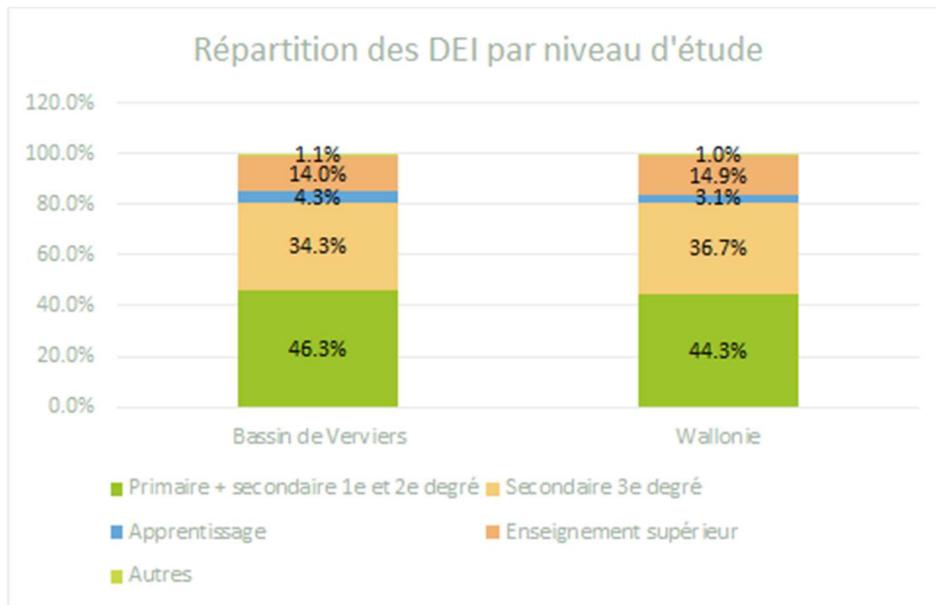
<sup>2</sup> Rapport analytique et prospectif Bassin EFE de Verviers, éditions 2016 et 2018

DEI 2020	Nbre DEI	% DEI moins de 25 ans	% DEI plus de 50 ans	% Femmes	% Longue durée (2 ans et +)	% Sans Permis  (ni 2 roues, ni 4 roues)	% Non UE
Bassin du Brabant Wallon	17.712	17,3%	31,3%	50,5%	35,7%	33,0%	4,5%
Bassin de Hainaut Centre	34.044	19,3%	23,8%	46,8%	38,3%	43,3%	5,8%
Bassin de Hainaut Sud	36.974	19,3%	23,6%	46,6%	41,1%	44,8%	7,8%
Bassin de Wallonie Picarde	16.491	22,4%	25,0%	46,0%	34,8%	43,0%	5,3%
Bassin de Huy- Waremmé	9.531	21,2%	27,5%	47,5%	38,1%	36,3%	4,5%
Bassin de Liège	44.742	16,3%	27,5%	46,7%	43,3%	45,5%	14,0%
Bassin de Verviers	12.123	17,6%	27,3%	48,0%	40,3%	43,0%	13,0%
Bassin du Luxembourg	11.742	23,0%	24,2%	47,2%	28,1%	34,4%	7,3%
Bassin de Namur	23.463	20,9%	25,8%	47,2%	35,0%	41,9%	7,0%
Wallonie	<b>206.820</b>	<b>19,1%</b>	<b>25,9%</b>	<b>47,2%</b>	<b>38,5%</b>	<b>42,1%</b>	<b>8,4%</b>
Bassin de Bruxelles	88.803	10,3%	27,2%	47,3%	46,5%	46,5% <sup>3</sup>	18,5%

En comparaison avec le reste de la Wallonie, le pourcentage de jeunes demandeurs d'emploi (<25 ans) inoccupés du bassin de Verviers est parmi les plus faibles. Le bassin enregistre par contre une part plus élevée de DEI âgés de plus de 50 ans. On constate également que plus de 40% des DEI du bassin sont inactifs depuis 2 ans ou plus et qu'un pourcentage encore plus important ne possède pas de permis de conduire. Enfin, notre bassin est un des trois qui présentent les pourcentages les plus importants de demandeurs d'emploi de nationalité non européenne.

<sup>3</sup> Données Actiris 2017.

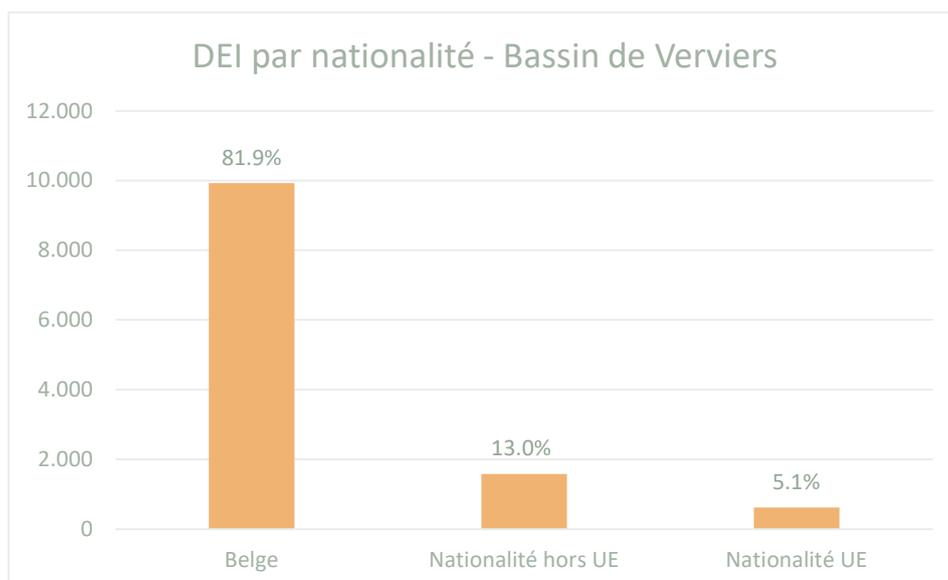
### 1.3.2.1. Répartition des DEI par niveau de diplôme

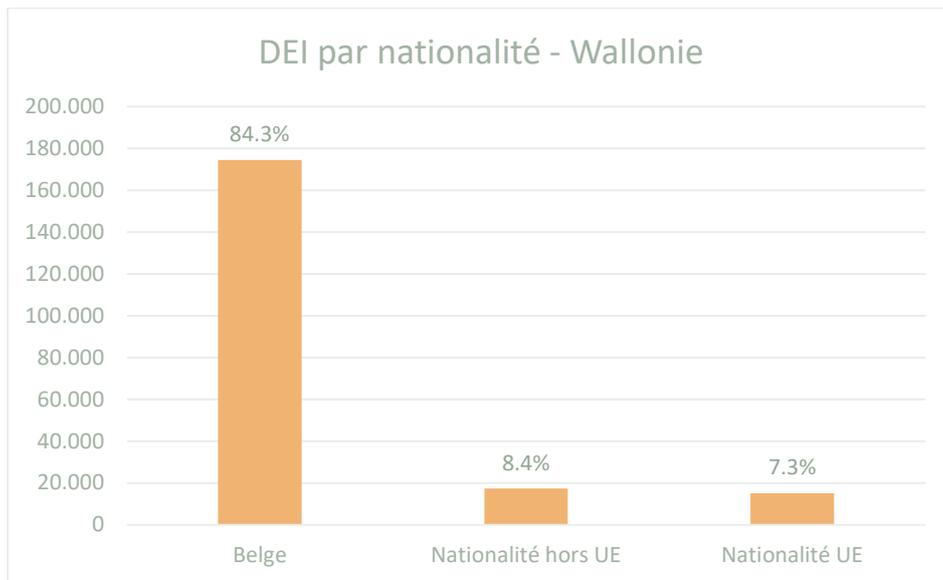


Source : Le Forem, moyenne annuelle 2020, Calculs IBEFE Verviers

En s'intéressant au niveau de diplôme que déclarent posséder les DEI du bassin verviétois, on constate qu'ils sont près de 47% à n'avoir ni certificat de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) ni certificat d'apprentissage alors que la moyenne wallonne est de 45%.

### 1.3.2.2. Répartition des DEI par nationalité

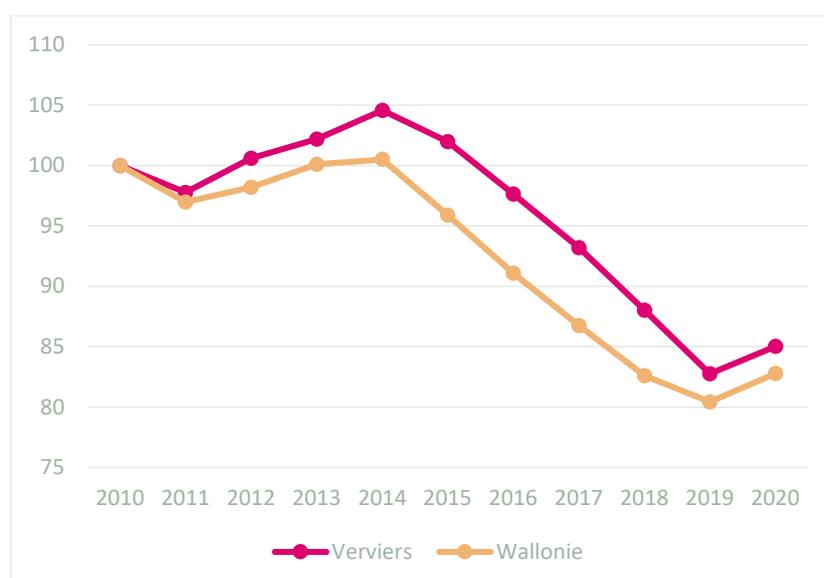




Source : Le Forem, moyenne 2020

Parmi les DEI du bassin, on retrouve également une part assez importante de personnes issues de l'immigration européenne et hors UE. Le tableau 1.2.1. (population totale du bassin de Verviers) indique que la part d'habitants de nationalité hors UE y est légèrement supérieure à celle de la Wallonie (3.5% vs 3.0%), nous voyons ici que ceux-ci sont plus nombreux à être demandeurs d'emploi dans le bassin de Verviers qu'en Wallonie (13.0% vs 8.4%). La situation des personnes issues de l'immigration européenne est différente ; ils représentent une part moins importante des habitants du bassin que ce que l'on retrouve au niveau wallon (4.4% vs 7.4%) et ils sont également proportionnellement moins nombreux à être demandeurs d'emploi (5.1% vs 7.3%).

#### 1.3.2.3. Evolution de la demande d'emploi



	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Verviers	14.255	13.939	14.340	14.567	14.906	14.535	13.918	13.284	12.546	11.800	12.123
Wallonie	249.822	242.281	245.330	250.096	251.122	239.575	227.541	216.754	206.397	200.962	206.820

Le graphique en indice 100 ci-dessus nous permet de comparer l'évolution de la demande d'emploi entre le bassin de Verviers et la Wallonie depuis 2010. Prenant cette année comme point de référence (100), il indique de quelle manière ce chiffre a évolué au fil des années.

Il apparaît que la demande d'emploi a, pendant cette période, toujours été proportionnellement plus importante dans le bassin de Verviers qu'en Wallonie. Cependant, l'écart entre les deux, qui a eu tendance à se creuser à partir de 2014, est nettement plus faible depuis 2019. Il faut également noter un retour à la hausse de la demande d'emploi en 2020, lié à la crise sanitaire.

La diminution du nombre de DEI que l'on peut observer tant dans le bassin qu'en Wallonie à partir de 2015 pourrait cependant en partie découler de la réforme des allocations de chômage du 1<sup>er</sup> novembre 2012 qui a alors commencé à faire sentir ses effets, entraînant l'exclusion de bon nombre de bénéficiaires des allocations de chômage.

### 1.3.2.4. Top 20 des positionnements métier des demandeurs d'emploi

Positionnement principal	Classe d'âge		Permis (2 ou 4 roues)	Durée d'inoccupation	Nationalité	Niveau scolaire	Total général
	< 25 ans	50 ans et +	Non	2 ans et +	Hors UE	2e degré max.	
Agent de main de finition, contrôle et conditionnement	17,6%	28,4%	49,0%	46,4%	21,5%	67,6%	782
Technicien de surface	11,9%	26,3%	78,3%	46,8%	22,8%	72,6%	631
Vendeur en équipement de la personne	26,7%	18,7%	56,0%	39,3%	7,1%	57,1%	550
Employé administratif	11,5%	31,7%	30,7%	38,9%	6,0%	18,2%	537
Assistant ménager en collectivité	8,9%	21,1%	90,6%	57,3%	58,9%	73,9%	426
Aide-ménager	7,0%	28,1%	72,5%	52,2%	16,2%	71,6%	345
Manoeuvre en construction	29,2%	14,6%	70,1%	40,3%	29,5%	77,6%	308
Chauffeur livreur (sur une tournée)	4,9%	38,4%	2,0%	50,8%	15,7%	60,3%	305
Réassortisseur	40,2%	12,6%	72,8%	40,6%	12,6%	66,5%	239
Manutentionnaire	14,2%	37,2%	55,3%	63,3%	19,0%	73,5%	226
Caissier de libre-service	27,8%	21,8%	55,1%	32,9%	9,3%	58,8%	216
Vendeur en alimentation générale	32,2%	16,8%	70,3%	40,1%	10,4%	61,9%	202
Commis de cuisine	23,4%	18,4%	72,1%	30,3%	19,4%	57,7%	201
Ouvrier d'entretien du bâtiment	4,0%	44,9%	37,4%	49,5%	13,6%	61,1%	198
Educateur	30,9%	11,3%	33,0%	19,6%	0,5%	2,6%	194
Vendeur détaillant en produits frais	25,7%	24,6%	57,8%	31,6%	6,4%	56,1%	187
Magasinier	10,1%	42,5%	29,1%	47,5%	5,6%	58,1%	179
Agent d'accueil	12,1%	42,4%	40,6%	53,9%	10,9%	30,9%	165
Serveur en restauration	35,9%	10,3%	64,8%	30,3%	12,4%	50,3%	145
Conducteur de chariot élévateur	3,6%	33,3%	11,6%	50,0%	9,4%	63,8%	138

Source : Le Forem, décembre 2020 ; Calculs : IBEFE Verviers

Le tableau ci-dessus nous présentent les 20 métiers qui, au 01/12/2020, sur lesquels se positionnaient le plus les DEI au sein du bassin de Verviers. Pour chacun de ces métiers, nous disposons également de certaines caractéristiques des DEI qui s'y sont positionnés.

L'âge des DEI a un impact sur le type de métiers sur lesquels ils se positionnent. Ainsi, on constate que les DEI de moins de 25 ans sont beaucoup plus enclins à exercer des métiers comme réassortisseur ou serveur en restauration que les DEI de plus de 50 ans (respectivement 40.2% et 35.9% des positionnements pour ces métiers chez les jeunes contre 12.6% et 10.3% chez les 50 ans et plus). A l'inverse, ces derniers privilégient des fonctions qui attirent beaucoup moins les jeunes DEI comme ouvrier d'entretien du bâtiment (44.9% vs 4.0%), magasinier (42.5% vs 10.1%), agent d'accueil (42.4% vs 12.1%) ou encore chauffeur-livreur (38.4% vs 4.9%).

Ce tableau nous apprend également que les DEI qui se positionnent sur des métiers demandant peu de qualifications ont davantage tendance à ne pas être en possession d'un permis de conduire. Pour le métier d'assistant ménager en collectivité, par exemple, 90% des DEI positionnés déclarent ne pas posséder de

permis de conduire. Ce pourcentage est également élevé pour les métiers de technicien de surface, aide-ménager, réassortisseur, commis de cuisine et manœuvre en construction notamment. Par contre, les fonctions qui impliquent de posséder un type de permis spécifique, comme conducteur de chariot élévateur et magasinier, ou celles pour lesquelles être titulaire du permis B est un prérequis indispensable, comme chauffeur-livreur, présentent un taux très important de DEI déclarant être munis d'un permis.

Le métier d'assistant ménager en collectivité est celui sur lequel le positionnement des personnes d'origine non-européenne est le plus important (58.9%). Ces DEI se positionnent par contre très peu sur les métiers administratifs ou de la vente.

Enfin, le niveau de scolarité a également une influence sur les métiers vers lesquels s'orientent les DEI ; les personnes qui ont au maximum un diplôme du 2<sup>e</sup> degré se positionnent plus souvent sur des métiers peu qualifiés comme manœuvre en construction, aide-ménager, manutentionnaire et très peu sur des métiers d'éducateur (2.6%) ou encore d'employé administratif (18.2%).

### **1.3.3. Bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS)**

Le revenu d'intégration sociale est un revenu minimum destiné aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes, ne peuvent y prétendre par ailleurs, ni ne sont en mesure de se les procurer soit par leurs efforts personnels, soit par d'autres moyens. Le revenu d'intégration sociale est un revenu indexé qui doit permettre à son bénéficiaire de mener une vie conforme à la dignité humaine.

Pour l'obtenir il est nécessaire d'être Belge ou (membre de la famille d'un) citoyen de l'Union européenne, réfugié politique reconnu, bénéficiaire de la protection subsidiaire, apatride ou étranger inscrit dans le registre de la population.<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> <https://stat.mi-is.be/>

	Bénéficiaires					Evolution 2010-2019
	Du (E)RIS	Hommes	Femmes	<25 ans	>45 ans	
Bassin du Brabant Wallon	3.042	1.422	1.620	1.136	646	36,6%
Bassin de Hainaut Centre	12.519	5.483	7.036	4.825	2.594	77,6%
Bassin de Hainaut Sud	13.877	6.059	7.817	4.081	3.311	58,3%
Bassin de Wallonie Picarde	5.133	2.392	2.742	1.959	1.156	56,7%
Bassin de Huy-Waremme	2.423	1.102	1.321	934	537	51,2%
Bassin de Liège	20.833	9.531	11.302	6.357	5.274	49,6%
Bassin de Verviers	4.533	2.102	2.431	1.265	1.070	21,4%
Bassin du Luxembourg	2.657	1.269	1.388	966	594	37,5%
Bassin de Namur	7.902	3.879	4.023	2.937	1.596	60,5%
Wallonie	73.937	33.720	40.217	24.716	17.071	53,1%
Bassin de Bruxelles	52.833	24.576	28.257	18.019	13.118	37,9%

SPP Intégration sociale, Lutte contre la pauvreté, Economie sociale et Politique des Grandes Villes, Moyenne mensuelle 2010-2019, calculs IWEPS/IBEFE

On remarque que, dans le bassin de Verviers comme ailleurs, ce sont surtout les catégories de personnes les plus fragiles sur le marché du travail, c'est-à-dire les femmes et les jeunes, qui sont majoritairement représentées comme bénéficiaires du RIS. Entre 2010 et 2019, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 21.4%, passant de 3.735 à 4.533 personnes (et de 2.94% à 3.59% de la population des 18-64 ans par ailleurs).

Cette augmentation pourrait être expliquée par l'impact de la réforme des allocations de chômage qui a conduit à l'exclusion de nombreux allocataires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et les a faits, le plus souvent, émarger au CPAS. Il faut toutefois noter que le renvoi vers le CPAS n'est pas automatique et que tout le monde n'a pas droit au RIS ; une personne vivant avec un travailleur, par exemple, ne peut en bénéficier. Par ailleurs, le bassin de Verviers est, de très loin, celui qui a connu l'augmentation la plus faible du nombre de bénéficiaires du RIS.

## 1.3.4. Emploi

### 1.3.4.1. Taux d'emploi administratif

Le taux d'emploi exprime le pourcentage de personnes qui ont un emploi (salié ou indépendant) parmi la population en âge de travailler.

#### Taux d'emploi administratif des 15-64 ans

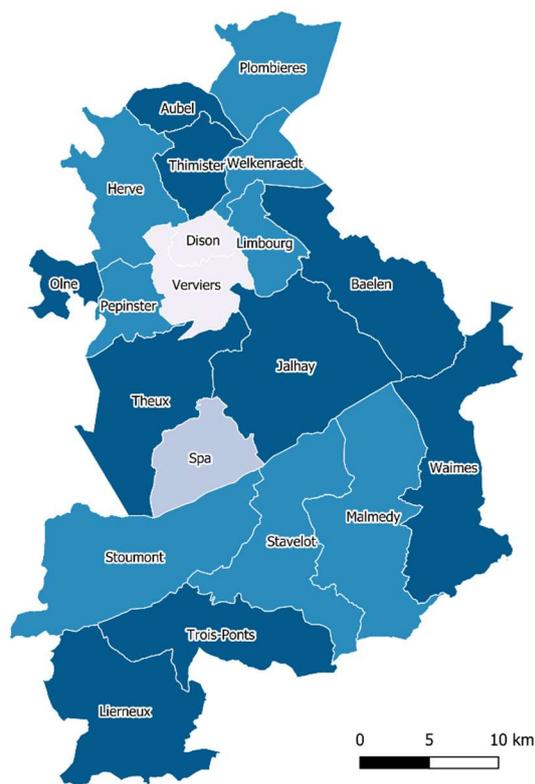
Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS et l'IBSA, moyenne annuelle 2018

	Taux d'emploi 2018	Evolution taux d'emploi administratif 2008- 2018 (p.p.)
Bassin du Brabant Wallon	64.1	3.0
Bassin de Hainaut Centre	55.1	2.6
Bassin de Hainaut Sud	54.0	1.9
Bassin de Wallonie Picarde	61.5	2.3
Bassin de Huy-Waremme	64.5	2.5
Bassin de Liège	55.6	1.8
<b>Bassin de Verviers</b>	<b>61.5</b>	<b>2.2</b>
Bassin du Luxembourg	63.7	1.3
Bassin de Namur	62.3	2.3
Wallonie (hors DG)	59.2	2.2
Bassin de Bruxelles	54.3	4.7

Taux d'emploi moyenne annuelle 2018 (%)

- 49.4- 53.9
- 53.9 - 59.2
- 59.3 - 63.0
- 63.1 - 67.6
- 67.7 - 72.1

Réalisation : IBEFE Verviers  
Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne annuelle 2018



En termes de taux d'emploi, le bassin de Verviers se porte mieux que la moyenne wallonne. La plupart de ses communes présentent même un taux supérieur voire bien supérieur au taux wallon. Comme souvent, ce sont les communes de Verviers et de Dison ainsi que, dans une moindre mesure, Spa qui présentent des chiffres moins satisfaisants. Dison est également une des 7 communes wallonnes à avoir un taux d'emploi

qui se situe sous la barre des 50%. Ces 3 communes représentant 38.4% de la population du bassin, leur impact sur le taux d'emploi moyen est donc important. Cependant, l'évolution de ce taux a été assez positive ces dernières années : il présente une progression de 2.2 p.p. entre 2008 et 2018 dont 1.6 entre 2016 (chiffre repris dans le dernier rapport de l'IBEFÉ) et 2018.

#### Taux d'emploi des 15-64 ans en fonction du genre et de l'âge

	Hommes	Femmes	<25 ans	>50 ans
<b>Bassin Verviers</b>	65.3	57.6	26.4	60.5
<b>Wallonie</b>	62.5	56.0	22.3	57.6
<b>Bassin Bruxelles</b>	59.0	49.6	18.4	56.0

Si on se penche sur le taux d'emploi par catégories d'âge et de genre, le bassin affiche des chiffres plus positifs que la moyenne wallonne et que le bassin de Bruxelles. Cette différence est particulièrement notable pour la catégorie des hommes et celle des moins de 25 ans.

#### Taux d'emploi BIT pour comparaisons internationales

	Hommes	Femmes	Total
<b>Bassin Verviers</b>	71.3	61.7	66.5
<b>Wallonie</b>	68.2	59.3	63.7
<b>Bassin Bruxelles</b>	63.7	53.4	58.6

Source : Estimation IWEPS sur la base de données EFT, SPF Economie, ONSS, ONSSAPL, INASTI, INAMI, ONEm-Stat92, BCSS, ESE 2001, IGSS et des données du Steunpunt Werk, 2018

Le taux d'emploi BIT<sup>5</sup> (Bureau International du Travail) des 20-64 ans permet de faire des comparaisons au niveau européen et en lien avec les objectifs de la déclaration de politique régionale (DPR) 2019-2024. Cette dernière ambitionne d'atteindre un taux d'emploi de 68.7% à l'horizon 2025. L'UE quant à elle, avait fixé à la Belgique un objectif de 73,2% des 20-64 ans au travail en 2020. Celui-ci n'a pas été atteint puisque le taux d'emploi 2020 en Belgique s'élève à 70.0%. Le taux d'emploi du bassin verviétois est cependant supérieur à celui de la Wallonie et du bassin de Bruxelles.

<sup>5</sup> Le taux d'emploi calculé sur cette base se conforme aux critères du BIT et permet ainsi les comparaisons internationales. La définition de l'emploi est très large. Si globalement un taux d'emploi élevé peut être interprété de manière positive, un taux d'emploi faible peut être interprété pour les jeunes de manière positive comme une possibilité pour ceux-ci de poursuivre leurs études. C'est pourquoi l'objectif européen concerne les 20-64 ans et non les 15-64 ans. (IWEPS)

### 1.3.4.2. Emploi intérieur

Le ratio d'emploi intérieur rapporte l'emploi intérieur à la population en âge de travailler (sources : Statbel). Il s'apparente au taux d'emploi car il utilise le même dénominateur. Cependant, il ne s'agit pas d'un taux puisque le numérateur n'est pas forcément compris dans le dénominateur. De plus, l'unité de comptage du numérateur (poste de travail), relative au lieu de travail, est différente de celle du dénominateur (personnes), relative au lieu de domicile. Ce ratio donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler du territoire observé au sein de celui-ci.

	Salariés	Indépendants	Aidants	Emploi intérieur	Population 15-64 ans	Ratio d'emploi intérieur 2018	Evolution de l'emploi intérieur 2008-2018
<b>Bassin de Verviers</b>	<b>59.859</b>	<b>17.184</b>	<b>1.019</b>	<b>78.061</b>	<b>134.628</b>	<b>58,0</b>	<b>+3,3 p.p.</b>
<b>Wallonie</b>	1.074.469	277.361	16.431	1.368.260	2.336.917	58,5	+4,0 p.p.
<b>Bassin de Bruxelles</b>	629.831	100.422	6.000	736.252	808.265	91,1	-7,8 p.p.

Source : IWEPS, comptes de l'emploi wallon, sur la base des données ONSS, ORPSS, INASTI, ONEM, moyennes annuelles 2018

Entre 2008 et 2018, le ratio d'emploi intérieur a progressé de 3.3 points de pourcentage dans le bassin de Verviers, pour atteindre le chiffre de 58. Cela reste néanmoins légèrement inférieur au ratio wallon qui a quant à lui augmenté de 4 p.p. pour s'établir à 58.5. Ces ratios sont très bas si on les compare à celui du bassin de Bruxelles qui est de 91.1 (mais seuls 43% des postes de travail y sont occupés par des Bruxellois<sup>6</sup>). Notons également que le poids du travail indépendant est proportionnellement plus important dans le bassin de Verviers qu'en Wallonie ou que dans le bassin de Bruxelles (respectivement 22%, 20% et 13.6%).

La cartographie ci-dessous détaille le ratio d'emploi intérieur au niveau communal.

<sup>6</sup> Censuses 2011



Parmi les 20 communes du bassin de Verviers, 11 affichent un ratio d'emploi intérieur inférieur à la moyenne wallonne. Pour certaines, comme Pepinster, Olne et Plombières, ce ratio se situe sous la barre de 30 alors que l'on retrouve, particulièrement dans le nord de l'arrondissement, quelques communes qui présentent un ratio nettement supérieur à la moyenne voire encore plus élevé. C'est le cas par exemple d'Aubel et de Thimister qui, dotées d'un grand nombre d'entreprises mais relativement peu peuplées, franchissent la barre des 100. Ces deux dernières font d'ailleurs partie des 10 communes wallonnes ayant le ratio d'emploi intérieur le plus élevé.

#### 1.3.4.3. Emploi salarié

Nous analysons ici la situation de l'ensemble des employeurs et des travailleurs assujettis à la sécurité sociale des travailleurs salariés. L'emploi salarié est exprimé en nombre de postes de travail, enregistrés à la fin de chaque trimestre (statistique décentralisée de l'ONSS) et non en nombre de travailleurs. Un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail, c'est le cas de certains travailleurs à temps partiel par exemple. La répartition territoriale de ces postes se base sur la localisation des unités locales ou d'établissement, identifiables par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir de laquelle l'activité est exercée.

## Postes de travail salariés et établissements

Source : ONSS, répartition des postes de travail par lieu de travail, 31/12/2019 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb postes Bassin	Poids du secteur (%)		Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie	Evolution 2015-2019 (%)		Nb établissements Bassin 2019
	2019	Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie	
Agriculture, sylviculture et pêche	240	0,4%	0,4%	1,0	2,1	12,0	76
Industries extractives	35	0,1%	0,2%	0,5	-2,8	1,8	5
Industrie manufacturière	8.146	13,7%	11,5%	1,2	5,2	3,0	468
Production et distribution d'électricité, de gaz	133	0,2%	0,5%	0,4	-0,7	2,7	2
Production et distribution d'eau; assainissement	466	0,8%	1,0%	0,8	27,7	10,9	26
Construction	5.662	9,6%	5,6%	1,7	4,4	2,1	782
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicule	7.290	12,3%	12,4%	1,0	8,4	3,3	1.234
Transports et entreposage	2.103	3,5%	4,9%	0,7	-8,4	6,2	129
Hébergement et restauration	2.150	3,6%	3,1%	1,2	12,7	14,4	499
Information et communication	282	0,5%	1,5%	0,3	-9,0	13,9	53
Activités financières et d'assurance	800	1,4%	1,7%	0,8	-5,1	-6,0	181
Activités immobilières	312	0,5%	0,6%	0,8	24,8	8,7	137
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1.356	2,3%	2,8%	0,8	16,8	13,6	389
Activités de services administratifs et de soutien	5.117	8,6%	8,9%	1,0	22,6	14,1	261
Administration publique et défense; sécurité sociale	5.498	9,3%	11,5%	0,8	-3,9	1,8	165
Enseignement	6.860	11,6%	12,7%	0,9	6,6	6,0	330
Santé humaine et action sociale	10.841	18,3%	17,4%	1,1	6,4	6,5	411
Arts, spectacles et activités récréatives	771	1,3%	1,3%	1	0,8	6,3	160
Autres activités de services	1.171	2,0%	1,9%	1,1	-0,2	-1,0	306
Activités des ménages en tant qu'employeurs	19	<0,1%	<0,1%	1	-5,0	-7,6	17
Activités des organismes extra-territoriaux	-		<0,1%	-	-	7,6	-
<b>Total général</b>	<b>59.252</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>		<b>6,0</b>	<b>5,6</b>	<b>5.631</b>

Le bassin comptait, au 31 décembre 2019, 59.252 postes de travail salarié représentant ainsi 5.5% du total wallon. Depuis 2015, le nombre de postes de travail a progressé de 6% dans le bassin, légèrement plus que la moyenne wallonne (5.6%).

Les trois secteurs les plus pourvoyeurs d'emploi dans le bassin sont :

- Santé humaine et action sociale
- Industrie manufacturière
- Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules

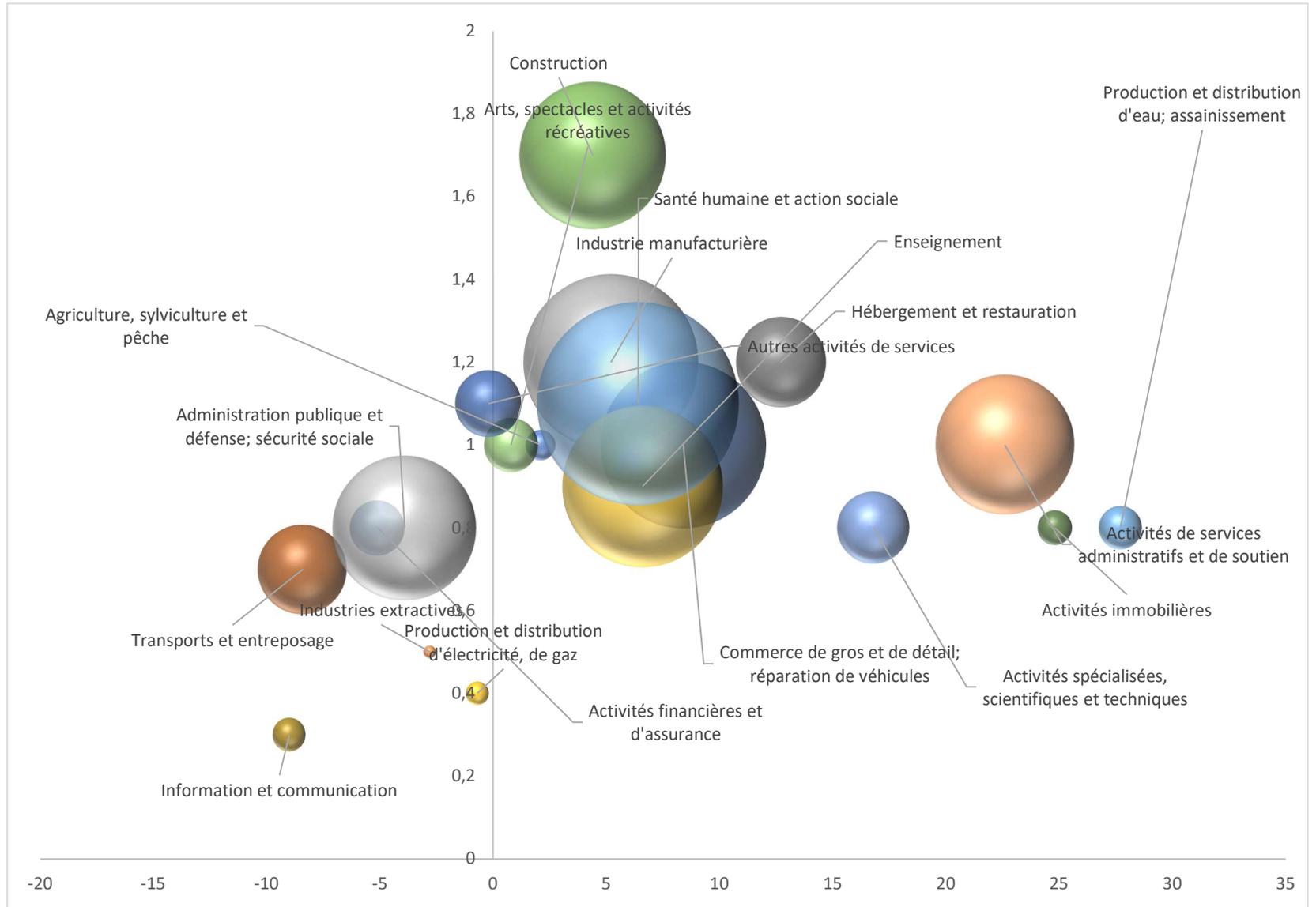
Tous trois affichent une évolution positive depuis 2015.

Les trois secteurs avec l'indice de spécialisation le plus élevé par rapport à la Wallonie sont :

- Construction : 1.7
- Industrie manufacturière : 1.2
- Hébergement et restauration : 1.2

Le secteur des activités de services administratifs et de soutien (dans lequel on retrouve essentiellement les agences interim) réalise une progression de 22.6% contre 14.1% pour la Wallonie. Par contre, le secteur du transport et de l'entreposage enregistre un recul de 8.4% de ses postes de travail salarié alors qu'en Wallonie ce chiffre a progressé de 6.2%.

Le graphique ci-dessous illustre également le poids et l'évolution entre 2015 et 2019 des différents secteurs ; l'axe horizontal indique le pourcentage d'évolution du nombre de postes de travail salarié tandis que l'axe vertical renseigne sur l'indice de spécialisation du secteur par rapport à la Wallonie. La taille de la sphère est, quant à elle, proportionnelle au nombre de postes de travail au 31 décembre 2019.



### 1.3.4.4. Travail indépendant

#### Les indépendants en activité principale et les aidants

Source : INASTI, 31/12/2019 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb indépendants et aidants Bassin 2019	Part du secteur		Indices de spécialisation par rapport à la Wallonie	Evolution 2015-2019		Part des indépendants en activité principale		Part des aidants		% de femmes	
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie
<b>Agriculture et pêche</b>	2.042	10,5%	9,8%	1,1	6,9%	11,3%	62,0%	61,7%	13,3%	11,7%	23,8%	25,3%
<b>Industrie</b>	4.639	23,9%	20,3%	1,2	5,3%	10,5%	66,9%	66,5%	5,2%	6,6%	15,3%	15,7%
<b>Commerce</b>	5.246	27,0%	28,7%	0,9	-1,9%	0,2%	61,3%	60,8%	6,9%	6,4%	36,4%	37,1%
<b>Professions libérales</b>	5.935	30,6%	33,5%	0,9	22,4%	18,6%	56,0%	57,7%	2,6%	2,5%	47,4%	48,0%
<b>Services</b>	1.495	7,7%	7,2%	1,1	0,9%	4,6%	65,6%	63,8%	3,0%	4,6%	55,1%	58,8%
<b>Divers</b>	55	0,3%	0,4%	0,8	-49,5%	-38,4%	58,2%	52,0%	5,5%	9,4%	38,2%	38,0%
<b>Total général</b>	<b>19.412</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,0%</b>		<b>7,2%</b>	<b>9,1%</b>	<b>61,4%</b>	<b>61,2%</b>	<b>5,5%</b>	<b>5,5%</b>	<b>34,8%</b>	<b>36,8%</b>

Le travail indépendant (activité principale et aidants) est exprimé en nombre de personnes. La répartition territoriale est faite en fonction du lieu de domicile.

C'est dans le secteur des professions libérales et dans le commerce que l'on retrouve le plus grand nombre d'indépendants au sein du bassin. Cependant, leur nombre est proportionnellement légèrement inférieur à celui qu'on retrouve en Wallonie. Dans le secteur de l'industrie (où l'Inasti classe la construction), notre territoire affiche un indice de spécialisation plus important. Le nombre d'indépendants a moins progressé dans le bassin qu'en Wallonie entre 2015 et 2019 (7,2% vs 9,1%). Enfin, on y retrouve une part d'indépendants en activité principale et un pourcentage d'aidants assez similaires à la situation wallonne, avec une proportion de femmes un peu moindre.

## TOP 20 indépendants par profession

Source : INASTI, 31/12/2019 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nombre		Evolution	
	indépendants et aidants 2019	2015-2019 (%)	% à titre principal	poids dans le total (%)
310 industrie du bâtiment	2095	7.2	71.4	10.8
505 paramédical	1492	17.1	51.4	7.7
519 prof. diverses à caract. intellectuel	1395	38.0	49.6	7.2
104 cultivateurs, métayers, herbagers,éleveurs	1261	3.0	67.3	6.5
402 commerce en détail	1165	-2.3	62.0	6.0
407 industrie hôtelière	1158	-2.3	73.7	6.0
601 soins de beauté	755	14.6	65.7	3.9
406 intermédiaires commerciaux	716	-13.9	44.6	3.7
602 prof. diverses à caract. manuel	692	-8.7	64.3	3.6
501 médecins, chirurgiens	646	9.1	71.7	3.3
400 commerce	632	-28.7	66.8	3.3
401 commerce en gros	622	68.1	63.2	3.2
311 industrie du bois et de l'ameublement	521	11.1	67.9	2.7
300 industrie et artisanat	463	-23.5	73.2	2.4
303 industrie des métaux	428	21.2	57.2	2.2
517 géomètres, ingénieurs, comptables, experts	424	98.1	54.2	2.2
510 arts	407	115.3	37.6	2.1
102 horticulteurs	368	31.9	52.4	1.9
518 architectes	321	8.8	81.3	1.7
307 industrie alimentaire	316	-14.4	69.9	1.6

Si on s'intéresse au top 20 des catégories de métiers exercés dans le bassin de Verviers, l'industrie du bâtiment arrive à la première place avec plus de 2000 indépendants et aidants. On a déjà pu constater au travers des postes de travail salariés que la construction est un secteur phare du bassin. Le tableau précédant nous apprenait que 61,4% des indépendants étaient en activité principale, il apparaît ici plus en détails ce qu'il en est en fonction des différents métiers ; sans trop de surprise, c'est chez les architectes, dans l'industrie hôtelière, dans l'industrie et l'artisanat, dans l'industrie du bâtiment et auprès des médecins et chirurgiens qu'on retrouve la plus importante proportion de personnes en activité principale (plus de 70%) alors qu'ils sont moins de 50% dans le domaines des arts et des intermédiaires commerciaux.

### 1.3.5. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem

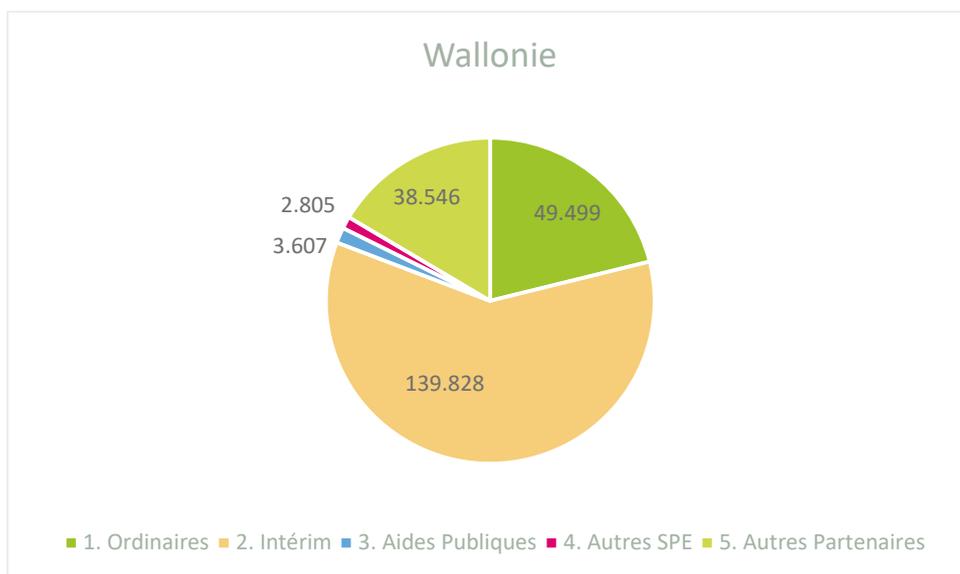
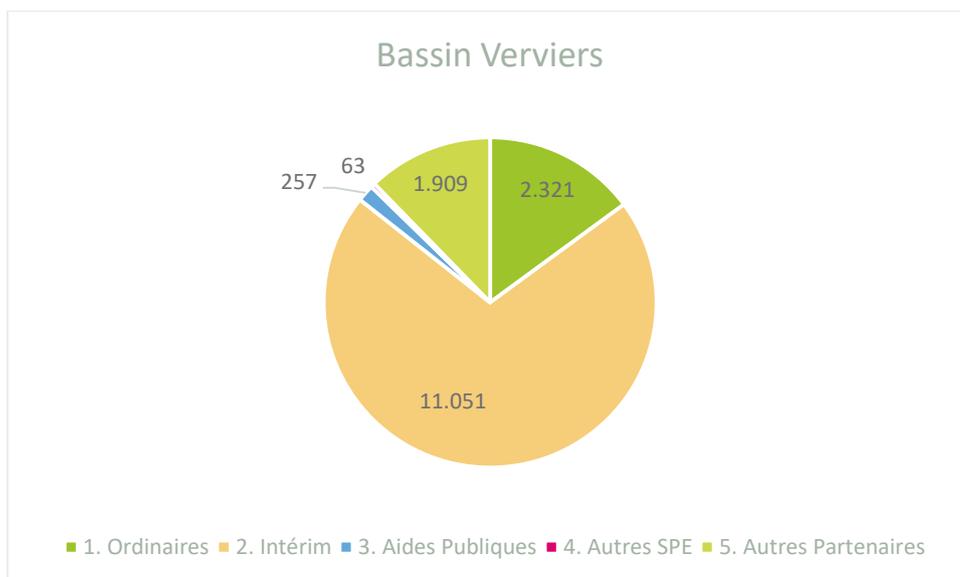
#### 1.3.5.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail

La présente partie du rapport examine les opportunités d'emploi gérées par les conseillers aux entreprises du Forem et certains des partenaires avec qui il travaille (Actiris, agences d'intérim, etc.). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », contacts avec les écoles, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques. Le recours aux services du Forem pour le recrutement est en fait très variable d'un secteur à l'autre.

Par ailleurs, plusieurs canaux peuvent être utilisés par les partenaires pour diffuser une même opportunité d'emploi (site du Forem, site de l'agence d'intérim, etc.) ; il se peut donc que, parfois, une même offre soit comptabilisée plusieurs fois (une fois par canal utilisé).

Même si ces statistiques sont intéressantes et permettent de connaître certaines tendances observées sur le marché de l'emploi, il est important de noter qu'à l'heure actuelle, il est impossible de connaître de manière exacte le nombre d'opportunités qui transitent sur le marché de l'emploi ; on ne peut en avoir qu'une estimation.

Ainsi, ce n'est pas parce qu'un métier n'est pas repris dans la liste qu'il n'est pas recherché sur le marché de l'emploi.



Les opportunités d'emploi reçues sont réparties entre différents circuits de travail :

Circuit de travail « ordinaire » : le circuit de travail « ordinaire » (hors travail intérimaire et aides publiques) regroupe surtout les contrats à durée déterminée et indéterminée.

- Circuit de travail « intérim » : le circuit de travail « intérim » englobe les opportunités d'emploi intérimaires qui n'ont pas été transmises par un autre service de l'emploi (SPE).
- Circuit de travail « aides publiques » : le circuit de travail « aides publiques » englobe les opportunités d'emploi qui bénéficient d'aides publiques, comme l'APE (Aide à la Promotion de l'Emploi), le PTP (Programme de Transition Professionnelle), les aides impulsions, etc.
- Circuit de travail « autres SPE » : le circuit de travail « autres SPE » renvoie aux opportunités d'emploi transmises par un autre service de l'emploi dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi.
- Circuit de travail « autres partenaires » : le circuit de travail « autres partenaires » englobe les opportunités d'emploi que d'autres partenaires (que les services de l'emploi) diffusent sur le site du Forem via un flux automatique.

### 1.3.5.2. Opportunités d'emploi par catégorie professionnelle

CATEGORIE PROFESSIONNELLE <sup>[1]</sup>	Bassin		Wallonie		Part de l'Intérim 2020	
	2019	2020	2019	2020	Bassin	Wallonie
11 - Personnels des services aux personnes et à la collectivité	770	443	13695	9063	16,3%	23,5%
12 - Personnel des services administratifs et commerciaux	1.095	690	17.100	13.366	45,4%	40,9%
13 - Personnel de l'industrie hôtelière	665	505	11.416	7.286	38,0%	44,8%
14 - Personnel de la distribution et de la vente	609	628	15.304	12.951	63,5%	57,0%
21 - Professionnels des arts et du spectacle	599	654	5.056	4.507	94,0%	95,1%
22 - Professionnels de la formation initiale et de la formation continue	131	95	5.060	3.737	25,3%	4,5%
23 - Professionnel de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi	242	187	3.530	3.081	3,2%	6,3%
24 - Professionnels de la santé (paramédical)	391	407	6.459	7.242	20,4%	17,6%
31 - Professionnels de la santé (médical)	47	46	809	852	13,0%	14,7%
32 - Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication	610	437	10.306	9.326	53,5%	28,7%
33 - Cadres commerciaux	1109	506	13686	9941	0,571	49,9%
41 - Personnel de l'agriculture et de la pêche	60	67	2.302	2.154	61,2%	59,9%
42 - Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	3.361	2.978	41.500	42.226	83,9%	82,1%
43 - Personnel du transport et de la logistique	1.176	1.030	22.685	18.191	83,1%	75,3%
44 - Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	2.545	2.634	32.558	26.584	87,4%	77,8%
45 - Personnel des industries de process	543	373	5.449	4.544	94,6%	75,6%
46 - Personnel des autres industries	61	66	1.106	1.155	78,8%	71,9%
47 - Personnel de type artisanal	643	674	6.395	8.142	89,8%	83,1%
51 - Maîtrise industrielle	253	174	3.249	2.222	89,1%	86,5%
52 - Techniciens industriels	521	392	7.647	6.974	80,9%	54,2%
53 - Cadres techniques de l'industrie	599	402	7.116	6.470	45,5%	28,1%
61 – Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	851	529	10.244	10.592	56,5%	43,2%
NA	2.300	1.684	23.212	23.679	68,7%	61,0%
<b>Total</b>	<b>19.181</b>	<b>15.601</b>	<b>265.884</b>	<b>234.285</b>	<b>70,8%</b>	<b>59,7%</b>

Le marché du travail a été très fortement impacté par la crise sanitaire, particulièrement dans le bassin de Verviers ; le nombre d'offres d'emploi enregistrées auprès du Forem y a baissé de près de 20% (18.7%) entre 2019 et 2020 tandis que la diminution pour l'ensemble de la Wallonie a été de 11.9%. Certaines catégories professionnelles ont été plus fortement touchées, c'est le cas de celle des cadres commerciaux (-54.4%), du personnel des services aux personnes et à la collectivité (-42.5%) et des agents de maîtrise, techniciens et

cadres techniques hors industrie. Certaines catégories professionnelles ont tout de même vu leur nombre d'offres d'emploi se maintenir voire légèrement augmenter, par exemple le personnel de l'agriculture et de la pêche ou encore le personnel de la distribution et de la vente.

Le recours au travail intérimaire est toujours majoritaire, il est même plus important dans le bassin verviétois que la moyenne wallonne (70.8% vs 59.7%). Toutes les catégories professionnelles ne sont cependant pas logées à la même enseigne : celle des professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi n'a qu'un recours exceptionnel à cette forme de contrat (3.2%). Citons également les professionnels.

### 1.3.5.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin

Le tableau ci-dessous reprend les 40 métiers pour lesquels il y a eu le plus d'offres d'emploi gérées par les services publics de l'emploi dans le bassin de Verviers en 2020, par ordre décroissant. Sont également mentionnés : l'indice de spécialisation par rapport à la Wallonie, le ou les métiers correspondant en pénurie et/ou en tension de recrutement au niveau régional et, enfin, la part de postes sous contrat intérimaire.

Code ROME 5	Métier ROME 5	Opportunités Bassin 2020	Opportunités Wallonie 2020	IS	Métier en pénurie	Tension qualitative - conditions de travail	Part de l'intérim (%)
42111	Assistant des travaux publics et du gros œuvre	636	8.311	1,1			95,8
42114	Ouvrier de la maçonnerie	614	8.055	1,1	Maçon, Plafonneur	Cimentier-façadier/Ravaleur de façades, Maçon, Installateur de piscines/Maçon, Plafonneur, Rejointoyeur	91,4
21122	Aménageur d'espace intérieur	569	3.517	2,4			98,8
44321	Mécanicien de véhicules particuliers et industriels	446	4.106	1,6	Mécanicien poids lourd/Mécanicien d'entretien pour les camions, Mécanicien polyvalent/Mécanicien d'entretien pour les voitures particulières etc.	Mécanicien poids lourd/Mécanicien d'entretien pour les camions, Mécanicien polyvalent/Mécanicien d'entretien pour les voitures particulières etc., Technicien de maintenance et diagnostic automobile (MDA)/Technicien automobile	95,7
42123	Couvreur	439	7.117	0,9	Couvreur/Couvreur de toits inclinés	Couvreur/Couvreur de toits inclinés	93,8

Code ROME 5	Métier ROME 5	Opportunités Bassin 2020	Opportunités Wallonie 2020	IS	Métier en pénurie	Tension qualitative - conditions de travail	Part de l'intérim (%)
43114	Conducteur de transport de marchandises (réseau routier)	433	6.121	1,1	Chauffeur de poids lourd/Conducteur de camion avec remorque	Chauffeur de poids lourd/Conducteur de camion avec remorque	89,4
44311	Mécanicien de maintenance	426	4.988	1,3	Mécanicien d'entretien industriel/Mécanicien de maintenance	Mécanicien d'entretien industriel/Mécanicien de maintenance	86,6
44341	Polymaintienicien	381	4.472	1,3	Electromécanicien/Technicien de maintenance en équipements industriels	Electromécanicien/Technicien de maintenance en équipements industriels	76,4
42211	Electricien du bâtiment et des travaux publics	376	4.874	1,2	Installateur électricien/Electricien installateur résidentiel, Installateur en système de sécurité/Technicien de réseaux de communication	Installateur électricien/Electricien installateur résidentiel, Installateur en système de sécurité/Technicien de réseaux de communication	69,1
12121	Agent administratif d'entreprise	375	5.681	1,0			50,4
44135	Ajusteur-mécanicien	261	1.956	2,0	Ajusteur mécanicien/Ajusteur	Ajusteur mécanicien/Ajusteur	98,9
42212	Installateur d'équipements sanitaires et thermiques	256	3.725	1,0	Monteur en sanitaire et chauffage/d'installations de chauffage central, Fontainier/Poseur de conduites d'eau, Monteur en climatisation-ventilation/Poseur de dispositifs de ventilation, Monteur frigoriste/Technicien en froid et climatisation	Monteur en sanitaire et chauffage/d'installations de chauffage central, Fontainier/Poseur de conduites d'eau, Monteur en climatisation-ventilation/Poseur de dispositifs de ventilation, Monteur frigoriste/Technicien en froid et climatisation	84,8
44132	Soudeur	248	2.921	1,3		Soudeur/Soudeur semi-automatique	95,6

Code ROME 5	Métier ROME 5	Opportunités Bassin 2020	Opportunités Wallonie 2020	IS	Métier en pénurie	Tension qualitative - conditions de travail	Part de l'intérim (%)
43312	Agent de manipulation et de déplacement des charges	234	3.886	0,9			92,3
42112	Ouvrier des travaux publics	222	5.348	0,6	Ouvrier de voiries, Poseur de canalisations	Ouvrier de voiries, Poseur de canalisations	14,9
44331	Electricien de maintenance	220	2.557	1,3	Electricien de maintenance industrielle/Electricien de maintenance	Electricien de maintenance industrielle/Electricien de maintenance	70,0
43311	Agent du stockage et de la répartition de marchandises	214	3.297	1,0		Magasinier	88,8
47331	Réalisateur d'ouvrages en bois et matériaux associés	210	2.994	1,1	Menuisier/Menuisier d'atelier	Menuisier/Menuisier d'atelier	85,7
42233	Peintre en bâtiment	201	1.341	2,3		Peintre en bâtiment/Peintre décorateur	96,5
61231	Chef de chantier du BTP	199	1.930	1,5	Chef de chantier, Chef d'équipe dans la construction/Chef de chantier	Chef de chantier, Chef d'équipe dans la construction/Chef de chantier	65,3
45122	Opérateur sur machines et appareils de fabrication des industries agroalimentaires	193	1.272	2,3		Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire/Opérateur de production en industrie alimentaire	96,9
47332	Façonnier d'ouvrages décoratifs en bois et matériaux associés	191	1.803	1,6			93,7
44121	Opérateur-régleur sur machine-outil	156	988	2,4	Technicien en systèmes d'usinage/Producteur-opérateur de machines-outils	Technicien en systèmes d'usinage/Producteur-opérateur de machines-outils	91,7
33115	Cadre de gestion administrative des ventes	147	2.165	1,0	Assistant commercial	Assistant commercial	40,1

Code ROME 5	Métier ROME 5	Opportunités Bassin 2020	Opportunités Wallonie 2020	IS	Métier en pénurie	Tension qualitative - conditions de travail	Part de l'intérim (%)
24121	Infirmier généraliste	143	2.967	0,7	Infirmier en soins généraux/Infirmier	Infirmier en soins généraux/Infirmier	21,0
11211	Nettoyeur de locaux et de surfaces	140	2.647	0,8		Technicien de surface/nettoyeur de locaux et de grandes surfaces	16,4
24111	Aide-soignant	139	2.106	1,0		Aide-soignant	3,6
14212	Vendeur en produits frais (commerce de détail)	135	2.196	0,9			71,1
33113	Responsable des ventes	135	3.002	0,7			73,3
13222	Serveur en restauration	133	1.577	1,3		Serveur en restauration/dans un restaurant	45,1
53211	Cadre technique de la production	133	1.331	1,5	Responsable de production	Responsable de production	38,3
13211	Aide de cuisine	120	1.978	0,9			45,0
44131	Agent de montage-assemblage de la construction mécanique	119	379	4,7			89,1
51211	Agent d'encadrement de maintenance	115	1.537	1,1			99,1
11111	Employé de ménage à domicile	108	2.279	0,7		Aide-ménager (à domicile)	10,2
47111	Préparateur en produits de boulangerie-vienniserie	99	1.111	1,3		Boulangier	93,9
52231	Technicien de production des industries de process	94	739	1,9	Technicien de production des industries de process/Technicien en processus et méthodes de production	Technicien de production des industries de process/Technicien en processus et méthodes de production	83,0
14231	Télévendeur	93	2.786	0,5			71,0
53311	Cadre technico-commercial	92	900	1,5	Attaché technico-commercial/Délégué technico-commercial	Attaché technico-commercial/Délégué technico-commercial	55,4

Parmi les 40 métiers pour lesquels on retrouve le plus d'opportunités d'emploi au cours d'une année dans le bassin de Verviers, un quart concerne le secteur de la construction qui est concerné par 4 des 5 métiers au sommet de ce classement. Les domaines de l'industrie et de la maintenance industrielle ne sont pas en reste puisqu'ils y classent, à eux deux, une douzaine de métiers.

La majorité de ces métiers sont issus de l'enseignement qualifiant. Près de la moitié d'entre eux rencontrent une pénurie de main d'œuvre au niveau wallon et près des trois quarts sont en tension, que ce soit en raison du profil des candidats ou des conditions de travail<sup>7</sup>.

Une spécialisation du bassin de Verviers est observée sur certains métiers, c'est-à-dire des métiers qui sont proportionnellement plus recherchés sur son territoire qu'ailleurs en Wallonie. Ils sont presque tous issus des domaines de la construction ou de l'industrie. Il s'agit notamment de l'agent de montage-assemblage de la construction mécanique (on ne recense que 379 opportunités d'emploi au Forem sur une année mais dont 119 dans le bassin de Verviers), l'aménageur d'espaces intérieurs (la majeure partie des offres avec cet intitulé concernent des menuisiers) ou encore l'opérateur sur machines et appareils de fabrication des industries agroalimentaires. A contrario, il y a, sur le territoire du bassin, moins d'opportunités d'emploi pour les ouvriers des travaux publics et pour les télévendeurs, par exemple, que la moyenne wallonne.

---

<sup>7</sup> La liste complète des métiers en pénurie ou en tension de recrutement en Wallonie est disponible en annexe.

## 1.4. Conjuncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi

Dans cette section, les perspectives pour le marché du travail wallon à l'horizon 2026 présentées sont établies sur la base du modèle multirégional et multisectoriel HERMREG, fruit d'une collaboration entre le Bureau fédéral du Plan et les services d'étude et de statistique des trois régions belges (IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen<sup>6</sup>).

Nous nous limiterons ici à présenter les résultats qui concernent le marché du travail wallon.

Afin de rappeler les ordres de grandeur et le lien entre les différents concepts, un premier schéma commenté reprend les différents agrégats estimés pour 2021 dans le cadre du modèle<sup>7</sup>. Ensuite, un deuxième schéma commenté montre l'évolution de ces agrégats sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026). Enfin, un graphique présente l'évolution de l'emploi intérieur sur cette même période de projection.

Schéma 1 - Marché du travail en 2021 en Wallonie (en milliers de personnes)



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2021

D'après les estimations établies en juillet 2021 sur la base du modèle HERMREG, l'activité économique de la Wallonie aura généré en 2021 un PIB de 111 717 millions d'euros. Pour produire cette richesse, 1,308 million d'emplois en moyenne (emploi intérieur) auront été nécessaires. Ces emplois sont occupés par 1,234 million de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 22 000 travailleurs résidant en Flandre, 20 000 à Bruxelles et 32 000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

Sur cette base on peut calculer un taux de frontaliers entrants, 2,4% de l'emploi intérieur en 2021 et plus généralement un taux d'entrants (qui comprend les entrants des deux autres régions du pays), 5,7% de l'emploi intérieur.

Sur les 1,673 million de Wallons faisant partie de la population active, 1,234 million ont un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exercent une activité en Flandre (43 000), à Bruxelles (122 000) ou à l'étranger (68 000, principalement au Luxembourg), soit ils sont au chômage (206 000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan (c'est-à-dire en additionnant le nombre de DEI -demandeurs d'emploi inoccupés inscrits - et le nombre de chômeurs âgés non-demandeurs d'emploi).

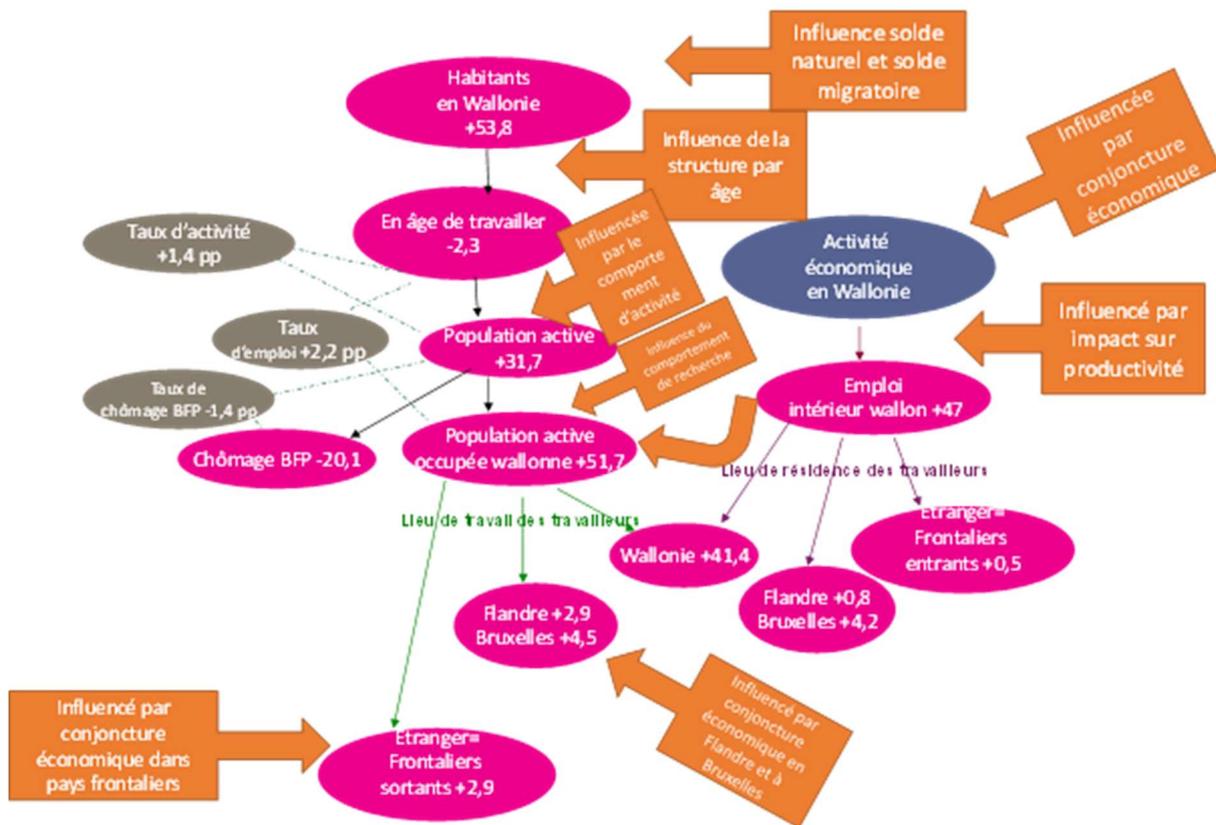
De manière semblable au taux d'entrants, on peut calculer un taux de frontaliers sortants, 4,6% de la population active occupée en 2021 et un taux de sortants, comprenant également les Wallons allant travailler à Bruxelles et en Flandre, 15,9% de la population active occupée en 2021.

On peut également calculer les taux les plus couramment utilisés pour caractériser le marché du travail. Le taux d'activité obtenu en divisant la population active (les wallons qui se présentent sur le marché du travail) par la population en âge de travailler (les 15-64 ans) égale 71,7% en 2021. Le taux d'emploi, qui divise la population active occupée (les Wallons qui ont un emploi salarié ou indépendant) par la population en âge de travailler, atteint 62,9% en 2021 (à ne pas confondre avec le taux BIT calculé sur la base de l'enquête sur les forces de travail et sur la population des 20-64 ans). Enfin, le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à la population active et vaut 12,3% en 2021 (selon la définition du Bureau fédéral du Plan).

Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans évoqué ci-dessus est celui qu'a sélectionné le Gouvernement wallon dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 pour fixer la cible de 68,7% en 2025, soit une augmentation de 5 points de pourcentage par rapport au taux de 2018. En 2020, malgré la crise sanitaire et économique, l'écart par rapport à la cible, de 4,1 points, reste inchangé par rapport à 2019. En effet, les mesures de soutien sans précédent mises en place par les autorités (notamment l'élargissement et la facilitation de l'accès au chômage temporaire pour les salariés et le droit passerelle pour les indépendants) ont permis la stabilité du taux d'emploi entre 2019 et 2020 en Wallonie à 64,6%. En 2021 il s'établirait à 65,0% (une augmentation de 0,4pp par rapport à 2020 stimulée par la croissance économique conjuguée au maintien des mesures de soutien).

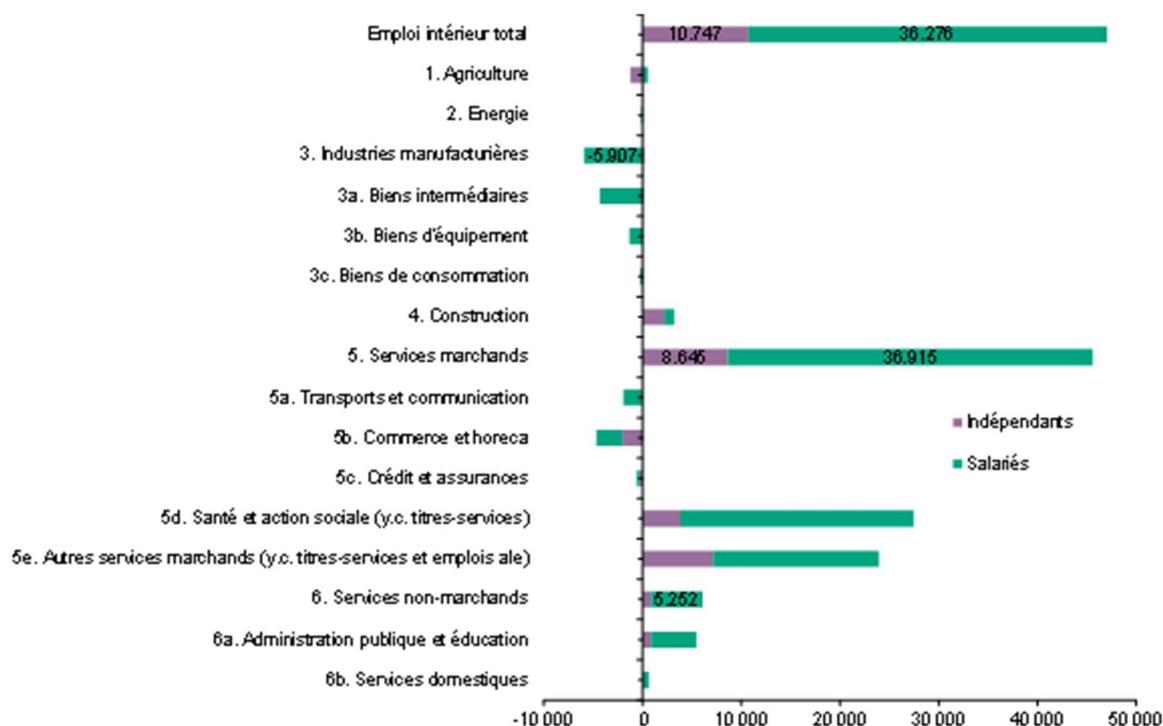
Le modèle HERMREG permet également d'établir des projections à 2026.

Schéma 2 - Projections en milliers de personnes et en point de pourcentage de l'évolution des agrégats du marché du travail wallon entre 2020 et 2026



Sur la période de projection (les années 2021 à 2026, donc entre 2020 et 2026) l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47 000 unités. Cette augmentation bénéficierait à 41 400 Wallons. Le solde serait occupé par des Flamands (800) ou des Bruxellois (4 200), le nombre de frontaliers entrant augmenterait aussi légèrement (+ 500). Le nombre de Wallons occupant un emploi à Bruxelles augmenterait de 4 500 unités tandis que le nombre de Wallons qui occuperaient un emploi en Flandre s'accroîtrait de 2 900 unités. La tendance à la hausse du nombre de Wallons employés à l'étranger se poursuivrait avec une augmentation de 2 900 unités. La population active occupée wallonne augmenterait ainsi de 51 700 unités. Comme la population active n'augmenterait que de 31 700 unités (notamment parce que la population d'âge actif diminue), le chômage diminuerait de 20 100 unités. Le taux d'emploi augmenterait de 2,2 points de pourcentage et le taux de chômage au sens du Bureau de plan diminuerait de 1,4 points de pourcentage. Le taux d'emploi BIT des 20-64 ans augmenterait de 2 pp. pour atteindre 66,6% en 2026.

Graphique 1 - Projection de la croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2021-2026, en nombre de personnes



Entre 2020 et 2026, l'emploi intérieur wallon augmenterait de 47 023 travailleurs, soit une hausse de +3,6% ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,6%. C'est le secteur des services marchands qui contribuerait le plus à cette croissance avec une augmentation de 45 560 emplois (+5,9% soit un TCAM de 1,0%) et en particulier le secteur de la santé et action sociale (+27 453 emplois, soit +13,9% ou 2,2% en TCAM) et les autres services marchands (+23 931 emplois, soit +8,3% ou 1,3% en TCAM), les services non marchand contribuerait également à cette croissance (+6 099, +2,2% ou 0,4% en TCAM) ainsi que la construction (+3 195 emploi soit +3,8% ou 0,6% en TCAM), cette dernière bénéficiant en début de période de projection de l'effet des aides aux investissements des ménages (principalement en matière de rénovation énergétique) prévues dans les différents plans de relance. Par contre, l'emploi reculerait dans les industries manufacturières (-5 683 emplois, soit -4,3% ou -0,7% en TCAM), l'énergie (-113, soit -0,7% ou -0,1% en TCAM) et l'agriculture (-681 travailleurs, soit -3,8% ou -0,6% en TCAM) confirmant les tendances du passé pour l'industrie et l'agriculture. Au sein des services marchand, le commerce et l'Horeca et les transports, directement touchés par la crise sanitaire et les mesures de confinement, continueraient dans les premières années de projection à voir leur emploi diminuer, ce qui aboutirait en 2026 à des pertes de respectivement de 4 646 et 1 935 emplois par rapport au niveau de 2020, année où les mesures telles que le chômage temporaire et le droit passerelle avaient permis de limiter les pertes.

La croissance de l'emploi intérieur serait portée tant par l'emploi salarié (+36 276 salariés soit +3,4% ou +0,6% en TCAM) que l'emploi indépendant (+10 747 indépendants soit +4,6% ou +0,8% en TCAM), et dans les deux statuts principalement par les secteurs de la santé et action sociale et les autres services marchands.

### 1.4.1. Créations et faillites d'entreprises

SECTEUR NACE	Créations					
	Bassin		Wallonie		Région Bruxelles Capitale	
	2015	2019	2015	2019	2015	2019
A Agriculture	48	54	878	761	28	24
B Industries extractives	0	0	5	4	1	1
C Industrie manufacturière	67	89	1.004	1.184	332	316
D Production et distribution d'électricité	1	1	24	53	19	15
E Prod eau, assainissement, déchets	0	1	34	42	12	7
F Construction	196	253	2.779	2.817	1.908	1.603
G Commerce	241	207	4.028	4.066	1.670	1.445
H Transports et entreposage	7	17	363	460	422	675
I Hébergement et restauration	97	107	1.853	1.711	737	726
J Information et communication	48	56	1.036	1.313	877	1.227
K Activités financières et d'assurance	8	11	119	223	82	112
L Activités immobilières	30	43	509	703	320	377
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	182	265	3.370	4.229	2.707	3.242
N Activités de services admin. et de soutien	89	122	1.485	1.952	714	825
O Administration publique	3	0	21	13	11	7
P Enseignement	35	44	719	896	279	325
Q Santé humaine et action sociale	42	66	667	1.121	189	310
R Arts, spectacles, etc.	45	57	733	950	296	499
S Autres activités de services	71	107	1.430	1.913	451	489
T Activités des ménages	0	2	2	5	3	7
U Activités extra-territoriales	0	0	1	1	0	2
Activité économique inconnue	0	2	1	11	2	7
<b>Total</b>	<b>1.210</b>	<b>1.502</b>	<b>21.061</b>	<b>24.428</b>	<b>11.060</b>	<b>12.241</b>

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2015-2019

En 2019, on a recensé 1.502 créations d'entreprises dans le bassin verwiétois c'est-à-dire 6.1% des créations d'entreprises en Wallonie. Ce nombre représente une évolution de plus de 24% par rapport au chiffre de

2015 alors qu'en Wallonie, cette augmentation a été de 16%. De nombreux secteurs comme l'industrie manufacturière, la construction, l'HORECA, les autres activités de service ou encore les activités spécialisées, scientifiques et techniques par exemple, ont en effet connu une évolution bien plus importante que la Wallonie ou la Région Bruxelles Capitale en termes de créations d'entreprises. A contrario, le secteur du commerce affiche un recul du nombre de nouvelles structures tant dans le bassin verviétois qu'en région bruxelloise alors que la Wallonie, quant à elle, a connu une légère augmentation.

SECTEUR NACE	Faillites					
	Bassin		Wallonie		Région Bruxelles Capitale	
	2015	2020	2015	2020	2015	2020
A Agriculture	2	1	25	23	6	2
B Industries extractives	0	0	1	0	0	0
C Industrie manufacturière	8	6	164	81	61	38
D Production et distribution d'électricité	0	0	1	5	0	2
E Prod eau, assainissement, déchets	1	0	9	0	5	0
F Construction	43	28	555	383	321	259
G Commerce	44	23	753	428	621	401
H Transports et entreposage	2	4	92	69	129	111
I Hébergement et restauration	32	29	550	376	367	268
J Information et communication	4	3	84	54	101	52
K Activités financières et d'assurance	1	1	26	20	21	5
L Activités immobilières	1	2	65	39	66	31
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	5	11	180	166	138	121
N Activités de services admin. et de soutien	14	3	180	120	191	103
O Administration publique	0	0	1	0	0	0
P Enseignement	1	1	5	13	7	8
Q Santé humaine et action sociale	0	3	14	48	23	22
R Arts, spectacles, etc.	0	3	46	48	18	25
S Autres activités de services	4	1	100	84	67	54
T Activités des ménages	0	0	0	0	0	0
U Activités extra-territoriales	0	0	0	0	0	0
Activité économique inconnue	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>154</b>	<b>97</b>	<b>2.851</b>	<b>1.957</b>	<b>2.142</b>	<b>1.502</b>

De manière générale, le nombre de faillites en 2020 a été nettement plus bas qu'en 2015, quel que soit l'endroit et dans quasiment tous les secteurs d'activité. Cette baisse est liée aux différentes mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire telles que les primes, les reports de paiements ou encore le moratoire temporaire sur les faillites qui rendent donc les chiffres quelque peu artificiels. Il conviendra d'être attentif à l'évolution de cette situation une fois que les aides ne seront plus présentes.

## 1.5. En bref

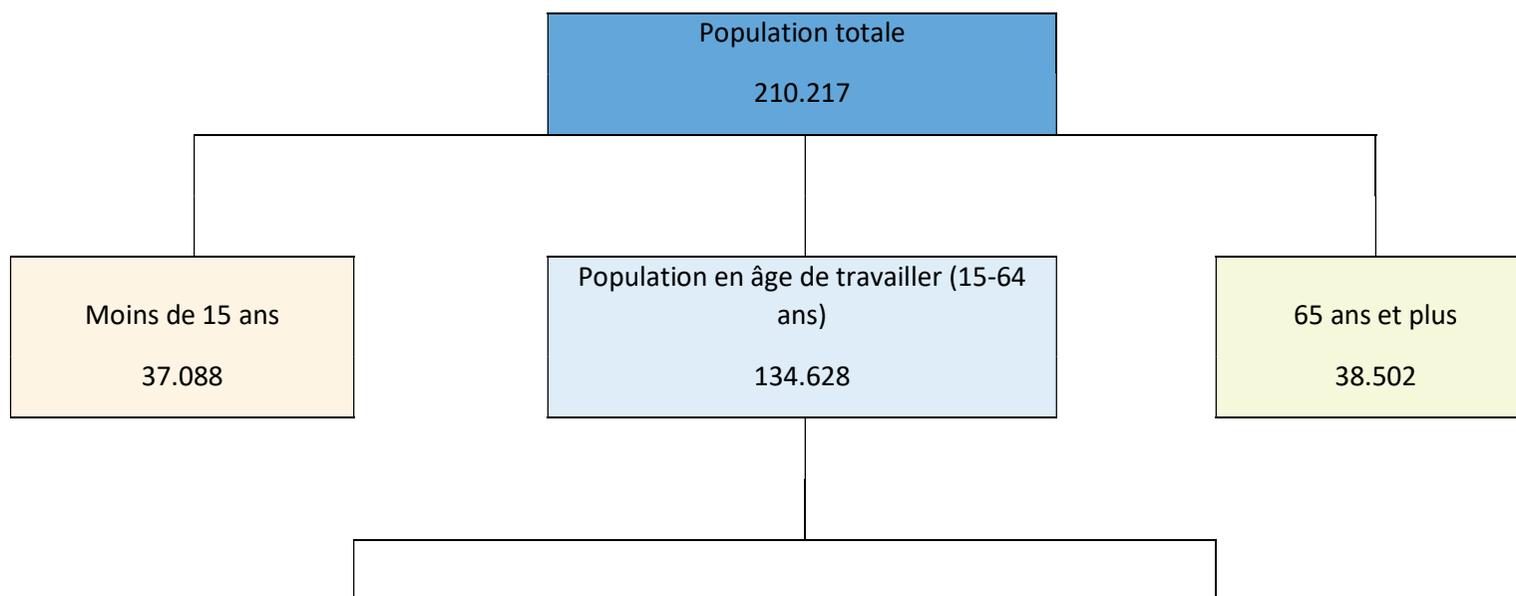
### 1.5.1. Indicateurs globaux du marché du travail

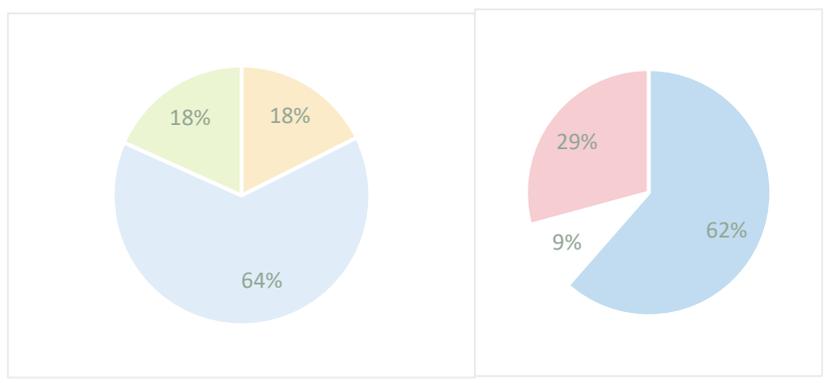
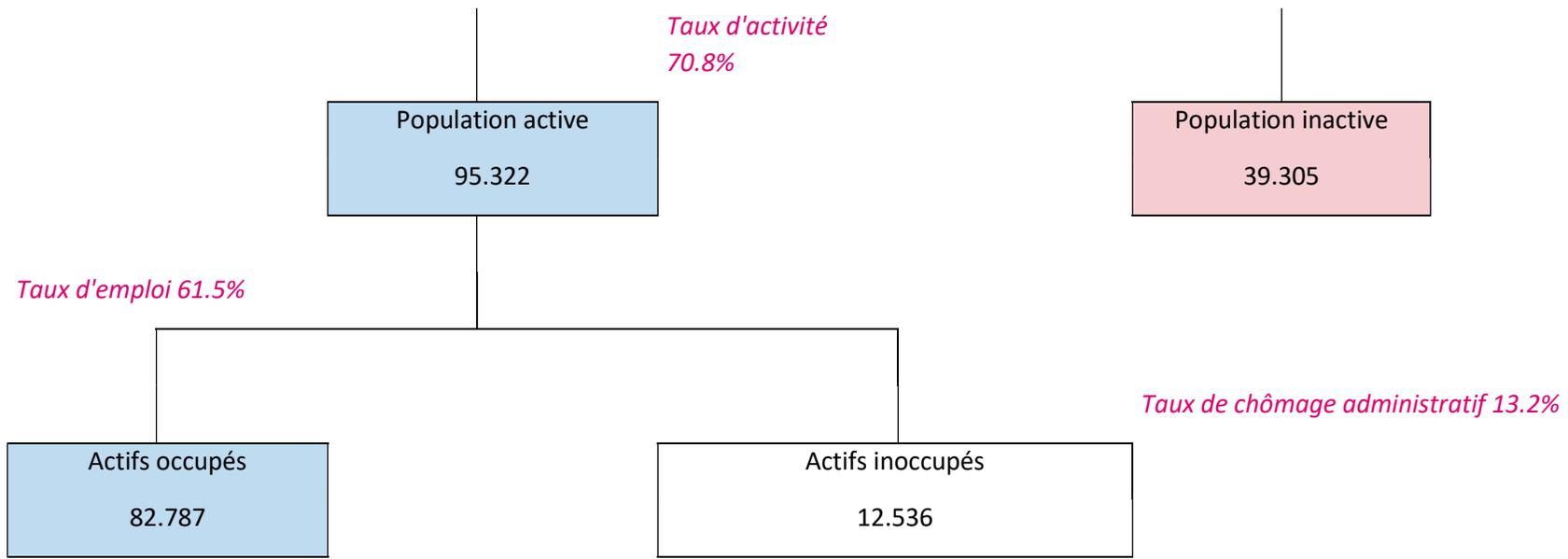
Le schéma ci-dessous présente la structure d'activité de la population du bassin de Verviers. Il s'agit d'estimations exprimées en moyennes annuelles.

#### Structure d'activité de la population en 2018

Source : Steunpunt Werk (moyennes annuelles 2018)

Calculs : IWEPS





### 1.5.2. *Éléments de synthèse*

Par rapport aux données du Rapport analytique et prospectif de 2018, la situation du bassin de Verviers s'est améliorée à plusieurs niveaux. Par exemple, les perspectives d'évolution de population à l'horizon 2034 sont maintenant légèrement supérieures à la moyenne wallonne, le taux de chômage des jeunes est en recul et le nombre de postes de travail salariés et de créations d'entreprises est en augmentation. Par ailleurs, l'indice de vieillissement de la population du bassin est toujours assez bas.

Par contre, le taux de chômage y est actuellement toujours plus élevé que la moyenne wallonne, plus particulièrement pour les catégories des femmes, des 50 ans et plus et des personnes issues de l'immigration hors UE.

## 2. Offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences : ressources des territoires

### 2.1. Données globales, de cadrage

**Remarque 1 :** La grande majorité des données relatives à l'enseignement obligatoire présentées dans le point 2.1. sont issues de données authentiques (délivrées par des institutions publiques<sup>8</sup>) non certifiées<sup>9</sup> ; certaines sont, par ailleurs, le fruit de calculs réalisés par l'IBEFE de Verviers sur base de celles-ci. Aussi, étant donné que la source principale utilisée pour le présent passage diffère de celle, certifiée, sur laquelle se basent les analyses du point 2.2., les comparaisons ne sont pas possibles. Il n'est dès lors pas opportun, pour l'enseignement obligatoire ordinaire, d'établir un lien strict entre les tableaux et les analyses des deux parties du présent chapitre. Le lecteur est invité à se référer aux différentes sources référencées.

**Remarque 2 :** Les données de cadrage (analyses des deux parties du présent chapitre) fournissent des informations par établissements sièges<sup>10</sup>. Ces derniers peuvent être établis dans un autre bassin que certaines de leurs implantations.

**Remarques générales :** les opérateurs Enseignement et IFAPME/SFPME comptabilisent les élèves/apprenants en année scolaire. Les autres données font référence aux années civiles.

Les rapports sont établis sur base des dernières données disponibles au moment de la rédaction (juillet/août 2021).

#### 2.1.1. Nombre total d'apprenants dans le bassin

##### Formation initiale

Enseignement obligatoire	Nombre d'apprenants			
	Bassin	% Wallonie <sup>11</sup>	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement secondaire (Source : Etnic, 2018-2019 ; Calculs : OQMT-IBEFE Verviers)				
<b>Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice</b>	17.495	6,3 %	4,8 %	ND
• Premier degré	5.781	6,4 %	4,9 %	ND
• Deuxième degré	6.008	6,5 %	5,0 %	ND
Forme générale	3.133	6,6 %	4,9 %	ND
Forme technique et artistique de transition	396	4,8 %	4,0 %	ND
Forme technique et artistique de qualification	1.373	7,1 %	5,7 %	ND
Forme professionnelle	1.106	6,2 %	5,1 %	ND
• Troisième degré	5.577	6,3 %	5,0 %	ND
Forme générale	2.336	6,6 %	5,0 %	ND

<sup>8</sup> Cf. Source Etnic, calculs IWEPS.

<sup>9</sup> Les données certifiées sont délivrées par le service en charge de l'organisation des établissements d'enseignement secondaire ordinaire qui définit entre autres le nombre de périodes-professeurs dont peuvent bénéficier les établissements scolaires sur base de leur population au 15 janvier de l'année précédente.

<sup>10</sup> Le Pouvoir Organisateur d'une école doit établir son siège administratif au sein d'une de ses implantations, d'où l'appellation « établissement siège ».

<sup>11</sup> Les données certifiées de la Wallonie n'incluent pas celles de la Communauté germanophone.

Enseignement obligatoire	Nombre d'apprenants			
	Bassin	% Wallonie <sup>11</sup>	% FWB	% Femmes (Bassin)
Forme technique et artistique de transition	281	4,3 %	3,5 %	ND
Forme technique et artistique de qualification	1.645	6,5 %	5,1 %	ND
Forme professionnelle	1.315	6,2 %	5,1 %	ND
<b>Enseignement secondaire ordinaire en alternance</b>	449	5,6 %	4,8 %	ND
• Deuxième degré	217	4,8 %	4,2 %	ND
• Troisième degré	232	6,5 %	5,4 %	ND
<b>IFAPME Apprentissage (Source : IFAPME, 2019-2020)</b>				
Inscriptions	495	10.5%	SO	21.2%
Personnes sous contrat	383	8.7%	SO	27.5%

### L'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

L'enseignement secondaire ordinaire se répartit en quatre degrés :

- 1<sup>e</sup> degré (degré d'observation)
- 2<sup>e</sup> degré (degré d'orientation)
- 3<sup>e</sup> degré (degré de détermination)
- 4<sup>e</sup> degré (ce degré ne concerne que l'option « Soins infirmiers »).

L'enseignement secondaire ordinaire est organisé sous différentes formes à partir du 2<sup>e</sup> degré : Général, Technique de transition, Technique de qualification, Artistique de transition, Artistique de qualification, Professionnel.

Les sections de transition préparent à la poursuite des études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur, tout en offrant des possibilités d'entrer dans la vie active. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) est délivré au terme de la 6<sup>e</sup> année de ces études.

Les sections de qualification et le professionnel préparent à l'entrée dans la vie active tout en permettant la poursuite d'études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et/ou un certificat de qualification (CQ) sont délivrés au terme de ces études. Et ce, selon les cas, soit à l'issue d'une 6<sup>e</sup> année soit au terme d'une 7<sup>e</sup> année (CQ6 et/ou CQ7).

## L'alternance et l'apprentissage dans la formation initiale

En plus de l'enseignement en plein exercice, **l'enseignement qualifiant s'organise également en alternance** qui est conçu selon deux modalités qui relèvent de l'enseignement secondaire de qualification :

L'enseignement en alternance qui vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 *définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*, on parle d'alternance « article 49 » ;

L'enseignement en alternance organisé sur la base de profils de formations spécifiques. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité, on parle d'alternance « article 45 ». Les options organisées en alternance article 45 sont sanctionnées par un CQ spécifique.

### Enseignement spécialisé

Enseignement obligatoire	Nombre d'apprenants			
	Bassin	% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement spécialisé (Source : DGEO 2018-2019 ; calculs : OQMT - IBEFE Verviers )				
Forme 3	436	4,3 %	3,6 %	ND
Forme 4	/	/	/	ND

L'enseignement spécialisé permet de rencontrer les besoins éducatifs spécifiques des élèves en difficulté et vise à leur épanouissement personnel ainsi qu'à leur intégration sociale et/ou professionnelle. L'élève y évolue, à son rythme, grâce à un encadrement pédagogique, paramédical, psychologique et social permettant une individualisation de l'enseignement. Comme l'enseignement ordinaire, l'enseignement spécialisé intègre les objectifs et missions de l'enseignement.

L'enseignement secondaire spécialisé est organisé en quatre formes, prenant en compte le projet personnel de l'élève.

- La forme 1 : enseignement d'adaptation sociale
- La forme 2 : enseignement d'adaptation sociale et professionnelle
- La forme 3 : enseignement professionnel
- La forme 4 : enseignement général, technique, artistique ou professionnel de transition ou de qualification

Chacune des formes d'enseignement est organisée en une ou plusieurs phases qui s'articulent autour du projet personnel de l'élève et du projet d'établissement. Une phase correspond à la durée requise pour que l'élève maîtrise les objectifs ou les référentiels des compétences fixés.

L'enseignement spécialisé de formes 3 et 4 peut aussi être organisé en alternance à partir de la phase 2. On parle d'alternance « article 47 » en référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité.

Commentaire : A la forme 4 ne peuvent accéder que des élèves issus de l'enseignement de type 3. Cela concerne peu d'élèves pour l'ensemble de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB). Il s'agit d'un enseignement proche de l'enseignement ordinaire avec un encadrement spécialisé.

### Formation supérieure

Enseignement de Promotion sociale (Source : DGENORS, Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019 ; calculs : IBEFE Verviers)	Nombre d'apprenants		
	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Niveau supérieur court	389	1.2%	ND
Niveau supérieur long	-		ND
Enseignement supérieur	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Supérieur non universitaire (HE et ESA) (Source : ARES, 2019-2020)	1.200	1.5%	55.3%
Universitaire	-	-	-

### Formation pour adultes

Enseignement de Promotion sociale (Source : DGENORS, Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2018-2019) <sup>12</sup>	Nombre d'apprenants		
	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Niveau secondaire inférieur	1.582	3.1%	ND
Niveau secondaire supérieur	1.716	2.9%	ND
IFAPME (Source : IFAPME, 2019-2020)	Bassin	% Wallonie	% Femmes (Bassin)
Formation accélérée à la gestion	91	10.0%	34.1%
Année préparatoire à la formation chef d'entreprise	141	7.0%	37.6%
Formation de chef d'entreprise	382	4.9%	33.7%
Coordination et encadrement	61	5.8%	57.4%
Personnes sous convention de stage	383	8.7%	35.5%
FOREM/Bruelles Formation hors Centre de Compétence (Source : Le Forem, 2020)	Bassin	% Wallonie	% Femmes (Bassin)
<b>Gestion propre</b>	552	4.2%	64.0%
Demandeurs d'emploi	548	4.5%	63.9%
Travailleurs	4	<0.1%	75.0%
Etudiants	0	0	0.0%
<b>Gestion partenariale</b>	1469	6.5%	56.6%
Demandeurs d'emploi	1460	6.4%	56.6%
Travailleurs	9	9.8%	55.6%
Etudiants	0	0	0.0%
<b>Cellule de conversion</b>	260	11.8%	21.9%
Demandeurs d'emploi	260	11.8%	21.9%
CISP (Source : SPW, 2019)	Bassin	% Wallonie	% Femmes (Bassin)
DEFI	534	4.9%	64.4%
EFT	124	2.7%	31.5%

<sup>12</sup> Le nombre d'étudiants s'obtient en comptabilisant les étudiants régulièrement inscrits dans la 1<sup>ère</sup> unité d'enseignement suivie dans l'année scolaire.

## Enseignement de Promotion sociale

L'enseignement de Promotion sociale s'inscrit, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), dans un processus d'éducation tout au long de la vie. Il offre un large choix de formations organisées de manière permanente ou occasionnelle et de niveau tant secondaire que supérieur et au terme desquelles il délivre des titres reconnus (certificats et diplômes). Il compte 160 établissements sur le territoire de la FWB. Il s'adresse à toute personne – travailleur, demandeur d'emploi, retraité, ... de plus de 18 ans (plus de 15 ans à certaines conditions) qui souhaite obtenir une qualification, se perfectionner, entamer une reconversion professionnelle ou encore acquérir de nouvelles compétences pour son évolution personnelle.

Les formations sont composées de différents modules (UE ou Unités d'Enseignement). Chaque section comporte des UE, souvent une ou plusieurs UE de stage et, habituellement, une UE épreuve intégrée. Chaque UE est sanctionnée par une attestation de réussite et chaque étudiant peut capitaliser ces attestations afin de personnaliser son parcours. A condition de respecter l'organigramme de la section et la limite éventuelle de validité des attestations de réussite des UE, les étudiants peuvent adapter le rythme de leur formation en choisissant le nombre d'UE qu'ils veulent suivre et, ainsi, être en mesure de tenir compte d'éventuelles contraintes personnelles (professionnelles, familiales, ...), l'EPS permet de cumuler études et emploi. Les cours sont dispensés en journée, en soirée et/ou le samedi, pendant l'année scolaire ; les horaires varient selon les établissements et les formations.

Le bassin de Verviers héberge 5 établissements d'enseignement de Promotion sociale. Tous sont basés à Verviers, à l'exception de l'EAfc Ardenne Bleue qui est situé à Dison.

- Ecole de Promotion sociale des F.P.S. de Verviers
- EAfc – Ardenne Bleue (Dison – Malmedy – Waimes – Welkenraedt)
- Institut de Promotion sociale orientation commerciale
- Institut d'enseignement technique Don Bosco
- IPEPS orientation technologique

## IFAPME

L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises ou IFAPME, est un organisme d'intérêt public subventionné par la Région wallonne. Il coordonne, sur le plan pédagogique, administratif et financier, un Réseau de 8 centres de formation spécialisés, constitués en ASBL, qui sont répartis géographiquement sur 16 sites couvrant toute la Wallonie. Le Réseau IFAPME propose plus de 130 formations, dans tous les secteurs d'activité : métiers de la vente et du commerce, de la construction, l'automobile, les soins aux personnes, l'Horeca, l'industrie alimentaire, métiers économiques et de conseil aux entreprises, l'information et le graphisme, la petite enfance, les métiers verts, ...

Les types de formations organisés sont les suivants :

**Formation en alternance – Apprentissage (A) :** Une formation en alternance (Apprentissage), permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. C'est une formation à la fois générale, technique et pratique, d'une durée de 3 ans (en général). Elle est destinée à un public de jeunes, de 15 à 26 ans. La formation se fait en parallèle dans une entreprise agréée par l'IFAPME (3 à 4 jours par semaine) et dans un Centre de formation du réseau IFAPME (1 à 2 jours par semaine, en journée). La formation en

alternance se base sur un contrat qui est conclu entre l'apprenant et une entreprise (ou un indépendant), sous la supervision d'un référent IFAPME (délégué à la tutelle) : le **contrat d'alternance**. Au terme de la formation, sont délivrés des **Certificats d'apprentissage**.

**Formation de Coordination et d'encadrement (COEN)** : La formation de Coordination et d'Encadrement (COEN) permet d'acquérir les compétences techniques spécifiques à un métier. Elle prépare à l'exercice d'une fonction salariée d'encadrement de personnes, d'adjoint à la direction ou de coordination de projet au sein d'une entreprise. Elle est accessible dès 18 ans. C'est une formation diplômante d'une durée d'un an (remarque : une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers), qui peut être dispensée en alternance, par la conclusion d'une **Convention de stage**. Le programme ne propose pas de cours de gestion et ne prépare pas à devenir indépendant. Les 8 heures de cours par semaine sont données en horaires décalés (le soir ou le week-end) ; ce qui permet de se former tout en travaillant ou d'optimiser sa formation par un stage en entreprise pendant la journée (Convention de stage).

**Formation de Chef d'entreprise (CE)** : La formation de Chef d'entreprise permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. Elle prépare à un emploi salarié, à créer son entreprise, à reprendre l'entreprise familiale ou à devenir indépendant. Elle est accessible dès 18 ans et peut être envisagée après un contrat d'apprentissage ou après des études secondaires, mais aussi dans une logique de réorientation professionnelle. La formation de Chef d'entreprise s'étale en principe sur 2 ans, mais peut parfois durer 1 ou 3 ans. Une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers techniques, notamment pour les stagiaires qui n'ont aucune pratique ou connaissance préalable.

La formation comporte 8 heures de cours par semaine, la plupart du temps organisées en horaires décalés (le soir ou le week-end), ce qui permet d'optimiser la formation par un stage en entreprise durant la journée (30 heures par semaine). Trois formules d'alternance sont possibles : la **Convention de stage**, le stage libre (pour les personnes en activité professionnelle dans un autre secteur que celui de la formation) ou encore la reconnaissance de son activité (pour les personnes employées dans une entreprise liée au secteur de leur formation). Remarque : ces trois possibilités expliquent que, dans les données de cadrage, le nombre de conventions de stages soit inférieur au nombre d'inscrits à la formation de Chef d'entreprise.

En fin de formation et après réussite des épreuves finales, sont délivrés aux stagiaires et aux auditeurs (apprenants sans convention de stage) des **Diplômes de formation de Chef d'entreprise**, homologués par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui répondent aux conditions définies dans les lois d'accès aux professions. Dans la plupart des formations, sont également délivrés des **Certificats de connaissances de base en gestion**.

En complément, le Réseau des Centres de formation de l'IFAPME propose également des formations continues et des formations à la création et à la transmission d'activité.

Le bassin héberge un centre IFAPME à Verviers.

## Le Forem

Le Forem, Service Public Wallon de l'emploi et de la formation, dispose en Wallonie de 31 Centres de formation, qui proposent plus de 250 formations qualifiantes permettant d'acquérir ou d'approfondir les compétences nécessaires à un métier, et notamment dans les métiers en pénurie.

Celles-ci s'adressent à des demandeurs d'emploi, mais aussi parfois à des travailleurs et des étudiants. Elles sont organisées soit en gestion propre, soit en partenariat.

Le bassin de Verviers compte 4 centres de formation (Heusy, Malmedy, Petit-Rechain et Verviers).

## CISP

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP), constitués sous la forme d'ASBL, de CPAS ou d'association de CPAS, assurent la formation de demandeurs d'emploi faiblement qualifiés, éloignés de l'emploi. Ils sont agréés par la Région wallonne.

Ils ont pour mission de « Favoriser l'insertion socioprofessionnelle du stagiaire, par l'acquisition de connaissances, compétences et comportements nécessaires à son insertion directe ou indirecte sur le marché de l'emploi, à son émancipation sociale et à son développement personnel » (cf. décret du 10 juillet 2013).

Pour ce faire, ils mettent en œuvre une pédagogie spécifique et individualisée.

Les actions de formation des CISP se déploient en deux types de démarches :

- La démarche « **entreprise de formation par le travail** » (**EFT**), qui combine une approche théorique d'un métier et une mise en situation réelle de travail à travers une production de biens et services
- La « **démarche de formation et d'insertion** » (**DEFI**), qui comprend des cours, des exercices pratiques et éventuellement des stages en entreprise.
- Les filières des CISP visent l'un ou l'autre des objectifs suivants :
- **L'orientation professionnelle** : actions pédagogiques structurées permettant au stagiaire d'envisager différentes alternatives qui favorisent son insertion socioprofessionnelle, ainsi que de concevoir ou confirmer son projet professionnel et personnel
- **La formation de base** : formation générale ou technique visant l'acquisition de connaissances élémentaires, de compétences générales et techniques et de comportements utiles à l'insertion socioprofessionnelle et qui ne sont pas nécessairement liées à un métier déterminé
- **La formation professionnalisante** : formation visant l'acquisition de connaissances, compétences et comportements socioprofessionnels nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé.

La durée des formations est variable en fonction du type de filière, du programme, du niveau de qualification attendu et du profil, ainsi que de chaque stagiaire. Elle ne peut toutefois pas excéder 2.100 heures. A l'issue des formations, les centres délivrent une attestation de fréquentation.

**9 Centres d'insertion socioprofessionnelle agréés sont implantés sur le territoire du bassin de Verviers :** Cap Terre (EFT), Le Cid (DEFI), Croc'Espace (EFT), Edit (DEFI), EPI (DEFI), Esope (DEFI), Isocèle (EFT), Lire et Ecrire (DEFI), Sima (DEFI)

## Les CFISPA

Les Centres de Formation et d'Insertion Socio Professionnelle Adaptés s'adressent aux personnes ayant un handicap reconnu par l'AVIQ ou par un autre organisme ou ayant terminé leur scolarité dans l'enseignement secondaire spécialisé.

Ces centres proposent un parcours pouvant comprendre selon la situation du stagiaire :

- Une phase de détermination de projet,
- Une phase de validation de projet,
- Une phase de formation qualifiante,
- Une phase de suivi post-formatif.

Il n'existe pas de CFISPA sur le territoire du bassin.

Enseignement non obligatoire	Nombre d'apprenants			
	Bassin	% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (AVIQ)				
Orientation/Formation de base	Pas de centre	sur le territoire	du bassin	
Formation professionnalisante				

## Formation complémentaire

CTA (Source : DGEO – DREMT, 2019 ; calculs : OQMT-IBEFE)	Nombre d'apprenants		
	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Élèves de l'enseignement secondaire qualifiant	Pas de CTA	sur le territoire	du bassin
Élèves du 3 <sup>e</sup> degré de l'enseignement secondaire de transition			
Autres « en âge d'obligation scolaire » (primaire, 1 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> degré)			
Étudiants de l'enseignement de Promotion sociale			
Étudiants de l'enseignement supérieur			
Demandeurs d'emploi			
Travailleurs			
Enseignants			

Centres de compétences/centres de référence <sup>13</sup> (Source : Le Forem, 2020)			
<b>Gestion propre</b>	2.088	12.1%	30.0%
Demandeurs d'emploi	1.478	14.5%	29.7%
Travailleurs	454	12.4%	28.4%
Etudiants	156	0.0%	0.0%
<b>Gestion partenariale</b>	274	3.9%	19.0%
Demandeurs d'emploi	274	3.9%	19.0%
Travailleurs	0	0.0%	0.0%
Etudiants	0	0.0%	0.0%

### Les Centres de Technologies Avancées (CTA)

Un Centre de Technologies Avancées (CTA) est une infrastructure reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et installée dans un établissement d'enseignement secondaire qualifiant mettant des équipements de pointe à disposition des élèves, des étudiants et des enseignants des enseignements secondaire, supérieur et de Promotion sociale, quels que soient le réseau et le caractère d'enseignement, ainsi que des formateurs de l'IFAPME/Espace Formation PME, des demandeurs d'emploi et des travailleurs. Cette offre de formation qualifiante doit être complémentaire, tant au niveau géographique que sectoriel, à l'offre des Centres de Compétences en Région wallonne et à celle des Centres de Référence professionnelle en Région bruxelloise.

Les CTA sont développés en priorité pour les secteurs professionnels porteurs afin de fournir une offre de formation encore plus pointue que celle fournie dans les filières techniques et professionnelles et répondre ainsi aux besoins des secteurs concernés (métiers en pénurie).

Ils ont également pour mission de participer à la découverte métiers des élèves du dernier cycle de l'enseignement primaire et du premier degré de l'enseignement secondaire.

Il existe trente Centres de Technologies Avancées en FWB mais aucun dans le bassin de Verviers.

### Les Centres de Compétences (CDC)

Les Centres de Compétences (CDC) sont des pôles de formation, de veille et de sensibilisation. Ils s'inscrivent dans une logique de développement économique et social, pour répondre à des besoins exprimés par les entreprises et les travailleurs. Conçus selon une approche ouverte et multifonctionnelle, ces centres sont des lieux de formation modernes mais aussi des espaces dédiés à la connaissance, au savoir-faire et à l'innovation. Ils sont des vecteurs d'une nouvelle culture technologique pour les travailleurs, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les enseignants, les chefs et cadres d'entreprise.

<sup>13</sup> Il s'agit ici uniquement des centres de compétences FOREM et en partenariat avec le Forem.

Il y a actuellement 25 Centres de Compétences en Wallonie, qui travaillent en réseau et dont la coordination est assurée par le Forem.

Le territoire du Bassin de Verviers compte trois Centre de Compétences : le Polygone de l'Eau, Form'Alim et le Campus Automobile (antenne de Technifutur).

### 2.1.2. Indicateurs globaux par bassin

Attention : les données reprises dans le tableau ci-dessous ne portent pas toujours sur les mêmes années ni les mêmes sources et ne permettent donc pas de faire des rapprochements ou des comparaisons. Le lecteur est invité à se référer aux sources référencées.

Indicateurs	Bassin	FWB
Taux d'inscrits dans le premier degré différencié	8,8 %	7,2 %
Ratio qualification/transition au niveau secondaire	49,5 %	48,0 %
Part de secondaire spécialisé dans le total du secondaire	3,3 %	4,7 %
Part de l'alternance dans l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant	10,0 %	7,9 %
Part de l'alternance total (en intégrant l'apprentissage IFAPME)	ND	ND

Sources : Etnic 2018-2019 ; Calculs : OQMT - IBEFE Verviers

### 2.1.3. Focus sur l'alternance

Pour ce focus, les données ont été fournies par l'OFFA (Office Francophone de la Formation en Alternance) ; dès lors, elles se rapportent exclusivement aux formations des CEFA, de l'IFAPME et du SFPME.

Les calculs ont été réalisés selon les procédures de calcul des indicateurs en application à cette période. La période d'analyse s'étale du début de l'encodage des données dans la plateforme (ainsi que l'application temporaire) au 31 décembre 2020. Les données ont été extraites de la plateforme OPLA en juin 2021.

La plateforme OPLA, qui a été lancée en novembre 2019, reprend les données qui ont été encodées ou transmises par les opérateurs actifs dans la formation en alternance, à savoir :

- Les CEFA (Centre d'Education et de Formation en Alternance), dont les données sont encodées directement dans la plateforme. A ce jour, seules les données relatives aux CEFA wallons sont encodées
- L'IFAPME (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées par l'opérateur quotidiennement depuis sa propre application
- Les données du SFPME (Service Formation des Petites et Moyennes Entreprises) transférées quotidiennement par l'opérateur depuis sa propre application (à ce jour, peu de données disponibles).

## Inscriptions des apprenants résidant dans le bassin

Le tableau ci-dessous reprend les apprenants inscrits chez un opérateur en formation en alternance et ayant minimum 1 jour actif au cours de l'année 2020. Ainsi, 1.383 apprenants résidant dans le bassin de Verviers sont inscrits auprès d'un opérateur en formation en alternance (tout bassin confondu).

Parmi ces apprenants, 114 sont considérés comme « sans alternance », à savoir qu'ils n'ont jamais eu de contrat signé avec une unité d'établissement.

### *Inscriptions apprenants – Année 2020*

Source : OFFA, 2020

	Total inscrits (dont sans contrat)	Total inscrits sans date de fin (dont sans contrat)	Total inscriptions (dont sans contrat)
Bassin du Brabant Wallon	944 (68)	300 (25)	1.151 (93)
Bassin de Hainaut Centre	1.757 (112)	620 (46)	2.377 (158)
Bassin de Hainaut Sud	2.143 (158)	740 (49)	2.883 (207)
Bassin de Wallonie Picarde	896 (76)	254 (12)	1.150 (88)
Bassin de Huy-Waremme	734 (49)	302 (22)	1.036 (71)
Bassin de Liège	2.762 (204)	843 (40)	3.605 (244)
<b>Bassin de Verviers</b>	<b>1.085</b> <b>(90)</b>	<b>298</b> <b>(24)</b>	<b>1.383</b> <b>(114)</b>
Bassin du Luxembourg	911 (72)	324 (28)	1.235 (100)
Bassin de Namur	1.401 (96)	557 (37)	1.958 (133)
<b>Total Wallonie</b>	<b>12.633</b> <b>(925)</b>	<b>4.238</b> <b>(283)</b>	<b>16.778</b> <b>(1.208)</b>
Bassin de Bruxelles	ND	ND	ND

Par ailleurs, un filtre a été ajouté pour les apprenants n’ayant aucune date de certification ni de fin théorique (aucune donnée encodée dans la plateforme pour ces variables). Ainsi, il est constaté que, parmi les 1.383 apprenants inscrits dans le bassin au cours de l’année 2020, 298 ont une durée de formation supérieure à 3 ans. La question peut donc se poser pour ces apprenants s’ils sont toujours (peuvent être considérés comme) inscrits chez un opérateur.

### **Nombre de contrats par opérateur**

Ce volet se concentre sur l’ensemble des contrats qui ont débuté dans une unité d’établissement du bassin de Verviers au cours de la période 2016-2020 (étant peu nombreux, les contrats antérieurs à 2016 ont également été intégrés dans le total général). Un apprenant peut donc être comptabilisé plusieurs fois, le traitement se faisant sur le numéro de contrat et non sur le numéro de registre national de l’apprenant.

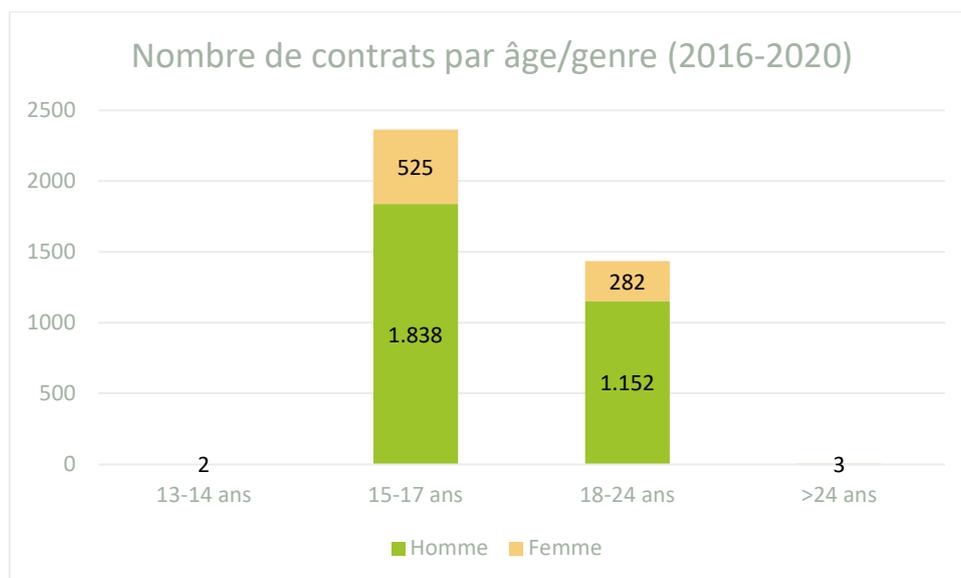
#### *Nombre de contrats débutés par opérateur au sein d’une UE du bassin de Verviers*

Source : OFFA, 2020

	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL contrats
SFPME	0	0	0	0	0	0
IFAPME	558	415	428	360	279	2.040
CEFA	353	336	392	378	303	1.762
Inconnu	0	0	0	0	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>911</b>	<b>751</b>	<b>820</b>	<b>738</b>	<b>585</b>	<b>3.805</b>

A la lecture du tableau ci-dessus, on constate que, à l’exception d’une augmentation en 2018 tant à l’IFAPME que dans les CEFA, le nombre de contrats est en baisse depuis 2016. Il a atteint en 2020 un chiffre particulièrement bas. Il faut cependant souligner que la crise sanitaire a gelé, sur une longue période, les contrats de secteurs qui en enregistrent habituellement beaucoup comme le commerce ou l’HoReCa. Par ailleurs, les chiffres de l’IFAPME au 31/12/2020 ne montrent qu’une diminution de 36 contrats par rapport à 2019.

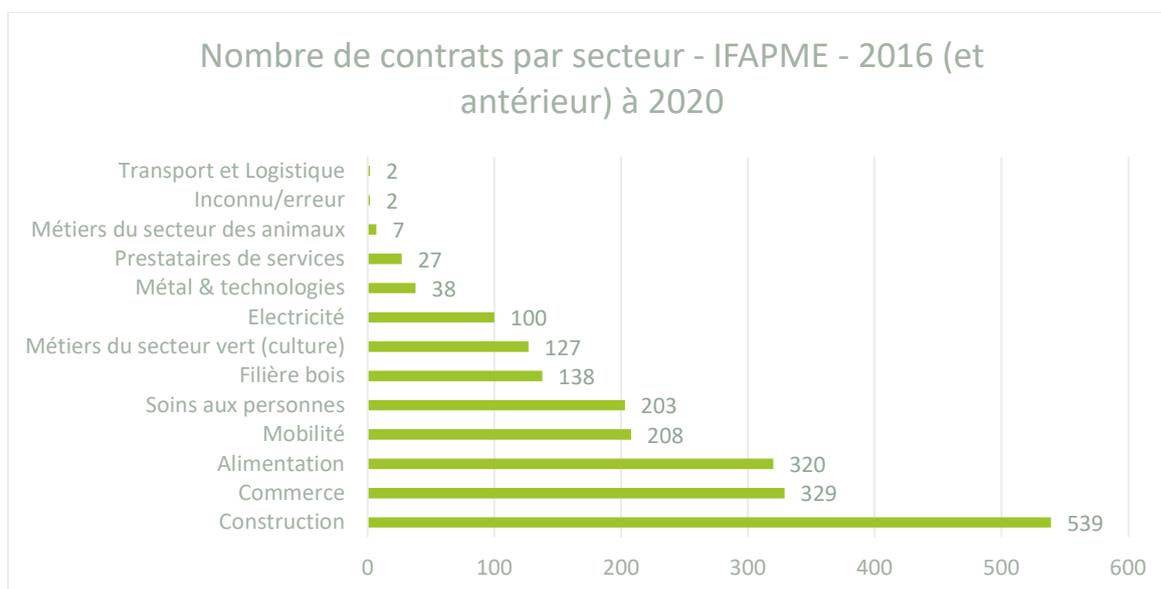
### Nombre de contrats par âge et genre

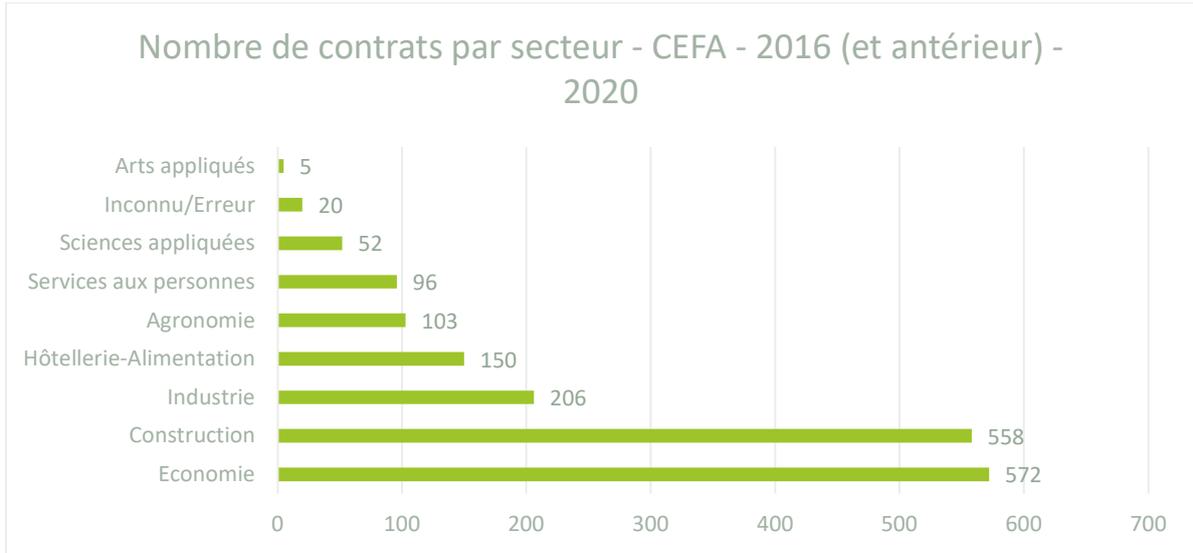


NB : Pour information, les données relatives au genre se basent sur la variable « civilité » encodée dans la plateforme OPLA. En effet, il n'existe pas de variable relative au genre de l'apprenant. Il convient dès lors d'être prudent quant aux données reprises pour cette variable, ne s'agissant ici que d'avoir une visualisation générale sur la question du genre. Les contrats sans information de civilité ou d'âge n'ont pas été pris en compte.

### Nombre de contrats par secteur selon l'opérateur

La classification par secteur se base sur celle des codes métiers spécifiques à chaque opérateur. Les contrats antérieurs à 2016 étant peu nombreux, ils ont également été intégrés dans le total.





Les 2 secteurs comptabilisant le plus de contrats sont comparables chez les deux opérateurs puisque le secteur Economie des CEFA regroupe essentiellement les métiers de la vente (vendeur, auxiliaire de magasin).

**Nombre d'unités d'établissement agréées**

Définition : L'indicateur renseigne le nombre d'unités d'établissement qui ont été agréées. Une unité d'établissement n'est ici comptabilisée qu'une seule fois (selon la date du premier agrément) et ce, même si elle possède plusieurs agréments, dans le but d'évaluer les unités d'entreprises qui se sont insérées dans la formation en alternance.

Il est important de préciser que parmi l'ensemble des unités d'établissement qui ont été agréées dans le bassin de Verviers, 52.3% ont signé au minimum 1 contrat d'alternance avec un apprenant, les autres unités d'établissement n'ayant jamais eu d'apprenants en alternance (selon les données encodées au sein de la plateforme OPLA).

*Unités d'établissement agréées – Bassin EFE Verviers*

Source : OFFA, 2020

	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
						contrats
Nombre UE	2.097	124	134	111	106	2.572

## 2.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant

Commentaire : les tableaux ci-dessous reprennent, pour chaque type d'opérateur et par secteur, le détail de l'offre de formation proposée sur le territoire du bassin de Verviers et de sa fréquentation. Les intitulés des options/formations et des secteurs, ainsi que la classification des options/formations dans ceux-ci sont spécifiques à chaque opérateur. Ils ont été conservés. Toutefois, afin de pouvoir disposer d'une référence commune, lorsque l'information était disponible, les codes Rome V3 correspondant ont été indiqués. Nous attirons cependant l'attention sur le fait qu'une offre peut correspondre à plusieurs codes Rome V3, parfois dans des familles de métiers différentes.

**Remarque générale** : Pour rappel, nous avons opté pour une présentation des intitulés des options de l'enseignement au masculin. Ces intitulés doivent être lus de manière épiciène.

Les données de fréquentation reprises dans les tableaux ci-dessous reprennent les élèves inscrits dans le 3<sup>e</sup> degré de l'enseignement secondaire qualifiant. Ceux-ci sont comptabilisés par établissement siège. Pour rappel, certains établissements sont répartis sur plusieurs implantations qui peuvent être sises dans d'autres bassins.

### La Certification par Unités d'Acquis d'Apprentissage (CPU)

Depuis le 1er septembre 2018, il est institué un enseignement à titre expérimental aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire qualifiant.

La CPU qui signifie Certification Par Unités d'Acquis d'Apprentissage, est un dispositif qui organise la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) sur base de nouveaux profils de certification élaborés par le SFMQ. Chaque UAA est validée lors d'une épreuve de qualification. La certification finale sera acquise (obtention du Certificat de qualification) lorsque l'ensemble des UAA aura été validé.

Le dispositif de la CPU est organisé dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement spécialisé de forme 4, de plein exercice et en alternance. À ce jour, il existe 35 options organisables en CPU et 3 projets pilotes ouverts dans des écoles prédéfinies.

Les données de fréquentation pour les options en CPU qui figurent dans les tableaux de la formation initiale portent exclusivement sur le 3<sup>e</sup> degré, à savoir les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années.

Depuis leur mise en place, les profils CPU remplacent graduellement les anciennes options. Lorsque ces profils coexistent au sein d'un établissement, le nombre d'élèves est cumulé sous l'appellation de l'option en CPU. Les calculs d'évolution de fréquentation ont été effectués sur cette même base. Les options concernées sont reprises en commentaires des tableaux.

## 2.2.1. Formation initiale

### Enseignement ordinaire de plein exercice (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degré)

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	AGENT AGRICOLE POLYVALENT (« Ouvrier qualifié en agriculture »)	P	A1101 A1405-07-9-10-11-14-16	1	19	ND	-96,6 %
	AGENT QUALIFIE DANS LES METIERS DU CHEVAL	P	A1407	1	21	ND	-27,5 %
	AGENT TECHNIQUE DE LA NATURE ET DES FORETS	TQ	A1101 A1203-4-5 A1404 A1414-16	1	31	ND	0,0 %
	ARBORISTE : GRIMPEUR – ELAGUEUR	7P	A1201	1	4	ND	-50,0 %
	ASSISTANT EN SOINS ANIMALIERS	P	A1501-3	1	55	ND	SO
	COMPLEMENT EN ART FLORAL	7P	D1209	1	2	ND	-60,0 %
	COMPLEMENT EN CONDUITE D'ENGINS FORESTIERS	7P	A1101	1	3	ND	-62,5 %
	COMPLEMENT EN ELEVAGE ET GESTION DE TROUPEAUX	7P	A1407-8-9-10-11	1	12	ND	+41,6 %
	COMPLEMENT EN MECANIQUE AGRICOLE ET/OU HORTICOLE	7P	I1603-7	1	11	ND	+10,0 %
	COMPLEMENT EN PRODUCTIONS HORTICOLES ET DECORATION FLORALE	7P	A1414	1	4	ND	+50,0 %
	COMPLEMENT EN TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT DE L'EQUITATION	7P	SO	1	5	ND	-28,5 %
	FLEURISTE	P	D1209	1	11	ND	-31,2 %
	HORTICULTEUR SPECIALISE EN AMENAGEMENT DE PARCS ET JARDINS	7P	A1213 A1414	1	7	ND	-12,5 %
	OUVRIER QUALIFIE EN HORTICULTURE	P	A1405-14-16	1	17	ND	-63,8 %
	OUVRIER QUALIFIE EN SYLVICULTURE	P	A1101 A1205	1	32	ND	-5,0 %

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
	TECHNICIEN EN AGRICULTURE	TQ	A1101 A1301-02 A1404-05-07-09-10-11-14-16	1	25	ND	+19,4 %
	TECHNICIEN EN HORTICULTURE	TQ	A1203 A1405-14-16	1	12	ND	-61,3 %
<b>Total Agronomie</b>				<b>17</b>	<b>271</b>	<b>ND</b>	<b>-11,8 %</b>

Source : DGEO 2016-207 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

ND : données non-disponibles.

SO : sans objet (aucun élève inscrit en 2016-2017 ou pas de correspondance de code ROMEV3).

L'OBG « agent agricole polyvalent » est organisée en CPU depuis 2018. Elle a remplacé l'option « ouvrier qualifié en agriculture » qui était nettement plus fréquentée en 5 et 6<sup>e</sup> année.

La hausse de fréquentation la plus importante depuis 2016-2017 concerne l'option « complément en productions horticoles et décoration florale » (+50,0%).

L'option « assistant en soins animaliers » n'existait pas en 2016-2017 mais représente maintenant 55 élèves dans le cursus.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
<b>Industrie</b>	CARROSSIER	P	H3404 I1606	1	17	ND	+5,8 %
	COMPLEMENT EN MAINTENANCE D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES	7P	SO	4	34	ND	+21,4 %
	COMPLEMENT EN SOUDAGE SUR TOLES ET SUR TUBES	7P	H2902-11-13	2	3	ND	-72,7 %
	ELECTRICIEN AUTOMATICIEN	TQ	I1309	3	130	ND	+0,0 %
	ELECTRICIEN INSTALLATEUR EN RESIDENTIEL	P	SO	2	13	ND	-51,9 %
	INSTALLATEUR ELECTRICIEN (« Electricien installateur industriel »)	P	SO	3	53	ND	+120,8 %

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
	MECANICIEN AUTOMATICIEN	TQ	I1302-04-10	1	9	ND	-35,7 %
	MECANICIEN D'ENTRETIEN	P	H2901-03 I1310	3	35	ND	+9,7 %
	MECANICIEN D'ENTRETIEN AUTOMOBILE	P	I1603-04	1	10	ND	-41,2 %
	MECANICIEN POLYVALENT AUTOMOBILE	TQ	I1604	1	16	ND	-15,8 %
	METALLIER-SOUDEUR	P	F1502 H2902-11-13	2	15	ND	-42,3 %
	TECHNICIEN EN CLIMATISATION ET CONDITIONNEMENT D'AIR	TQ	F1603 I1306	1	7	ND	+75,0 %
	TECHNICIEN EN INFORMATIQUE	TQ	I1401	1	26	ND	+36,8 %
	TECHNICIEN EN SYSTEMES D'USINAGE (« Technicien en usinage »)	P	H2903	2	21	ND	-21,4 %
<b>Total industrie</b>				<b>27</b>	<b>389</b>	<b>NB</b>	<b>-4,2 %</b>

Source : DGEO 2016-2017 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

L'option « Installateur électricien » bénéficie d'un profil CPU. En supplément des élèves de 5<sup>e</sup> année « Installateur électricien » les élèves de 6<sup>e</sup> année sous l'ancien régime « Electricien installateur industriel » sont comptabilisés dans l'addition des chiffres de fréquentation. 53 élèves se sont engagés dans cette option en CPU en 2019-2020, ce qui constitue une évolution de fréquentation favorable de plus de 120%.

La même remarque peut être formulée pour l'option en CPU « Technicien en systèmes d'usinage ». Les élèves de 6<sup>e</sup> qui sont repris dans les calculs sont sous l'ancien régime « Technicien en usinage ».

Les options « mécanicien d'entretien automobile » et « mécanicien polyvalent automobile » sont également organisées en CPU, leurs appellations n'ont pas été modifiées lors de cette évolution mais bien leur code OBG respectif.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
<b>Construction</b>	COMPLEMENT EN AGENCEMENT D'INTERIEUR	7P	F1604	1	12	ND	-25,0 %
	COMPLEMENT EN TECHNIQUES SPECIALISEES EN CONSTRUCTION-GROS OEUVRE	7P	F1201-02 F1502	1	13	ND	+44,4 %

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
			F1601-02-03-04-06-07-08-10 F1701-02-03 H2201				
	CUISINISTE	7P	F1604 I1306	1	7	ND	+16,7 %
	DESSINATEUR EN CONSTRUCTION	TQ	F1104	1	18	ND	+20,0 %
	EBENISTE	P	H2201-02-04-07-08 H2908	1	35	ND	+12,9 %
	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CENTRAL	7P	F1603 I1308	1	6	ND	SO
	MACON (« Ouvrier qualifié en construction – gros œuvre »)	P	F1703	2	23	ND	-66,0 %
	MENUISIER D'INTERIEUR ET D'EXTERIEUR (« Menuisier »)	P	F1501 F1604-07-08 H2201-02-04-05-06 H2912	1	20	ND	-40,8 %
	MONTEUR EN CHAUFFAGE ET EN SANITAIRE (« Monteur en sanitaire et chauffage »)	P	F1603	2	19	ND	-9,5 %
	OUVRIER EN RENOVATION, RESTAURATION ET CONSERVATION DU BATIMENT	7P	F1703	1	5	ND	-54,4 %
	TECHNICIEN DES INDUSTRIES DU BOIS	TQ	F1501 H2201-02-03-04-06-09 H2912	1	11	ND	-56,0 %
	TECHNICIEN EN CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS	TQ	F1104-07-08 F1201-02	2	32	ND	+18,5 %
	TECHNICIEN EN EQUIPEMENTS THERMIQUES	TQ	F1603-13 I1308	1	8	ND	-42,9 %
	<b>Total Construction</b>			<b>19</b>	<b>209</b>	<b>ND</b>	<b>-20,5 %</b>

Source : DGEO 2016-2017 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

Le Menuisier d'intérieur et d'extérieur est organisé en CPU en 5<sup>e</sup> année. Les élèves de 6<sup>e</sup> sont sous l'ancien régime « Menuisier ».

L'option « Maçon » n'était donnée en 2016-2017 qu'en alternance (article 45) sous cette appellation. Elle est organisée à présent dans le plein exercice en CPU et a remplacé l'option « Ouvrier qualifié en construction – gros œuvre ».

L'option « Monteur en chauffage et en sanitaire » bénéficie aussi d'un profil CPU. Les élèves de 6<sup>e</sup> année qui sont comptabilisés dans la comparaison sont sous l'ancien régime « Monteur en sanitaire et en chauffage ».

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
<b>Hôtellerie-Alimentation</b>	BOULANGER-PATISSIER	P	D1102-04 G1603 H1505 H2102	1	25	ND	-3,8%
	CHOCOLATIER-CONFISEUR-GLACIER	7P	D1104	1	11	ND	0,0 %
	COMPLEMENT EN TECHNIQUES SPECIALISEES DE RESTAURATION	7P	G1602	1	8	ND	0,0 %
	CUISINIER DE COLLECTIVITE	P	D1103 G1602-03-04 G1803	1	18	ND	+16,7 %
	HOTELIER – RESTAURATEUR	TQ	D1105 G1402 G1503 G1601-02-03-04 G1701-02-03 G1801-02-03 H1505	2	56	ND	-9,8 %
	RESTAURATEUR	P	D1105 G1402 G1601-02-03 G1801-02-03-04 H1505	4	49	ND	-30,9 %
	TRAITEUR-ORGANISATEUR DE BANQUETS ET DE RECEPTIONS	7P	D1101-03-05 G1402 G1601-02-03-04 G1801-03-04	2	15	ND	0,0 %
	<b>Total Hôtellerie-Alimentation</b>				<b>12</b>	<b>182</b>	<b>ND</b>

Source : DGEO 2016-207 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

Les populations des trois options de ce secteur marquent un statu quo depuis 2016-2017 : « chocolatier, confiseur, glacier », « complément en techniques spécialisées de restauration » et « traiteur-organisateur de banquets et de réceptions ».

L'option « cuisinier de collectivité » présente une certaine hausse : +16,7%.

Notons encore que l'option « Restaurateur » bénéficie d'un profil en CPU, elle a conservé son appellation lors de cette évolution mais a subi une modification de son code OBG.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Arts Appliqués	ARTS PLASTIQUES	TQ	E1205	2	45	ND	+80,0%
	ASSISTANT EN DECORATION	P	SO	1	17	ND	+11,8 %
	TECHNICIEN EN INFOGRAPHIE	TQ	E1205	4	74	ND	-16,9 %
	<b>Total Arts appliqués</b>			<b>7</b>	<b>136</b>	<b>ND</b>	<b>+5,4 %</b>

Source : DGEO 2016-2017 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

Arts Appliqués est un des rares secteurs à connaître une évolution favorable de sa fréquentation scolaire entre 2016-2017 et 2019-2020 (+5,4%).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Economie	AGENT EN ACCUEIL ET TOURISME	TQ	G1101 G1201 G1303 G1703 M1601 N2201	1	17	ND	-32,0 %
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL	P	M1601-02-06-07	4	100	ND	+25,0 %
	GESTIONNAIRE DE TRES PETITES ENTREPRISES	7P	SO	3	73	ND	-12,0 %
	TECHNICIEN COMMERCIAL	TQ	D1401-02-03-07	2	93	ND	+50,0 %
	TECHNICIEN DE BUREAU	TQ	M1601-02-05-06-07-08-09	5	136	ND	-16,2 %
	TECHNICIEN EN COMPTABILITE	TQ	C1401 M1203	3	94	ND	+6,8 %
	VENDEUR	P	D1106-07 D1210-11-12-13-14 D1403	2	53	ND	-32,3 %
	<b>Total économie</b>			<b>20</b>	<b>566</b>	<b>ND</b>	<b>+8,6 %</b>

Source : DGEO 2016-2017 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

L'option « Technicien commercial » double sa fréquentation en 2019-2020 par rapport à 2016-2017 : + 50,0 % ! Tout comme le secteur précédent, l'économie est un des rares à connaître une évolution favorable de sa fréquentation scolaire entre 2016-2017 et 2019-2020 (+8,6%).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Service aux personnes	AGENT D'EDUCATION	TQ	G1202-03	5	336	ND	-2,9 %
	AGENT MEDICO-SOCIAL	7P	M1609	1	10	ND	+150,0 %
	AIDE FAMILIAL	P	SO	5	123	ND	-10,9 %
	AIDE-SOIGNANT	7P	J1501	7	28	ND	-46,2 %
	ANIMATEUR	TQ	G1202-03	1	62	ND	+6,8 %
	ASPIRANT EN NURSING	TQ	K1303	2	34	ND	-17,1 %
	ASSISTANT AUX METIERS DE LA SECURITE ET DE LA PREVENTION	7P	E1205	1	15	ND	SO
	COIFFEUR	P	D1202	1	19	ND	+0,0 %
	COMPLEMENT EN PEDICURIE - MANUCURIE	7P	D1208	1	12	ND	+140,0 %
	ESTHETICIEN	TQ	D1208	1	44	ND	+4,7 %
	ESTHETICIEN SOCIAL	TQ	D1208	1	7	ND	+16,7 %
	PUERICULTEUR	7P	K1303	3	33	ND	-41,1 %
	PUERICULTURE	P	K1303	3	85	ND	-10,5 %
	TECHNIQUES SOCIALES	TQ	SO	1	172	ND	-5,8 %
	<b>Total Service aux personnes</b>				<b>33</b>	<b>980</b>	<b>ND</b>

Source : DGEO 2016-2017 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

Une augmentation importante de la fréquentation est constatée pour les options « agent médico-social » avec un passage de 4 à 10 élèves (+150,0%) et « complément en pédicurie – manucurie » avec un saut de 5 à 12 élèves entre 2016-2017 et 2019-2020 (+140,0 %).

Notons encore que les options « Coiffeur » et « Esthéticien » bénéficient désormais d'un profil en CPU, elles ont conservé leur appellation lors de cette évolution mais ont subi une modification de leur code OBG.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Sciences appliquées	ASSISTANT PHARMACEUTICO-TECHNIQUE	TQ	J1302-07	1	27	ND	0,0 %
	TECHNICIEN CHIMISTE	TQ	H1210 H1503 H2301 J1302	2	75	ND	+2,7 %
	TECHNICIEN DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES	TQ	H2102	1	11	ND	-35,3 %
	<b>Total Sciences Appliquées</b>			<b>4</b>	<b>113</b>	<b>ND</b>	<b>-3,4 %</b>

Source : DGEO 2016-2017 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

Une légère perte de fréquentation est constatée de manière générale pour le secteur des Sciences Appliquées (-3,4%).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Habillement et Textile	AGENT QUALIFIE EN CONFECTION	P	H2402	1	14	ND	+0,8 %
	AGENT TECHNIQUE EN MODE ET CREATION	TQ	L1502	1	10	ND	-0,9 %
	<b>Total Habillement et Textile</b>			<b>2</b>	<b>24</b>	<b>ND</b>	<b>0</b>

Source : DGEO 2016-2017 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

Le secteur de l'Habillement et du textile voit sa population scolaire rester stable entre les deux périodes.

### Enseignement ordinaire en alternance

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type /Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	JARDINIER D'ENTRETIEN	Art.45/P	A1203	1	10	ND	SO
	<b>Sous-total Agronomie Art.45</b>			<b>1</b>	<b>10</b>	<b>ND</b>	<b>SO</b>
	OUVRIER QUALIFIE EN HORTICULTURE	Art.49/TQ	A1405-14-16	1	7	ND	+28,5 %
	<b>Sous-total Agronomie Art.49</b>			<b>1</b>	<b>7</b>	<b>ND</b>	<b>+28,5%</b>
	<b>Total Agronomie</b>			<b>2</b>	<b>17</b>	<b>ND</b>	<b>SO</b>

Source : DGEO 2016-2017 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

Une nouvelle option en alternance est dorénavant proposée sur le bassin dans le secteur de l'agronomie. Il s'agit de l'option « jardinier d'entretien » qui est organisée en CPU.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type /Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Industrie	AIDE MECANICIEN GARAGISTE	Art.45/P	I1604-7	1	11	ND	+83,3 %
	METALLIER	Art.45/P	SO	1	16	ND	-15,7 %
	<b>Sous-total Industrie Art.45</b>			<b>2</b>	<b>27</b>	<b>ND</b>	<b>+8,0 %</b>
	CARROSSIER	Art.49/P	H3404 I1606	1	1	ND	SO
	COMPLEMENT EN ELECTRICITE DE L'AUTOMOBILE	Art.49/TQ	I1604	1	4	ND	-50,0 %
	ELECTRICIEN INSTALLATEUR INDUSTRIEL	Art.49/P	SO	1	1	ND	SO
	INSTALLATEUR ELECTRICIEN (« Electricien installateur industriel »)	Art.49/P	SO	1	1	ND	SO
	MECANICIEN D'ENTRETIEN AUTOMOBILE	Art.49/P	I1604	1	11	ND	-27,3 %
	<b>Sous-total Industrie Art.49</b>			<b>5</b>	<b>18</b>	<b>ND</b>	<b>-5,2 %</b>
	<b>Total Industrie</b>			<b>7</b>	<b>45</b>	<b>ND</b>	<b>-2,2 %</b>

Source : DGEO 2016-2017 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

Globalement, l'évolution des populations scolaires pour le secteur de l'industrie est relativement stable pour la partie alternance.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type /Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	CARRELEUR (« Ouvrier carreleur »)	Art.45/P	F1608	1	7	ND	+14,0 %
	MACON	Art.45/P	F1703	1	12	ND	-65,7 %
	MONTEUR EN SANITAIRE	Art.45/P	F1603	1	12	ND	+0,0 %
	OUVRIER PLAFONNEUR	Art.45/P	F1502 F1601-04	1	9	ND	+50,0 %
	POSEUR DE COUVERTURES NON METALLIQUES	Art.45/P	F1502 F1610-13	1	12	ND	+33,3 %
	<b>Sous-total Construction Art.45</b>			<b>5</b>	<b>52</b>	<b>ND</b>	<b>-30,7 %</b>
	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CENTRAL	Art.49/P	F1603 I1308	1	2	ND	SO

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type /Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
	MACON (« Ouvrier qualifié en construction – gros œuvre »)	Art.49/P	F1703	1	6	ND	-14,2 %
	MENUISIER	Art.49/TQ	F1501 F1604-07-08 H2201-02-04-05-06 H2912	1	2	ND	-77,8 %
	MENUISIER D'INTERIEUR ET D'EXTERIEUR	Art.49/P	F1607 H2206 H2201	1	4	ND	SO
	MONTEUR EN CHAUFFAGE ET SANITAIRE	Art.49/P	F1603	1	1	ND	SO
	MONTEUR EN SANITAIRE ET EN CHAUFFAGE	Art.49/P	SO	1	4	ND	+50,0 %
	OUVRIER EN RENOVATION, RESTAURATION ET CONSERVATION DU BATIMENT	Art.49/P	F1703	1	3	ND	-70,0 %
	OUVRIER QUALIFIE EN CONSTRUCTION - GROS OEUVRE	Art.49/P	SO	1	3	ND	-57,1 %
	<b>Sous-total Construction Art.49</b>			<b>8</b>	<b>25</b>	<b>ND</b>	<b>-10,7 %</b>
	<b>Total Construction</b>			<b>13</b>	<b>77</b>	<b>ND</b>	<b>-9,9 %</b>

Source : DGEO 2016-2017 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

L'option « carreleur » est organisée en CPU. Elle portait précédemment l'appellation « ouvrier carreleur ».

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type /Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Hôtellerie-Alimentation	COMMIS DE CUISINE	Art.45/P	G1602-05	1	18	ND	-10,0 %
	COMMIS DE SALLE	Art.45/P	SO	1	4	ND	-71,4 %
	GARCON/SERVEUSE DE RESTAURANT	Art.45/P	G1801 G1605	1	3	ND	SO
	<b>Sous-total Hôtellerie-Alimentation Art.45</b>			<b>3</b>	<b>25</b>	<b>ND</b>	<b>-36,0 %</b>
	RESTAURATEUR	Art.49/P	D1105 G1402 G1601-02-03	2	4	ND	+100,0 %

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type /Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
			G1801-02-03-04 H1505				
	TRAITEUR-ORGANISATEUR DE BANQUETS ET DE RECEPTIONS	Art.49/P	D1101-03-05 G1402 G1601-02-03-04 G1801-03-04	1	2	ND	SO
	<b>Sous-total Hôtellerie-Alimentation Art.49</b>			<b>3</b>	<b>6</b>	<b>ND</b>	<b>+100,0 %</b>
	<b>Total Hôtellerie-Alimentation</b>			<b>3</b>	<b>21</b>	<b>ND</b>	<b>-69,5 %</b>

Source : DGEO 2016-207 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

Deux nouvelles options sont disponibles sur le bassin en alternance : « Garçon/serveuse de restaurant » sous le régime de la CPU et la 7<sup>e</sup> année « traiteur-organisateur de banquets et de réceptions ».

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type /Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Economie	AUXILIAIRE DE MAGASIN	Art.45/P	D1505-07	1	63	ND	-10,5 %
	EQUIPIER LOGISTIQUE	Art.45/P	N1103-05	1	29	ND	-20,6 %
	<b>Sous-total Economie Art.45</b>			<b>2</b>	<b>92</b>	<b>ND</b>	<b>-2,1 %</b>
	GESTIONNAIRE DE TRES PETITES ENTREPRISES	Art.49/P	SO	3	16	ND	+220,0 %
	VENDEUR	Art.49/P	D1106-07 D1210-11-12-13-14 D1403	3	41	ND	-16,3 %
	<b>Sous-total Economie Art.49</b>			<b>6</b>	<b>57</b>	<b>ND</b>	<b>+0,5 %</b>
	<b>Total Economie</b>			<b>8</b>	<b>149</b>	<b>ND</b>	<b>-0,6 %</b>

Source : DGEO 2016-207 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

L'option organisée en alternance 49 en 7<sup>e</sup> année « Gestionnaire de très petites entreprises » connaît une belle augmentation de sa fréquentation depuis 2016-2017 (+220,0 %).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type /Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Service aux personnes	AIDE LOGISTIQUE EN COLLECTIVITES	Art.45/P	SO	1	4	ND	-63,6 %
	TECHNICIEN DE SURFACE-NETTOYEUR	Art.45/P	K2204	1	15	ND	+46,7 %
	<b>Sous-total Service aux personnes Art.45</b>			<b>2</b>	<b>19</b>	<b>ND</b>	<b>+0,0 %</b>
	COIFFEUR	Art.49/P	D1202	1	1	ND	-66,6 %
	<b>Sous-total Service aux personnes Art.49</b>			<b>1</b>	<b>1</b>	<b>ND</b>	<b>-66,6 %</b>
	<b>Total Service aux personnes</b>			<b>3</b>	<b>20</b>	<b>ND</b>	<b>-13,0 %</b>

Source : DGEO 2016-207 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type /Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Sciences appliquées	ASSISTANT OPERATEUR DE PRODUCTION DES ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES	Art.45/P	SO	1	6	ND	+50,0 %
	<b>Sous-total Sciences appliquées Art.45</b>			<b>1</b>	<b>6</b>	<b>ND</b>	<b>+50,0 %</b>
	OPERATEUR DE PRODUCTION DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES	Art.49/P	SO	1	12	ND	+33,0 %
	<b>Sous-total Sciences appliquées Art.49</b>			<b>1</b>	<b>12</b>	<b>ND</b>	<b>+33,3 %</b>
	<b>Total Sciences appliquées</b>			<b>2</b>	<b>18</b>	<b>ND</b>	<b>+38,5 %</b>

Source : DGEO 2016-207 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

Le secteur des Sciences appliquées connaît une évolution très favorable de sa fréquentation entre 2016-2017 et 2019-2020 pour toutes ses options en alternance.

### IFAPME Apprentissage

L'offre IFAPME a récemment connu plusieurs changements suite à l'implémentation de profils de formation SFMQ découpés en UAA (unités d'acquis d'apprentissage). Certaines formations en apprentissage ont alors vu leur contenu évoluer et leur intitulé changer. Il convient donc de garder cet élément à l'esprit face aux pourcentages d'évolution de fréquentation de certaines formations.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	BOUCHER – CHARCUTIER	D1101	1	28	7.1%	33.3%
	BOULANGER - PATISSIER	D1102	1	24	12.5%	-4.0%
	RESTAURATEUR	G1601	1	30	30.0%	20.0%
	Total Alimentation		3	82	17.1%	15.5%

Source : IFAPME

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Commerce	COMMERCANT - DETAILLANT	D1106-1210-1212-1214	1	77	63.6%	10.0%
	Total Commerce		1	77	63.6%	10.0%

Source : IFAPME

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	MONTEUR EN CHAUFFAGE ET SANITAIRE	F1603	1	12	0.0%	SO
	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CENTRAL	F1603	1	11	0.0%	-63.3%
	MACON – BETONNEUR	F1703	1	9	0.0%	-76.9%
	MACON	F1703	1	25	0.0%	SO
	PLAFONNEUR – CIMENTIER	F1601	1	11	0.0%	22.2%
	CONSTRUCTEUR – REPARATEUR DE VOIRIES	F1702	1	14	0.0%	SO
	CARRELEUR	F1608	1	16	0.0%	23.1%
	COUVREUR	F1610	1	24	0.0%	-29.4%
	Total Construction		8	122	0.0%	3.3%

Source : IFAPME

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Electricité	INSTALLATEUR – ELECTRICIEN	F1602	1	15	0.0%	-40.0%
	INSTALLATEUR ELECTRICIEN RESIDENTIEL	F1602	1	11	9.1%	1000.0%
	Total Electricité		1	26	3.8%	0.0%

Source : IFAPME

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Filière bois	MENUISIER	H2206	1	10	0.0%	-67.7%
	MENUISIER D'INTERIEUR	H2206	1	20	0.0%	
	Total Filière bois		1	30	0.0%	-3.2%

Source : IFAPME

Les différences de fréquentation que l'on peut identifier dans les 3 précédents tableaux sont expliquées par l'implémentation des profils SFMQ découpés en UAA. Ainsi, les intitulés « maçon bétonneur », « installateur en chauffage central », « installateur-électricien » et « menuisier » sont appelés à disparaître au profit des intitulés SFMQ « maçon », « monteur en chauffage et sanitaire », « menuisier d'intérieur » et « installateur électricien résidentiel ». On peut donc dire que la fréquentation de ces formations reste relativement stable pour les métiers de l'électricité et de la filière bois et diminue un peu pour le secteur de la construction. Ce secteur affiche néanmoins une fréquentation globale en hausse notamment grâce à l'arrivée de la formation de constructeur-réparateur de voiries qui n'était pas présente en 2016-2017.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Métiers du secteur vert	ENTREPRENEUR DE JARDINS	A1203	1	34	3.0%	-26.1%
	Total Métiers du secteur vert		1	34	3.0%	-26.1%

Source : IFAPME

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Mobilité	CARROSSIER – REPARATEUR	I1606	1	24	0.0%	0.0%
	MECANICIEN POLYVALENT AUTOMOBILE	I1604	1	29	0.0%	31.8%
	PREPARATEUR – PEINTRE EN CARROSSERIE	I1606	1	10	10.0%	SO
	Total Mobilité		3	63	1.6%	37.0%

Source : IFAPME

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Soins aux personnes	COIFFEUR	D1202	1	44	84.1%	-6.4%
	Total Soins aux personnes		1	44	84.1%	-6.4%

Source : IFAPME

La plupart des formations en apprentissage au sein de l'IFAPME voient leur fréquentation rester stable voire augmenter. Par rapport à l'année 2016-2017, le nombre d'inscriptions est passé de 475 à 495 étudiants.

### Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3<sup>e</sup> degré)

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	JARDINIER D'ENTRETIEN	A1203	1	2	0	0,0 %
	OUVRIER EN EXPLOITATION HORTICOLE	A1414	1	2	0	0,0 %
	Total Agronomie		2	4	0	0,0 %

Source : DGEO 2016-2017 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

La fréquentation de même que les options proposées dans le secteur de l'agronomie sont stables.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	MACON	F1703	1	3	0	+50,0 %
	MONTEUR EN SANITAIRE	F1603	3	5	0	+25,0 %
	OUVRIER EN ENTRETIEN DE BATIMENT ET DE SON ENVIRONNEMENT	I1203	1	6	0	+50,0 %
	OUVRIER EN PEINTURE DU BATIMENT	F1606	1	4	100,0 %	-20,0 %
	POSEUR DE COUVERTURES NON METALLIQUES	F1610-3	2	4	0	-33,3 %
	Total Construction		8	22	20,0 %	-15,4 %

Source : DGEO 2016-2017 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

Les filles représentent la totalité de la population fréquentant l'option « Ouvrier en peinture du bâtiment ».

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Hôtellerie-Alimentation	PRÉPARATEUR EN BOUCHERIE – VENDEUR EN BOUCHERIE-CHARCUTERIE ET PLATS PRÉPARÉS À EMPORTER	D1101 D1103	1	2	50,0 %	-33,3 %
	AGENT DE FABRICATION ALIMENTAIRE	H2102	1	2	0,0 %	SO
	COMMIS DE CUISINE	G1602-5	2	12	33,3 %	+50,0 %
	COMMIS DE SALLE	SO	1	3	33,3 %	-25,0 %
	COMMIS DE CUISINE DE COLLECTIVITÉ	G1602-5	1	7	71,4 %	-41,7 %
	Total Hôtellerie-Alimentation		6	26	37,6 %	-21,0 %

Source : DGEO 2016-207 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

Dans le secteur de l'Hôtellerie-Alimentation c'est l'option « commis de cuisine en collectivité » qui connaît le plus de succès.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Industrie	PREPARATEUR DE TRAVAUX DE PEINTURE EN CARROSSERIE	H3401-4 I1606	1	5	0,0 %	0,0 %
	Total Industrie		1	5	0,0 %	0,0 %

Source : DGEO 2016-207 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

Dans le secteur de l'Industrie, une seule option est proposée sur le bassin de Verviers. Aucune fille ne s'y est engagée en 2019-2020.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Service aux personnes	AIDE LOGISTIQUE EN COLLECTIVITES	SO	3	10	100,0 %	+150,0 %
	TECHNICIEN DE SURFACE-NETTOYEUR.EUSE	K2204	1	1	100,0 %	-85,7 %
	Total Service aux personnes		4	11	100,0 %	-35,3 %

Source : DGEO 2016-207 et 2019-2020 ; calculs OQMT - IBEFE Verviers

Les options du secteur Service aux personnes connaissent un franc succès auprès de la population féminine.

## 2.2.2. Formations pour adultes

### Enseignement de Promotion sociale

Les derniers chiffres disponibles pour l'enseignement de Promotion sociale sont ceux de l'année 2018-2019. L'enseignement de Promotion sociale étant, comme expliqué plus haut, modulaire, il est très difficile d'évaluer exactement le nombre de personnes inscrites au sein d'une formation. Ainsi dans le tableau ci-dessous :

- La colonne « Inscriptions (Max) » est calculée en prenant le nombre maximum d'inscrits dans une unité d'enseignement (UE) unique de la section c'est-à-dire qu'elle n'est rattachée qu'à cette formation et à aucune autre et peut donc donner une idée de la fréquentation de la formation en question cette année-là
- La colonne « Inscriptions stages » correspond au nombre total des stages pour la section et peut être supérieure au nombre d'inscriptions (puisque les apprenants sont libres de répartir leur planning d'apprentissage dans le temps, il est possible, pour une année donnée, qu'il y ait davantage de personnes effectuant leur stage que d'inscrits à un cours particulier)
- La colonne « Inscriptions épreuves intégrées » répond à la même logique que la précédente

Le pourcentage de femmes est calculé en prenant le total du nombre de femmes inscrites dans les différentes UE de la section sur le total du nombre d'inscrits dans les différentes UE de la section.

Secteur Enseignement de Promotion sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions (max) 2016-2017 et 2018-2019
Agronomie-Ressources sol et eaux-Monde animal	AGENT SEMI-QUALIFIE EN HORTICULTURE , GESTION DE PARCS ET D'ESPACES VERTS	ND	1	9	-	-	35.3%	-71.0%
	AGENT TECHNIQUE DE LA NATURE ET DES FORETS	ND	1	31	19	17	10.0%	55.0%
	HORTICULTURE MARAICHERE ET DECORATIVE	ND	1	27	-	-	40.8%	50.0%

Secteur Enseignement de Promotion sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions (max) 2016-2017 et 2018-2019
	Total Agronomie-Ressources sol et eaux-Monde animal			67	19	17	23.2%	-2.9%

Source : DGENORS, 2018-2019

Secteur Enseignement de Promotion sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions (max) 2016-2017 et 2018-2019
Arts appliqués	OUVRIER TAPISSIER-GARNISSEUR	ND	1	6	-	-	83.3%	-60.0%
	TECHNICIEN EN PHOTOGRAPHIE	ND	1	44	-	-	60.3%	-24.1%
	Total Arts appliqués			50	-	-	61.9%	-43.2%

Source : DGENORS, 2018-2019

La fréquentation du secteur des Arts appliqués a baissé de 43.2% depuis l'année académique 2016-2017. Cette diminution est liée à la disparition de la formation de Fleuriste ainsi qu'à un nombre moins élevé d'inscriptions dans les autres formations du secteur.

Il faut également épinglez la disparition de la formation de Dessinateur en construction, présente en 2016-2017, qui était, dans le bassin, la seule du secteur de la construction en Promotion sociale.

Secteur Enseignement de Promotion sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions (max) 2016-2017 et 2018-2019
Economie	AGENT EN ACCUEIL ET TOURISME	ND	1	44	35	11	74.6%	46.7%

Secteur Enseignement de Promotion sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions (max) 2016-2017 et 2018-2019
	AGENT EN ACCUEIL ET TOURISME (CONVENTION)	ND	1	12	-	-	81.0%	-33.3%
	CONNAISSANCES DE GESTION DE BASE	ND	3	140	-	-	35.0%	8.5%
	DACTYLOGRAPHE POLYVALENT EN TRAITEMENT DE TEXTE	ND	1	17	-	7	98.0%	13.3%
	FRANÇAIS : LANGUE ETRANGERE - NIVEAU DEBUTANT	ND	2	38	-	-	73.3%	15.2%
	LANGUE : ALLEMAND – NIVEAU INTERMEDIAIRE	ND	1	5	-	-	50.0%	-77.3%
	LANGUE : ANGLAIS – NIVEAU INTERMEDIAIRE	ND	2	86	-	-	70.3%	45.8%
	LANGUE : ESPAGNOL – NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	2	64	-	-	64.9%	56.1%
	LANGUE : ESPAGNOL – NIVEAU INTERMEDIAIRE	ND	1	12	-	-	66.7%	0.0%
	LANGUE : FRANÇAIS – NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	2	22	-	-	71.8%	-4.3%
	LANGUE : ITALIEN – NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	1	26	-	-	66.7%	-29.7%
	SECRETARIAT MEDICAL	ND	1	19			100.0%	46.2%
	TECHNICIEN DE BUREAU	ND	2	27	7	7	93.6%	22.7%

Secteur Enseignement de Promotion sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions (max) 2016-2017 et 2018-2019
	TECHNICIEN EN BUREAUTIQUE	ND	3	61	6	6	41.1%	-17.6%
	TECHNICIEN EN COMPTABILITE	ND	2	28	11	-	93.0%	86.7%
	TECHNICIEN EN IMAGE NUMERIQUE	ND	1	16	-	-	71.0%	-5.9%
	TECHNICIEN EN INFORMATIQUE	ND	1	23	22	21	24.1%	15.0%
	TECHNICIEN EN PROGRAMMATION	ND	1	9	-	-	11.1%	SO
	TECHNICIEN EN TRANSPORT ET LOGISTIQUE	ND	1	16	-	-	51.6%	100.0%
	Total Economie			665	81	52	61.1%	11.0%

Source : DGENORS, 2018-2019

Avec un nombre d'inscriptions en progression de 11.0%, le secteur Economie se porte bien. La majorité de ses formations métiers enregistrent une augmentation de leur fréquentation. La formation de Technicien en transport et logistique a même doublé son nombre d'apprenants depuis l'année 2016-2017. Certaines de ces formations sont particulièrement fréquentées par des femmes voire sont exclusivement féminines, comme le Secrétariat médical. Notons également l'apparition de la formation de Technicien en programmation et la disparition de celle de Vendeur en magasin.

Secteur Enseignement de Promotion sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions (max) 2016-2017 et 2018-2019
Habillage	AMEUBLEMENT : DECORATION TEXTILE DE L'HABITAT	ND	2	56	6	6	99.0%	-8.2%
	HABILLEMENT DU LOGIS	ND	1	19	-	-	100.0%	SO
	OPERATEUR EN HABILLEMENT	ND	3	84	-	-	96.2%	-7.7%

Secteur Enseignement de Promotion sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions (max) 2016-2017 et 2018-2019
	Total Habillement			159	6	6	97.6%	4.6%

Source : DGENORS, 2018-2019

Quasi exclusivement féminin, le secteur de l'habillement enregistre une fréquentation assez stable depuis 2016-2017 grâce à l'arrivée de la formation d'Habillement du logis.

Secteur Enseignement de Promotion sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions (max) 2016-2017 et 2018-2019
Hôtellerie-Alimentation	RESTAURATEUR	ND	1	11	16	7	79.7%	-38.9%
	Total Hôtellerie-Alimentation			11	16	7	79.7%	-38.9%

Source : DGENORS, 2018-2019

Secteur Enseignement de Promotion sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions (max) 2016-2017 et 2018-2019
Industrie	CONDUCTEUR DE POIDS LOURDS	ND	1	26	37	8	7.0%	-13.3%
	DESSINATEUR POLYVALENT EN BUREAU D'ETUDE	ND	2	45	15	-	35.2%	SO
	ELECTRICIEN-AUTOMATICIEN	ND	1	19	6	6	0.0%	58.3%

Secteur Enseignement de Promotion sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions (max) 2016-2017 et 2018-2019
	METALLIER INDUSTRIEL	ND	1	22	-	7	7.5%	4.8%
	MONTEUR-CABLER EN ELECTRICITE DU BATIMENT	ND	1	7	3	3	5.9%	-22.2%
	Total Industrie			119	61	24	19.8%	50.6%

Source : DGENORS, 2018-2019

Le secteur Industrie a connu une belle évolution depuis l'année 2016-2017. Epinglons l'augmentation significative du pourcentage de femmes (il était de 2.5% en 2016-2017). Bien que celle-ci soit en grand partie due à l'arrivée de la formation de Dessinateur polyvalent en bureau d'étude qui attire 35.2% de femmes, on constate tout de même, bien que timidement, l'inscription de quelques femmes dans des formations qui étaient jusqu'alors uniquement fréquentées par des hommes. La formation de Monteur-installateur de panneaux solaires, quant à elle, n'est plus présente en 2018-2019.

Secteur Enseignement de Promotion sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions (max) 2016-2017 et 2018-2019
Sciences appliquées	ASSISTANT PHARMACEUTICO-TECHNIQUE	ND	1	16	25	-	100.0%	-11.1%
	AUXILIAIRE DE L'ENFANCE	ND	1	10	9	-	100.0%	-50.0%
	EDUCATEUR	ND	1	32	72	26	57.0%	-13.5%
	Total Sciences appliquées			58	106	26	73.6%	-22.6%

Source : DGENORS, 2018-2019

La formation d'Auxiliaire de l'enfance a vu sa fréquentation diminuer de moitié depuis l'année 2016-2017.

Secteur Enseignement de Promotion sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions (max) 2016-2017 et 2018-2019
Services aux personnes	AIDE FAMILIAL	ND	2	21	99	16	86.7%	90.9%
	AIDE-MENAGERE	ND	1	14	12	17	100.0%	-17.6%
	AIDE-SOIGNANT	ND	2	42	130	40	89.9%	-22.2%
	FORMATION CONTINUE DE TECHNICIEN DE SURFACE EN MILIEU HOSPITALIER (CONVENTION)	ND	1	10	-	-	60.0%	SO
	Total Services aux personnes				87	241	73	86.8%

Source : DGENORS, 2018-2019

### IFAPME – Année préparatoire Formation Chef d'entreprise

L'offre IFAPME a récemment connu plusieurs changements à la suite de l'implémentation de profils de formation SFMQ découpés en UAA (unités d'acquis d'apprentissage). Certaines formations Chef d'entreprise ont par exemple été divisées en un ensemble de formations de coordination et d'encadrement (COEN) pouvant chacune déboucher sur une certification intermédiaire. D'autres formations ont également vu leur contenu évoluer et leur intitulé changer. Il convient donc de garder cet élément à l'esprit face aux pourcentages d'évolution de fréquentation de certaines formations.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	BOUCHER – CHARCUTIER - TRAITEUR	D1101	1	11	54.5%	-31.3%
	BOULANGER – PATISSIER	D1102	1	19	52.6%	-32.1%
	COMMIS – COLLABORATEUR DE CUISINE	G1602	1	16	50.0%	166.7%
	GARCON DE RESTAURANT	G1803	1	5	60.0%	-50.0%
	Total Alimentation				51	52.9%

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

Le nombre d'inscriptions en année préparatoire dans le secteur de l'Alimentation est en nette diminution pour toutes les formations à l'exception notable de la formation de Commis – collaborateur de cuisine qui est passée de 6 à 16 apprenants. Cette augmentation est liée à la mise en place des nouveaux profils de

formation, celle de Commis-collaborateur de cuisine étant une porte d'entrée pour la formation de Restaurateur.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Construction	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CENTRAL	F1603	1	7	0.0%	-46.2%
	ENTREPRENEUR DE COUVERTURES NON METALLIQUES DE CONSTRUCTIONS	F1610	1	3	0.0%	-25.0%
	CARRELEUR	F1608	1	5	20.0%	-28.6%
	Total Construction			15	6.7%	-55.9%

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Electricité	INSTALLATEUR ELECTRICIEN RESIDENTIEL	F1602	1	20	0.0%	25.0%
	Total Electricité			20	0.0%	25.0%

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

Les formations du secteur de la Construction, toujours largement fréquentées par un public masculin, enregistrent globalement une diminution plus ou moins importante de leur nombre d'inscrits alors que la formation d'Installateur électricien résidentiel a progressé de 25%.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Filière bois	ENTREPRENEUR MENUISIER – CHARPENTIER	H2206	1	9	11.1%	-35.7%
	Total Filière bois			9	11.1%	-35.7%

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Métiers du secteur vert	ENTREPRENEUR DE JARDINS	A1203	1	9	11.1%	80.0%
	Total Métiers du secteur vert			9	11.1%	-10.0%

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

En 2016-2017, l'année préparatoire d'Entrepreneur de jardins comptabilisait 5 inscrits. Les métiers du secteur vert sont néanmoins en baisse de fréquentation suite à la disparition de la formation de Fleuriste.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Mobilité	MECANICIEN D'ENTRETIEN AUTOMOBILE	I1604	1	6	0.0%	SO
	Total Mobilité			6	0.0%	-45.5%

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Soins aux personnes	COIFFEUR	D1202	1	29	79.3%	SO
	Total Soins aux personnes			29	79.3%	93.3%

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

L'intitulé « gestionnaire d'un salon de coiffure » ne se retrouve plus en année préparatoire. A la suite du découpage des formations en UAA, les apprenants qui suivent la formation de Coiffeur peuvent obtenir après 2 années leur certificat ou poursuivre vers le métier de Gestionnaire de salon de coiffure ou vers une formation de coordination et d'encadrement (COEN) de Coiffeur manager. Depuis 2016-2017, le nombre d'apprenants entamant une formation en coiffure a quasiment doublé.

## IFAPME – Chef d’entreprise

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Action Sociale	DIRECTEUR DE MAISONS D’ENFANTS	K1202	1	8	100.0%	-73.3%
	Total Action Sociale			8	100.0%	-73.3%

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

Les formations du secteur de l’Action sociale ont connu quelques changements. Celle de Directeur de maisons d’enfants va disparaître à l’IFAPME suite à la réforme de l’ONE du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cette dernière prévoit en effet que les directeurs de maisons d’enfants doivent être en possession d’un baccalauréat. La formation d’Accueillant d’enfants, quant à elle, est devenue une formation COEN sur deux années au lieu d’une et requiert un CESS à l’entrée, et ce pour répondre aux nouvelles exigences de la fonction. Une des conséquences est également une absence de diplômés dans ce métier pour l’année 2020.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	BOUCHER – CHARCUTIER – TRAITEUR	D1101	1	27	18.5%	-28.9%
	BOULANGER – PATISSIER	D1102	1	31	58.1%	34.8%
	CONFISEUR – CHOCOLATIER	D1104	1	7	57.1%	SO
	Total Alimentation			65	41.5%	-19.8%

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

La formation de Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions existe toujours, de même que celle de Restaurateur mais elles sont maintenant des spécialisations entre lesquelles les apprenants pourront choisir s’ils le souhaitent en 3<sup>e</sup> année.

Le nouveau parcours de formation pour les métiers de l’HORECA leur laisse également la possibilité de s’arrêter après l’obtention du certificat de Commis de cuisine ou de Serveur ou encore après une COEN de 1<sup>er</sup> chef de rang ou de Cuisinier travaillant seul. Si les parcours semblent complexifiés en théorie, cela permet surtout, en pratique, de doter les apprenants d’une certification, voire d’un diplôme reconnu même s’ils ne vont pas au bout du parcours.

Concernant les autres formations du secteur de l’Alimentation, celle de Boulanger-pâtissier voit une belle évolution de son nombre d’inscrits alors que le nombre de candidats de celle de Boucher-charcutier-traiteur est en diminution. Notons également l’arrivée de la formation de Confiseur-chocolatier.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Commerce	GESTIONNAIRE D'UN POINT DE VENTE	D1301	1	34	82.4%	-17.1%
	Total Commerce			34	82.4%	-17.1%

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Construction	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CENTRAL	F1603	1	21	0.0%	-8.7%
	ENTREPRENEUR DE MACONNERIE ET DE BETON	F1703	1	8	0.0%	-38.5%
	ENTREPRENEUR DE COUVERTURES NON METALLIQUES	F1610	1	8	12.5%	-20.0%
	CARRELEUR	F1608	1	3	0.0%	-66.7%
	Total Construction			40	2.5%	-32.2%

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

Toutes les formations en Construction affichent un recul de leur nombre d'inscriptions. C'est particulièrement le cas pour celle de Carreleur qui souffre d'un manque de candidats.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Electricité	INSTALLATEUR ELECTRICIEN	F1602	1	20	5.0%	-23.1%
	Total Electricité			20	5.0%	-23.1%

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Filière bois	ENTREPRENEUR MENUISIER – CHARPENTIER	H2206	1	22	0.0%	-15.4%
	Total Filière bois			22	0.0%	-15.4%

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Métal & technologies	CONSEILLER TECHNIQUE PC-RESEAU	I1401	1	17	5.9%	-32.0%
	Total Métal & technologies			17	5.9%	-32.0%

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

Les formations des domaines électricité, filière bois et métal & technologies ont toutes les trois attirés moins de candidats en formation chef d'entreprise par rapport à l'année 2016-2017.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Métiers du secteur vert	ENTREPRENEUR DE JARDINS	A1203	1	23	4.3%	35.3%
	Total Métier du secteur vert			23	4.3%	9.5%

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Mobilité	NEGOCIANT EN VEHICULES D'OCCASION	D1404	1	3	0.0%	SO
	CONSEILLER COMMERCIAL EN AUTOMOBILE	D1404	1	30	13.3%	30.4%
	MECANICIEN POLYVALENT AUTOMOBILE	I1604	1	4	25.0%	SO
	Total Mobilité			37	13.5%	8.8%

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

Les inscriptions à la formation de Conseiller commercial en automobile ont fait un bond de 30% par rapport à l'année 2016-2017. Notons la disparition de la formation de Garagiste-réparateur et l'arrivée de Négociant en véhicules d'occasion et de Mécanicien polyvalent automobile dont la fréquentation est assez faible.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Prestataires de services	CANDIDAT COURTIER D'ASSURANCES	C1103	1	30	46.7%	20.0%
	AGENT IMMOBILIER	C1504	1	58	37.9%	13.7%
	Total Prestataires de services			88	40.9%	15.8%

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

Les formations de Candidat courtier d'assurances et d'Agent immobilier ont toutes les deux rencontré davantage de succès qu'en 2016-2017 passant, à elles deux, de 76 à 88 apprenants.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Soins aux personnes	GESTIONNAIRE D'UN SALON DE COIFFURE	D1202	1	9	100.0%	-80.4%
	COIFFEUR	D1202	1	11	90.9%	SO
	Total Soins aux personnes			20	95.0%	-56.5%

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

La baisse du nombre d'inscription en Gestionnaire d'un salon de coiffure s'explique en partie par le fait que cet intitulé ne recouvre plus plusieurs années de formation mais uniquement une spécialisation de 3<sup>e</sup> année. Cela dit, les formations du domaine de la coiffure en chef d'entreprise enregistrent un recul de plus de 50% de leur fréquentation entre 2016-2017 et 2019-2020.

### IFAPME– Encadrement et Coordination

Les formations COEN sont assez récentes au sein du bassin de Verviers puisqu'on n'en comptait aucune en 2016-2017. Il n'y a donc aucun calcul d'évolution possible pour celles-ci.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Action Sociale	ACCUEILLANT D'ENFANTS AUTONOME	K1303	1	14	100.0%	SO
	Total Action Sociale			14	100.0%	SO

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

Comme expliqué dans la partie concernant les formations de chef d'entreprise, la formation d'Accueillant d'enfant autonome est désormais une COEN de 2 ans nécessitant d'avoir le CESS. Elle a attiré 14 candidates en 2019-2020 alors qu'elles n'étaient que 5 en formation chef d'entreprise en 2016-2017. Cette formation est toujours exclusivement fréquentée par des femmes.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	CUISINIER – CUISINIER TRAVAILLANT SEUL	G1602	1	10	20.0%	SO
	Total Alimentation			10	20.0%	SO

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

La formation COEN de Cuisinier-cuisinier travaillant seul, est une des options possibles pour les personnes s'engageant dans une formation de restaurateur. Elle a compté 10 inscriptions en 2019-2020.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Construction	METREUR – DEVISEUR A ORIENTATION PEB	F1108	1	14	21.4%	SO
	Total Construction			14	21.4%	SO

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Prestataires de services	EMPLOYE ADMINISTRATIF	M1607	1	9	77.8%	SO
	Total Prestataires de services			9	77.8%	SO

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Soins aux personnes	COIFFEUR MANAGER	D1202	1	9	100.0%	SO
	Total Soins aux personnes			9	100.0%	SO

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

La COEN de Coiffeur manager est une option possible pour les personnes s'engageant dans une formation de coiffeur, comme l'est celle de Gestionnaire d'un salon de coiffure. Elle a attiré 9 candidates en 2019-2020.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Transport et logistique	GESTIONNAIRE DES APPROVISIONNEMENTS ET DES STOCKS	N1303	1	2	0.0%	SO
	SUPERVISEUR EN ENTREPOT	N1303 - 1302	1	3	0.0%	SO
	Total Transport et logistique			5	0.0%	SO

Source : IFAPME, 2016-2017 et 2019-2020

### Forem (hors centres de compétence) – Gestion propre

Remarques : n'ont été gardées ici que les formations métiers (celles à la recherche d'emploi, par exemple, ne sont pas reprises). Il est également important de mentionner que les nombres indiqués représentent des contrats de formations et non un nombre de stagiaires. Certaines formations sont parfois constituées de plusieurs modules qui impliquent des contrats différents.

De plus, les données du Forem étant celles de l'année 2020, les formations ont souvent été fortement impactées par la crise sanitaire qui a mis entre parenthèses bon nombre d'entre elles qui n'ont bien souvent pu reprendre que dans le respect de mesures sanitaires strictes. Les comparaisons avec les fréquentations de l'année 2017 sont donc à prendre avec beaucoup de recul.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
BureauTIC	AGENT D'ACCUEIL	M1601	71	90.1%	
	COLLABORATEUR ADMINISTRATIF	ND	44	97.7%	
	FAMILIARISATION AUX TIC	-	1	0.0%	
	MODULAIRE BUREAUTIQUE	-	9	88.9%	
	Total BureauTIC		125	92.0%	

Source : Le Forem, 2017-2020

Les formations d'Agent d'accueil et de Collaborateur administratif n'étaient pas présentes dans le bassin en 2017. Elles sont fréquentées par un public essentiellement féminin.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Construction et bois	CARRELEUR	F1608	34	2.9%	54.5%
	COUVREUR TUILES ET ARDOISES	F1610	2	0.0%	-91.7%
	MACON	F1703	5	0.0%	-91.9%
	MONTEUR EN CHAUFFAGE ET SANITAIRE	F1603	43	0.0%	2.4%
	PEINTRE DECORATEUR	F1606	17	11.8%	-52.8%
	PLAFONNEUR-CIMENTIER	F1601-1611	1	0.0%	
	Total Construction et bois		102	2.9%	-52.8%

Source : Le Forem, 2017-2020

Dans le secteur de la construction, on constate que si certaines formations, comme Couvreur tuiles et ardoises ou Maçon, affichent un important recul du nombre de contrats de formation, d'autres comme Carreleur ou Monteur en chauffage et sanitaire ont un nombre de contrats stable ou en augmentation. Très peu de femmes s'engagent dans ce type de formations.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Gestion et secrétariat	COLLABORATEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE	M1608	8	100.0%	
	EMPLOYE ADMINISTRATIF	M1602	36	97.2%	-76.5%
	ESSAI-METIER : DECOUVERTE DOMAINE PROF. GEST°&SEC.	-	10	70.0%	-16.7%
	MODULAIRE GESTION		6	100.0%	-71.4%
	MODULAIRE SECRETARIAT		16	68.8%	-5.9%
	SECRETAIRE COMPTABLE		12	91.7%	
	Total Gestion et secrétariat		88	88.6%	-71.1%

Source : Le Forem, 2017-2020

Toutes les formations du domaine gestion et secrétariat affichent un recul du nombre de leurs contrats, particulièrement celle d'Employé administratif qui en comptait 153 en 2017. Des formations ont également disparu depuis comme celle d'Assistant commercial interne ou encore Assistant de PME mais d'autres, comme Collaborateur administratif, Comptable ou Secrétaire comptable ont fait leur apparition.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme	AUXILIAIRE DE MENAGE	K1304	5	100.0%	-92.2%
	Total Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme				

Source : Le Forem, 2017-2020

Par rapport à 2017, on ne retrouve plus la formation d'Agent saisonnier en tourisme. La formation d'Auxiliaire de ménage affiche un très fort recul de son nombre de contrats de formation.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Langues et Techniques de communication	ALLEMAND LANGUE GENERALE	-	32	84.4%	-63.6%
	ANGLAIS LANGUE GENERALE	-	21	66.7%	-50.0%
	ANGLAIS LANGUE SPECIFIQUE (IN)	-	14	14.3%	
	FRANÇAIS LANGUE GENERALE	-	5	60.0%	
	MODULAIRE COMMUNICATION EN FRANCAIS	-	11	81.9%	-77.1%
	NEERLANDAIS LANGUE GENERALE	-	34	73.5%	-71.9%
	Total Langues et Techniques de communication		117	68.4%	-60.9%

Source : Le Forem, 2017-2020

Les formations en langue, quelles qu'elles soient, voient également leur fréquentation diminuer par rapport à l'année 2017.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Management et Commerce	DELEGUE COMMERCIAL	D1402	11	54.5%	10.0%
	ESSAI-METIER : DECOUVERTE METIERS:MANAGT&CO	-	6	66.7%	
	VENDEUR EN MAGASIN	D1106	9	22.2%	
	Total Management et Commerce		26	46.2%	-46.9%

Source : Le Forem, 2017-2020

Le nombre de contrats pour la formation de Délégué commercial est assez stable depuis 2017. La baisse du nombre de contrats pour ce domaine de formation est liée à la disparition des formations de Responsable commercial et de Responsable stratégie commerciale qui étaient présentes dans le bassin en 2017. Celle de Conseiller vente en magasin a également été supprimée mais celle de Vendeur en magasin a fait son apparition.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Numérique	CREATION DE CONTENU	-	53	81.1%	
	Total Numérique		53	81.1%	

Source : Le Forem, 2017-2020

Il n'y avait pas de formations dans le domaine numérique en 2017. La formation Création de contenu a attiré 53 personnes dont 43 femmes.

## CISP

Nous présentons ci-dessous l'offre de formation métier (l'offre en termes d'orientation, de coaching vers l'emploi ou d'alphabetisation n'est donc pas reprise) des CISP classée en fonction de la famille professionnelle

Rome V3. Cette classification n'étant pas la même que celle utilisée lors du Rapport Analytique et Prospectif 2018, les comparaisons par secteur ne sont pas possibles.

Famille professionnelle RomeV3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2015-2019
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	HORTICULTURE DURABLE	A1414	16	6.3%	ND
	Total Agriculture et pêche, ...		16	6.3%	SO

Source : Interfédé 2015 et 2019

La formation en Horticulture durable a lieu au centre Cap Terre à Malmedy qui a reçu son agrément CISP en 2017. Cette formation n'existait donc pas en 2015.

Famille professionnelle RomeV3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2015-2019
Construction, bâtiment et travaux publics	ECO-CONSTRUCTION	F1613-1601-1607	11	0.0%	ND
	FORMATION EN ELECTRICITE	F1602	10	10.0%	-54.5%
	FORMATION DE BASE AUX METIERS DU BATIMENT	F1704-1601-1608-1703-H2206	51	7.8%	-5.6%
	Total Construction, bâtiment et travaux publics		72	6.9%	SO

Source : Interfédé 2015 et 2019

Comme la formation en horticulture durable, la formation en Eco-construction a fait son apparition dans le bassin en 2017. La formation de base aux métiers du bâtiment affiche une fréquentation assez stable par rapport à 2015 alors que celle en électricité est passée de 22 apprenants à 10 sur la même période.

Famille professionnelle RomeV3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2015-2019
Hôtellerie- Restauration, tourisme, loisirs et animation	HOTELLERIE ET SERVICES DE RESTAURATION	G1602-1803	26	57.7%	4.0%
	Total Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation		26	57.7%	SO

Source : Interfédé 2015 et 2019

Famille professionnelle RomeV3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2015-2019
Santé	AIDE-SOIGNANT	J1501	37	83.8%	-43.1%
	Total Santé		37	83.8%	SO

Source : Interfédé 2015 et 2019

La formation d'Aide-soignant connaît également une forte baisse de fréquentation : ils étaient 65 apprenants en 2015.

Famille professionnelle RomeV3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2015-2019
Services à la personne et à la collectivité	TECHNICIEN DE SURFACE EN MILIEU HOSPITALIER	K2204	14	85.7%	-12.5%
	AIDE-MENAGER	K1304	23	100.0%	-20.7%
	ENCADREMENT DE JEUNES ENFANTS ET SERVICES DE COLLECTIVITE	K1303- K1304- K2201- K2204- G1203- G1602	20	95.0%	-41.2%
	Total Services à la personne et à la collectivité		57	94.7%	SO

Source : Interfédé 2015 et 2019

Dans la famille professionnelle des services à la personne et à la collectivité, les formations de Technicien de surface en milieu hospitalier et d'Aide-ménager affichent un léger recul de fréquentation. Celle d'Encadrement de jeunes enfants et services de collectivité présente une diminution plus importante qui pourrait être liée à la réforme de l'ONE au 1<sup>e</sup> janvier 2020 qui impose aux accueillants d'enfants d'être en possession du CESS : les candidats à la formation qui ne l'avaient pas ont ainsi pu être découragés de s'engager dans une formation qui ne leur permettrait pas d'accéder à un métier.

Famille professionnelle RomeV3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2015-2019
Support à l'entreprise	EMPLOYE ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL	M1601- 1602	33	90.9%	200.0%
	E-SECRETAIRE	M1607	31	80.6%	210.0%
	Total Support à l'entreprise		64	87.5%	SO

Source : Interfédé 2015 et 2019

Les formations de bureautique et travaux de bureau et de concepteur site web – technicien PC, présentes en 2015, ne font plus partie de l'offre. En contrepartie, le nombre de places disponibles dans les formations d'Employé administratif et d'accueil et de E-secrétaire a été revu à la hausse. Le nombre de personnes en formation reste donc assez stable puisqu'il était de 62 en 2015.

Famille professionnelle RomeV3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2015-2019
Transport et logistique	MULTI-SECTEURS	ND	42	23.8%	40.0%
	Total Transport et logistique		42	23.8%	SO

Source : Interfédé 2015 et 2019

La formation Multi-secteurs concerne actuellement uniquement le métier de magasinier cariste. Elle connaît une belle évolution de fréquentation depuis 2015.

### Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ/PHARE

Pas de CFISPA au sein du bassin de Verviers.

### 2.2.3. Formation complémentaire

#### Centres de compétences – Gestion propre

Comme pour les formations du Forem, l'unité de comptage pour les centres de compétences est le contrat de formation. Une même formation peut englober plusieurs contrats de formation. Les centres du bassin qui fonctionnent en gestion propre nous ont fait parvenir des chiffres de fréquentation des demandeurs d'emploi pour l'année 2020. Nous indiquerons donc en commentaire le nombre de personnes (DE) formées pour les formations pour lesquelles nous en avons connaissance.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Construction et Bois	FONTAINIER (COUP DE POING PENURIE)	K2301	11	100.0%	
	FONTAINIER	K2301	257	2.3%	328.3%
	Total Construction et Bois		268	2.2%	328.3%

Source : Le Forem, 2017-2020

Sur l'année 2020, 23 demandeurs d'emploi ont suivi un essai-métier pour la formation de Fontainier et 11 se sont engagés dans la formation. Ces 11 demandeurs d'emploi en formation représentent 99 des contrats de formation mentionnés. Le restant des contrats sont liés à des travailleurs formés au sein du centre à la demande de leur employeur, la SWDE notamment.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme	CONCEPTION D'UN PRODUIT TOURISTIQUE AUTOUR DE L'EAU	-	2	50.0%	
	Total Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme		2	50.0%	-

Source : Le Forem, 2017-2020

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Industrie	CONDUCTEUR DE LIGNE DE PRODUCTION EN INDUSTRIE ALIMENTAIRE	H2102	2	0.0%	-95.3%
	ELECTROMECHANICIEN DE MAINTENANCE	I1304	89	13.5%	93.5%
	FORMATION A LA SECURITE ELECTRIQUE BA4/BA5	-	24	0.0%	242.9%
	GESTIONNAIRE DE TRAITEMENT DE L'EAU	H1302	6	33.3%	-92.1%
	MODULAIRE INDUSTRIE ALIMENTAIRE	-	738	45.1%	-35.9%
	OPERATEUR DE PRODUCTION EN INDUSTRIE ALIMENTAIRE	H2102	71	36.6%	42.0%
	OPERATEUR LOGISTIQUE EN INDUSTRIE ALIMENTAIRE	N1103	18	0.0%	-57.1%
	OXYCOUPEUR – TOLES ET PROFILS AC C	H2905	6	0.0%	
	SAISONNIERS EN INDUSTRIE ALIMENTAIRE	H2102	542	28.8%	-26.2%
	SECURITE ALIMENTAIRE & HACCP POUR RESPONSABLE QUALITE	-	5	80.0%	
	SOUDEUR MAG	H2913	2	0.0%	
	SOUDEUR MIXTE	H2913	22	22.7%	-29.0%
	SPECIALISATION ELECTROMECHANICIEN SECTEUR EAU	I1304	13	0.0%	62.5%
	TECHNICIEN EN ANALYSE ET QUALITE DE L'EAU	H1503	41	51.2%	-60.2%
	TECHNICIEN FRIGORISTE	I1306	40	0.0%	8.1%
Total Industrie			1.619	34.5%	-40.6%

Source : Le Forem, 2017-2020

A peu près un tiers des contrats de formation Electromécanicien de maintenance concernent des étudiants. Au niveau des demandeurs d'emploi, ils ont été 13 à suivre la formation en 2020.

Les formations courtes en industrie alimentaire (saisonnier, modulaire) concernent un peu plus de 500 demandeurs d'emploi sur l'année mais des contrats ont également été comptabilisés pour des étudiants et des travailleurs. Concernant les formations de soudeur, 9 demandeurs d'emploi ont suivi un essai-métier et 5 ont suivi une formation de Soudeur mixte. La formation de Technicien en analyse et qualité de l'eau a réuni 16 demandeurs d'emploi mais également des étudiants et des travailleurs. Quant à la formation de Technicien frigoriste, elle a attiré 8 demandeurs d'emploi ainsi que des travailleurs.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Qualité, Sécurité, Environnement	COMPREHENSION NORMES QUALITE SECURITE ENVIRONNEMENT	H1302	19	73.7%	11.8%
	FORMATION ECO CONSEILLER	-	20	80.0%	-39.4%
	CONSEILLER EN ENERGIE INDUSTRIE	F1103	5	40.0%	-64.3%
	GESTIONNAIRE DE LA QUALITE EN INDUSTRIE ALIMENTAIRE	-	16	56.3%	
	QUALITICIEN	H1502	24	33.3%	

100

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
	RESPONSABLE QUALITE EN INDUSTRIE ALIMENTAIRE	H1502	20	35.0%	-4.8%
	VCA	-	73	4.1%	-50.0%
	Total Qualité, Sécurité, Environnement		177	33.3%	-28.9%

Source : Le Forem, 2017-2020

En ce qui concerne les demandeurs d'emploi, on en retrouve 13 en Compréhension normes qualité sécurité environnement, 8 en formation de Qualiticien, 9 en Responsable qualité en industrie alimentaire et 41 ont suivi le VCA.

#### 2.2.4. Validation des compétences

L'unité de comptage reprise dans les tableaux est le nombre d'épreuves réalisées, pas le nombre de personnes différentes ayant demandé à faire valider leurs compétences. De nombreux métiers nécessitent en effet plusieurs épreuves pour couvrir l'ensemble des tâches et/ou compétences qu'ils englobent. Nous disposons depuis cette année de l'information du nombre de personnes distinctes qui étaient présentes à chaque épreuve. De manière à pouvoir procéder à des comparaisons avec les chiffres reçus les années précédentes, nous avons choisi de conserver le nombre d'épreuves comme unité de comptage. Nous mentionnerons le nombre de personnes distinctes en commentaire. Le pourcentage de femmes est, quant à lui, calculé sur base des personnes et non des épreuves.

Famille professionnelle Rome V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Epreuves 2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2020
D – Commerce, vente et grande distribution	OUVRIER BOULANGER-PATISSIER	D1102	7	20.0%	
	Total Famille professionnelle D		7	20.0%	

Source : CVDC, 2020

La validation du métier de boulanger-pâtissier comporte 2 épreuves et s'est déroulée pour la première fois dans le bassin en 2020 via l'unité mobile Epicuris. 5 personnes distinctes se sont présentées pour cette validation.

Famille professionnelle Rome V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Epreuves 2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2020
F – Construction, bâtiment, travaux publics	CARRELEUR	F1608	6	0.0%	
	MACON	F1703	1	0.0%	-75.0%
	PLAFONNEUR-CIMENTIER	F1601-04-11	73	3.0%	-29.8%
	Total Famille professionnelle F		7		

Source : CVDC, 2020

La validation du métier de Carreleur est également nouvelle dans le bassin. Elle a attiré 3 hommes en 2020 qui ont passé les 2 épreuves qui la composent.

L'épreuve de validation du métier de Maçon n'a été passée que par une seule personne en 2020, elles étaient 4 en 2017.

Quant à la validation pour le métier de Plafonneur-cimentier, elle est également en baisse avec 73 épreuves réalisées par 33 personnes différentes. En 2017, il y a eu 104 épreuves.

## 2.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin, qui suivent des cours ou une formation dans ou en dehors du Bassin

### 2.3.1. Formation initiale

Bassin de formation	Ordinaire PE 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> degré (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3 <sup>ème</sup> degré (Nb élèves)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA (Nb écoles)
Brabant wallon	1	0	5	2	0
Bruxelles	6	0	0	0	2
Hainaut centre	2	0	0	0	0
Hainaut sud	1	0	0	5	1
Huy-Waremme	17	3	5	1	8
Liège	522	10	34	118	27
Luxembourg	75	5	2	42	4
Namur	14	0	1	1	8
Verviers	4.557	150	381	430	0
Wallonie Picarde	3	0	0	2	0
Flandre	-	-	-	-	ND
Communauté germanophone	-	-	-	-	ND
Étranger	-	-	-	-	ND
<b>Total</b>	<b>5.198</b>	<b>168</b>	<b>428</b>	<b>601</b>	<b>50</b>

Sources : pour les données relatives à l'enseignement ordinaire et spécialisé : AGE-DED- 2019-2020  
 Pour les données relatives aux CTA : DGEO-DREMT 2019  
 Pour l'IFAPME : IFAPME, 2019-2020  
 Calculs : OQMT-IBEFE

Ce tableau renseigne le lieu de formation des élèves issus du bassin de Verviers durant l'année scolaire 2019-2020. On y constate que la grande majorité (près de 90.0%) de ceux-ci suivent leur scolarité au sein du bassin qu'il s'agisse de l'enseignement ordinaire, en alternance ou d'un apprentissage à l'IFAPME. Concernant l'enseignement spécialisé, le pourcentage est moins important, 71.5% des élèves qui résident sur le territoire y étudient également.

Lorsqu'ils ne suivent pas leur scolarité au sein du bassin, les élèves se rendent le plus souvent dans les bassins voisins de Liège, majoritairement (10.0%), et du Luxembourg (1.4%).

Comme mentionné plus haut, il n'y a pas de CTA sur le territoire du bassin de Verviers mais ses établissements scolaires n'hésitent pas à emmener ses élèves en visiter un peu partout en Wallonie. Parmi ces écoles, 54.0% se sont rendues dans un centre du bassin liégeois et 16.0% dans un centre des bassins de Namur ou de Huy-Waremme.

### 2.3.2. Formation pour adultes

Bassin de formation	Enseignement de Promotion sociale	Forem	CISP	IFAPME Chef d'entreprise et COEN	CFISPA	Centres de compétences	Validation des compétences
Brabant wallon	ND	3	0	5	0	0	0
Bruxelles	ND	ND	0	0	0	ND	3
Hainaut centre	ND	1	1	1	0	30	1
Hainaut sud	ND	1	0	0	0	65	0
Huy-Waremme	ND	0	3	30	0	15	5
Liège	ND	74	118	264	3	295	20
Luxembourg	ND	7	7	4	0	58	1
Namur	ND	5	0	13	0	0	0
Verviers	ND	436	722	510	11	564	24
Wallonie Picarde	ND	1	0	0	0	9	0
Flandre	ND	ND	-	-	0	ND	-
Communauté germanophone	ND	ND	-	-	1	ND	-
Étranger	ND	ND	-	-	0	ND	-
Total	ND	528	851	827	15	1.036	54

Source : DGENORS, 2018-2019 – Le Forem, 2020 – SPW, 2019 – IFAPME, 2019-2020 – AVIQ, 2019, CVDC, 2020 ; Calculs : IBEFE

Du côté de la formation pour adultes, c'est au sein des CISP qu'on retrouve la plus grande proportion d'apprenants issus du bassin ; ils sont 84.8% à suivre leur formation dans un CISP du territoire. Concernant les formations du Forem, ils sont 82.6%. Il n'y a pas de CFISPA dans le bassin de Verviers, mais un centre du bassin liégeois délocalise une de ses formations (non professionnalisante) à Verviers ce qui explique les chiffres de fréquentation.

On constate une plus grande mobilité du public pour les formations de l'IFAPME, qu'elles soient de coordination et d'encadrement ou de chef d'entreprise, et pour celles des centres de compétences. En effet, on ne retrouve plus que 61.7% d'apprenants issus du bassin à l'IFAPME et 54.4% en centre de compétences. Le public restant se déplace principalement dans le bassin liégeois mais peut également accepter de se rendre plus loin. Au niveau des centres de compétences, 10.0% des inscriptions issues du bassin concerne les bassins de Hainaut Centre, Hainaut Sud ou même de la Wallonie Picarde.

La validation des compétences demande également à son public de se déplacer pour pouvoir rencontrer son offre, on n'y comptabilise plus que 44.4% d'utilisateurs résidants dans le bassin.

### 2.3.3. Enseignement supérieur non-universitaire

Bassin de formation	Enseignement supérieur non-universitaire (HE et ESA) 2019-2020
Brabant wallon	21
Bruxelles	120
Hainaut centre	5
Hainaut sud	8
Huy-Waremme	25
Liège	3.262
Luxembourg	19
Namur	76
Verviers	694
Wallonie Picarde	1
Flandre	ND
Communauté germanophone	ND
Etranger	ND
Total des effectifs étudiants du supérieur domiciliés dans le bassin de Verviers	4.231

Source : ARES, Open Data 2019-2020

Aux 4.231 étudiants domiciliés dans le bassin et inscrits dans l'enseignement supérieur non-universitaire, il faut ajouter les 3.519 étudiants inscrits<sup>14</sup> dans l'enseignement universitaire belge francophone (2.827 à l'ULiège, 393 à l'UCLouvain, 157 à l'ULB, 19 à l'UMONS, 99 à l'UNamur et 24 à l'USL-B)<sup>15</sup>. Si l'on considère l'ensemble des étudiants inscrits dans le supérieur (universitaire ou non) et issus du bassin, ils ne sont que 9.0% à y suivre leur cursus, l'offre y étant assez faible. C'est dans le bassin de Liège que se rendent la grande majorité d'entre eux, ils sont plus de 75.0% à y fréquenter une haute école ou l'université.

### 2.3.4. Formation en alternance

Localisation des unités d'établissement selon l'ensemble des contrats débutés par un apprenant résidant au sein du bassin de Verviers (2016-2020)

<sup>14</sup> Les chiffres des étudiants de l'enseignement universitaire concernent l'arrondissement verviétois et reprennent donc également les étudiants de la communauté germanophone

<sup>15</sup> CREF, données 2018-2019

Bassin	Contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	0
Bassin de Hainaut Centre	3
Bassin de Hainaut Sud	5
Bassin de Wallonie Picarde	4
Bassin de Huy-Waremme	31
Bassin de Liège	397
Bassin de Verviers	3.007
Bassin du Luxembourg	45
Bassin de Namur	12
Bassin de Bruxelles	3
Autre	93
<b>TOTAL</b>	<b>3.600</b>

Source : OFFA, 2020

Sur la période 2016-2020, 3.600 apprenants issus du bassin de Verviers ont démarré un contrat d’alternance, au sein du bassin ou ailleurs. Ils sont ainsi 83.5% à avoir signé ce contrat avec une unité d’établissement du bassin de Verviers. Les contrats restants concernent essentiellement le bassin de Liège (11.0% des contrats), et la communauté germanophone (reprise dans la rubrique « autres », la DG comptabilise 2.0% des contrats). Les bassins limitrophes du Luxembourg et de Huy-Waremme accueillent également quelques apprenants du bassin.

## 2.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d’attractivité)

### 2.4.1. Formation initiale

Bassin de domicile	Ordinaire PE 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> degré (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3 <sup>ème</sup> degré (Nb élèves)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA (Nb écoles)
Brabant wallon	5	0	0	0	SO
Bruxelles	4	0	0	5	SO
Hainaut centre	0	0	0	0	SO
Hainaut sud	1	0	0	0	SO
Huy-Waremme	43	0	0	8	SO
Liège	495	21	72	95	SO
Luxembourg	121	9	2	8	SO
Namur	15	0	0	2	SO
Verviers	4557	150	381	430	SO
Wallonie Picarde	1	0	0	0	SO
Flandre	147	4	0	0	SO
Communauté germanophone	220	2	34	19	SO
Étranger/hors bassin	18	0	4	16	SO

Bassin de domicile	Ordinaire PE 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> degré (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3 <sup>ème</sup> degré (Nb élèves)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA (Nb écoles)
Total	5627	186	493	583	SO

Sources : ETNIC, IFAPME/SFME, DGEO ; Calculs IBEFE Verviers

Ce tableau renseigne sur l'origine des personnes qui viennent suivre leur scolarité dans une implantation du bassin de Verviers. Au niveau de l'enseignement ordinaire de plein exercice, on constate que 81.0% des étudiants qui fréquentent une implantation du bassin y résident également. Viennent ensuite les bassins limitrophes de Liège et, dans une moindre mesure, du Luxembourg avec respectivement 8.8% et 2.2% des élèves inscrits. Des élèves venus de Flandre ou encore de la Communauté germanophone représentent également 2.6% et 3.9% du total des élèves du bassin de Verviers. On peut souligner que, à l'exception du bassin de Hainaut centre, tous les bassins sont représentés parmi les élèves de l'enseignement ordinaire de plein exercice sur le territoire verviétois. Concernant l'enseignement ordinaire en alternance, la mobilité est moins importante ; les élèves qui y sont inscrits proviennent tous soit du bassin même (80.6%) soit d'un territoire voisin, particulièrement le bassin de Liège. L'apprentissage IFAPME présente les mêmes tendances.

#### 2.4.2. Formation des adultes

Bassin de formation	Enseignement de Promotion sociale	Forem	CISP	IFAPME Chef d'entreprise et COEN	CFISPA	Centres de Compétences	Validation des compétences
Brabant wallon	ND	1	0	0	0	69	0
Bruxelles	ND	1	0	0	0	10	10
Hainaut centre	ND	2	0	0	0	99	2
Hainaut sud	ND	1	0	0	0	124	9
Huy-Waremme	ND	2	0	12	18	112	10
Liège	ND	78	102	107	41	524	15
Luxembourg	ND	14	2	11	0	211	0
Namur	ND	1	0	0	0	156	12
Verviers	ND	436	735	510	11	564	24
Wallonie Picarde	ND	0	0	0	0	18	1
Flandre	ND	ND	0	0	0	ND	0
Communauté germanophone	ND	15	18	31	0	13	4
Étranger	ND	ND	0	0	0	ND	0
Non-déterminé	ND	1	3	0	0	188	0
Total	ND	552	861	675	70	2.088	87

Source : DGENORS, 2018-2019 – Le Forem, 2020 – SPW, 2019 – IFAPME, 2019-2020 – AVIQ, 2019, CVDC, 2020 ; Calculs : IBEFE HW

En ce qui concerne la formation des adultes, on peut relever le même type de tendances que celles observées au niveau de la mobilité sortante ; les formations des CISP, du Forem et, dans une plus faible mesure, de l'IFAPME sont largement fréquentées par un public local (de 75.6% à 85.4% d'apprenants issus du bassin de Verviers). A l'inverse, les formations plus spécifiques délivrées en Centre de compétences ou les validations de compétences disponibles au sein du bassin attirent un large public provenant de toute la Wallonie. On n'y retrouve qu'un peu plus d'un quart d'apprenants ou d'utilisateurs issus du bassin de Verviers. Le public de la formation CFISPA délocalisée à Verviers provient également plus du reste de la province de Liège que du bassin de Verviers en lui-même.

### 2.4.3. Enseignement supérieur non-universitaire

Bassin de domicile	Enseignement supérieur non-universitaire (HE et ESA) 2019-2020
Brabant wallon	8
Bruxelles	6
Hainaut centre	3
Hainaut sud	8
Huy-Waremme	43
Liège	239
Luxembourg	93
Namur	32
Verviers	694
Wallonie Picarde	0
Flandre	ND
Communauté germanophone	ND
Étranger	ND
Non-déterminé	74
Total des effectifs étudiants dans le bassin de Verviers	1.200

Parmi les étudiants inscrits dans le supérieur au sein du bassin de Verviers, 57.8% y résident également. Le reste de ces étudiants provient pour, la majeure partie, des bassins limitrophes de Liège, Luxembourg et Huy-Waremme.

#### 2.4.4. Formation en alternance – Mobilité entrante

Le tableau qui suit affiche l'ensemble des contrats qui ont été débutés dans une unité d'établissement du bassin de Verviers, selon le lieu de résidence de l'apprenant.

Remarque : Les données ne reprennent que les contrats des apprenants pour lesquels nous avons un code postal relatif à la Wallonie ou à Bruxelles. Les apprenants étrangers, d'autres pays ou pour lesquels aucun code postal n'a été encodé ne sont donc pas repris ici.

Bassin	Contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	4
Bassin de Hainaut Centre	9
Bassin de Hainaut Sud	11
Bassin de Wallonie Picarde	0
Bassin de Huy-Waremme	24
Bassin de Liège	421
Bassin de Verviers	3.007
Bassin du Luxembourg	55
Bassin de Namur	15
Bassin de Bruxelles	4
Autre	255
TOTAL	3.805

Durant la période 2016-2020, 3.085 contrats ont débuté au sein d'une unité d'établissement du bassin de Verviers. Parmi ces contrats, 79.0% ont été signés par un jeune résidant sur le territoire. Le reste des contrats ont été signés principalement par des élèves originaires du bassin de Liège (11.1%). On compte également 182 jeunes (4.8%) qui font le déplacement depuis la communauté germanophone.

### 3. Thématiques communes : liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre

Les « thématiques communes » sont un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics.

Les thématiques communes sont composées :

- D'une liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre : métiers prioritaires à créer et à maintenir ;
- De recommandations sur des métiers, ainsi que sur d'autres enjeux transversaux et globaux : adaptation du contenu ou de la pédagogie de certaines offres, orientation et promotion des métiers, places de stages et alternance, partage des équipements pédagogiques, etc.

#### 3.1. Cadrage méthodologique

Dans un premier temps, une fiche informative a été créée pour chaque métier repris dans la liste des thématiques communes 2020 ainsi que pour ceux qui ont été identifiés comme étant pertinents à analyser à la suite des tables sectorielles organisées en juin 2021. Ces fiches comprenaient les informations suivantes :

- La famille professionnelle et le code Rome V3 du métier
- Les différentes OBG liées à ce code Rome V3, les établissements scolaires du bassin où elles sont dispensées, la commune de ces établissements et le nombre d'élèves inscrits au 3<sup>e</sup> degré ou en phase 3 ont été recensées pour l'enseignement qualifiant de plein exercice, en alternance, spécialisé ainsi que pour les sections de la Promotion sociale dont l'intitulé était identique à une OBG de l'enseignement (aucune table de correspondance n'étant disponible entre les sections de l'enseignement de Promotion sociale et la nomenclature Rome V3). Par ailleurs, pour cet opérateur, le nombre d'apprenants pris en compte était le nombre maximum d'inscriptions tel que présenté dans le chapitre 2
- Les formations de l'IFAPME (apprentissage, chef d'entreprise ou COEN) liées à ce code Rome V3, la commune du lieu de formation et le nombre d'apprenants
- Les formations du Forem liées à ce code Rome V3, qu'elles soient dispensées au sein d'un centre Forem ou d'un centre de compétence, à destination d'un public de demandeurs d'emploi, de travailleurs ou d'étudiants, le nom du centre, la commune du lieu de formation et le nombre d'apprenants. Comme expliqué au chapitre 2, les données du Forem renseignent un nombre de contrats et ceux-ci peuvent parfois être nombreux pour certaines formations des centres de compétences. Nous avons donc obtenu auprès de ces centres le nombre de participants aux différentes formations. C'est ce nombre que nous avons pris en compte.
- Les formations des CISP liées à ce code Rome V3, le nom du centre, la commune du lieu de formation et le nombre d'apprenants.

- Les données de validation des compétences liées à ce code Rome V3, le centre et la commune où elles sont organisées et le nombre d'inscriptions aux épreuves de validation
- Les offres d'emploi liées à ce code Rome V3, leurs nombres sur une durée d'un an et le nombre de demandeurs d'emploi en positionnement principal sur ce métier
- L'éventuel caractère critique du métier au niveau régional (pénurie, tension qualitative, tension liée aux conditions de travail) et le critère de vieillissement des travailleurs lorsque plus d'un tiers de ceux-ci étaient âgés de 50 ans et plus.
- L'état d'avancement du ou des profil(s) SFMQ lié(s) à ce code Rome V3
- Les recommandations émises pour ce métier en 2020

Ces données ont servi de base à l'établissement de cartographies, sorte de cartes d'identité d'un métier qui indiquaient ainsi l'intégralité de l'offre d'enseignement et de formation disponible dans le bassin pour cette profession ainsi que l'endroit où cette offre était disponible. Un ratio théorique a été calculé entre le nombre d'apprenants pour ce métier, augmenté des demandeurs d'emploi qui s'y étaient positionnés principalement, d'une part et le nombre d'offres d'emploi disponibles pour cette profession sur une période d'un an d'autre part. Ce ratio n'a pas de prétention scientifique mais permet d'alimenter les débats et de questionner la situation de métiers pour lesquels la réserve de main d'œuvre disponible apparaît très basse.

Ces cartographies ont été présentées aux membres de l'Instance lors d'une réunion extraordinaire le 5 octobre 2021. Ces données, couplées à leurs connaissances du terrain, leur ont permis d'énoncer, pour chaque métier, des recommandations en termes de création ou de maintien de l'offre de formation et d'enseignement. Il arrive également qu'un métier soit écarté de la liste des thématiques communes lorsqu'il ne représente pas ou plus une problématique dans le bassin.

## 3.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir

Vous trouverez ci-dessous la liste des métiers prioritaires de l'Instance Bassin EFE de Verviers.

### Métiers prioritaires pour la création de nouvelles offres

L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.

### Métiers prioritaires pour le maintien d'offres de formation et d'enseignement

L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre géographique de l'offre et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le bassin. Dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.

**Formation initiale** : ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance, enseignement spécialisé et apprentissage IFAPME).

TQ = enseignement technique de qualification et P = enseignement professionnel.

PE = plein exercice et Alt. = alternance.

**Formation pour adultes** : ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, CISP, Centres de Formation et d'Insertion SocioProfessionnelle Adaptés).

Remarque : Dans les tableaux ci-dessous, les métiers sont classés sur base de la nomenclature Rome V3. Comme dans l'ensemble du rapport, ceux-ci sont libellés au masculin pour une meilleure lisibilité des tableaux. Ils doivent cependant être lus de manière épiciène.

ROME V3	Métiers prioritaires	Formation initiale	Formation pour adultes	Recommandations / Commentaires
<b>A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux</b>				
A1414 – Horticulture et maraîchage	Maraîcher	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>	Renforcer les dimensions autonomie/prise de responsabilités des stagiaires dans les formations
<b>D – Commerce, Vente et Grande distribution</b>				
D1101 – Boucherie	Boucher	<i>Maintien</i>	<i>Création</i>	A créer dans le sud de l'arrondissement
D1102 – Boulangerie-viennoiserie	Boulangier	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>	
D1106 - Vente <sup>16</sup>	Vendeur	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>	
D1401 – Assistanat commercial	Secrétaire commercial	<i>Maintien</i>	<i>Création</i>	
D1402 – Relation commerciale grands comptes et entreprises	Délégué commercial	<i>Maintien</i>	<i>Maintien</i>	
D1407- Relation technico-commerciale	Technico-commercial	<i>Maintien</i>	<i>Création</i>	
<b>F – Construction, bâtiment et travaux publics</b>				
F1104 – Dessin BTP	Dessinateur de la construction	<i>Création</i>	<i>Création</i>	En formation initiale, poursuivre la création entamée en 2020. En formation pour adultes, envisager la création d'une filière CISP-Promotion sociale
F1108 – Métré de la construction	Mètreur	<i>Création</i>	<i>Création</i>	Privilégier une création dans le sud de l'arrondissement
F1302 – Conduite d'engins de terrassement et de carrière	Conducteur d'engins de terrassement	<i>Création</i>	<i>Création</i>	
F1501 – Montage de structures et de charpentes bois	Menuisier-charpentier	<i>Création</i>	<i>Maintien</i>	

<sup>16</sup> Le code Rome V3 D1106 (vente en alimentation) a été utilisé comme code générique pour le métier de vendeur dans un souci de lisibilité. Pour couvrir l'entièreté de ce métier, les codes Rome V3 suivants ont également été pris en compte dans l'analyse afin d'établir la liste des thématiques communes : D1107 (vente en gros de produits frais), D1210 (vente en animalerie), D1211 (vente en articles de sport et loisirs), D1212 (vente en décoration et équipement du foyer), D1213 (vente en gros de matériel et équipement), D1214 (vente en habillement et accessoires de la personne).

ROME V3	Métiers prioritaires	Formation initiale	Formation pour adultes	Recommandations / Commentaires
F1601 – Application et décoration en plâtre, stuc et staff	Plafonneur	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	Développer les compétences liées au stucage/plaquiste
F1602 – Electricité bâtiment	Electricien bâtiment	<b>Maintien</b>	<b>Création</b>	
F1603 – Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Chauffagiste	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	
F1606 – Peinture en bâtiment	Peintre	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	Développer les compétences liées au crépi
F1608 – Pose de revêtements rigides	Carreleur	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	
F1610 – Pose et restauration de couvertures	Couvreur (étancheur)	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	
F1702 – Construction de routes et voies	Ouvrier de voiries	<b>Maintien</b>	<b>Création</b>	Adapter la formation avec un module fontainier
F1703 – Maçonnerie	Maçon	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	
<b>G – Hôtellerie – Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation</b>				
G1101 – Accueil touristique	Chargé d'accueil touristique	-	-	
G1602 – Personnel de cuisine	Cuisinier	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	
G1602 – Personnel de cuisine	Commis de cuisine	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	
G1703 – Réception en hôtellerie	Réceptionniste en hôtellerie	<b>Création</b>	<b>Création</b>	A créer dans le sud de l'arrondissement
G1803 – Service en restauration	Commis de salle	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	
<b>H – Industrie</b>				
H2101 – Abattage et découpe des viandes	Découpeur désosseur/Pareur/Opérateur en 2 <sup>e</sup> transformation des viandes		<b>Création</b>	
H2102 – Conduite d'équipement de production alimentaire	Pilote des installations en industrie alimentaire	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	

ROME V3	Métiers prioritaires	Formation initiale	Formation pour adultes	Recommandations / Commentaires
H2206 – Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	Menuisier	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	Création d'une OBG « Technicien du bois » au 3 <sup>e</sup> degré
H2901 – Ajustement et montage de fabrication	Ajusteur-mécanicien de fabrication	<b>Maintien</b>		
H2903 – Conduite d'équipement d'usinage	Usineur	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	
H2913 – Soudage manuel	Soudeur	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	
<b>I – Installation et maintenance</b>				
I1304 – Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	Electromécanicien de maintenance industrielle	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	
I1306 – Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	Technicien en froid et climatisation	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	Création d'une 7 <sup>e</sup> à Waimès et de sections de 3 <sup>e</sup> degré ailleurs
I1309 – Maintenance électrique	Electricien de maintenance en équipements industriels	<b>Maintien</b>	<b>Création</b>	Création d'une spécialisation « électricien » en formation pour adultes
I1310 – Maintenance mécanique industrielle	Mécanicien de maintenance industrielle	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	
I1604 – Mécanique automobile et entretien de véhicules	Mécanicien automobile	<b>Maintien</b>	<b>Création</b>	Création d'un module spécifique « poids lourds » en formation pour adultes
I1606 – Réparation de carrosserie	Carrossier	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	A créer dans le sud de l'arrondissement
<b>J – Santé</b>				
J1307 – Préparation en pharmacie	Préparateur en pharmacie	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	
J1501 – Soins d'hygiène, de confort du patient	Aide-soignant	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	
J1502 – Coordination de services médicaux ou paramédicaux	Infirmier de soins généraux	<b>Maintien</b>		
<b>K – Services à la personne et à la collectivité</b>				

ROME V3	Métiers prioritaires	Formation initiale	Formation pour adultes	Recommandations / Commentaires
K1302 – Assistance auprès d’adultes	Aide familial	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	S’assurer du maintien de la formation dans le sud de l’arrondissement
K1303 – Assistance auprès d’enfants	Accueillant d’enfants	<b>Maintien</b>	<b>Création</b>	Suite à la réforme MILAC, développer une filière de formation pour adultes ne disposant pas du CESS
K1304 – Services domestiques	Aide ménager (social)	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	Analyser les freins à la création d’une filière en formation initiale
K2301 – Distribution et assainissement d’eau	Fontainier		<b>Maintien</b>	
<b>N – Transport et logistique</b>				
N1103 – Magasinage et préparation de commande	Magasinier	<b>Maintien</b>	<b>Maintien</b>	
N4101 – Conduite de transport de marchandises sur longue distance	Chauffeur poids-lourds	<b>Création</b>	<b>Maintien</b>	Interpeller le FSTL en vue d’une création en formation initiale
N4103 – Conduite de transport en commun sur routes	Chauffeur de car	-	-	
N4105 – Conduite et livraison par tournées sur courte distance	Chauffeur livreur	-	-	

## 4. Thématiques communes : recommandations

Il s'agit ici des recommandations, points de vigilance, centre d'intérêts et problématiques spécifiques à explorer.

### 4.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	Depuis mars 2020 et le début la crise sanitaire du COVID-19, l'orientation des élèves arrivant au terme de leur degré a été plus difficile à mettre en place. De nombreux élèves ont ainsi poursuivi leur cursus dans l'enseignement de transition au détriment des filières qualifiantes. Le déficit de candidats va ainsi gonfler la problématique des pénuries pour plusieurs secteurs
2	Les actions de valorisation de l'image des métiers doivent impliquer davantage le public cible des parents.
3	L'école est pointée par des élèves et parents interrogés comme le vecteur prioritaire pour transmettre des informations sur les métiers et études. Il serait utile d'encourager les établissements scolaires à œuvrer dans ce sens.
SECTEUR INDUSTRIE	
1	Informier et sensibiliser à la réalité des métiers de l'industrie alimentaire.

SECTEUR CONSTRUCTION	
1	Mieux informer les élèves et parents des évolutions des métiers du secteur, notamment concernant la pénibilité de ceux-ci. En effet, le secteur soutient que les évolutions technologiques réduisent la pénibilité de certains métiers.
2	Veiller à promouvoir et faire connaître les métiers du secteur dont les élèves et parents ont peu connaissance, par exemple le métreur.
SECTEUR SERVICE A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ	
1	Promouvoir les métiers du secteur en utilisant l'image de leur caractère essentiel, démontré pendant la crise sanitaire
2	Renforcer l'information à propos des métiers d'aide-familial, aide-soignant et garde à domicile de façon à permettre une meilleure distinction entre ceux-ci et une meilleure orientation des apprenants.

## 4.2. Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation, recommandations au Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	

2	
<b>SECTEUR TOURISME</b>	
1	Créer le profil en lien avec le métier de « Chargé d'accueil touristique ».
<b>SECTEUR AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX</b>	
1	Renforcer l'autonomie des apprenants en sortie de formation, notamment en maraîchage, de façon à garantir leur employabilité dans le secteur.
<b>SECTEUR SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE</b>	
1	Adapter l'offre de formation en fonction des effets de la réforme MILAC notamment pour le métier d'accueillant d'enfants pour lequel les conditions d'accès au métier ont été renforcées.
2	Veiller à adapter l'offre de formation au métier d'aide ménager (titre-service ou social) en fonction des évolutions législatives, notamment statutaires.
3	Intégrer la dimension de mobilité dans les parcours de formation de façon à faciliter l'accès au permis de conduire.
<b>SECTEUR CONSTRUCTION</b>	

1	De manière globale, les représentants du secteur déplorent le manque de travaux pratiques dans les cursus de techniques de qualification (dessinateur en construction, métreur) et filières professionnelles.
<b>SECTEUR TRANSPORT ET LOGISTIQUE</b>	
1	Vu la faiblesse de l'offre dans le bassin et la demande en main d'œuvre du secteur, renforcer l'offre d'enseignement et de formation en privilégiant les métiers phares du secteur, à savoir le chauffeur poids-lourds, le chauffeur d'autocar et le magasinier.
2	Pour le transport de marchandises, et plus spécifiquement de colis, veiller à créer une offre de formation cohérente avec les évolutions du secteur notamment la camionnetisation qui conduit au développement du métier de chauffeur-livreur.

### 4.3. Places de stage et alternance

<b>RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES</b>	
1	Veiller à améliorer la mobilité des jeunes en alternance. La problématique s'est encore complexifiée à la suite des inondations de juillet 2021. De nombreuses entreprises situées dans les villes et le long des cours d'eau ont dû cesser leurs activités. Les jeunes sous contrat au sein de celles-ci doivent désormais trouver un autre employeur pour poursuivre leur formation et se déplacer, bien souvent, au-delà des centres urbains.
2	
<b>SECTEUR COMMERCE</b>	

1	La crise sanitaire ayant imposé un confinement durant de nombreuses semaines, certains jeunes ont vu leur contrat d'apprentissage suspendu. Afin de ne pas perdre leur apprenti, les patrons leur ont souvent proposé un contrat de travail ordinaire. Ainsi de nombreux jeunes se retrouvent engagés mais sans avoir terminé leurs études, et donc sans diplôme ou certificat de qualification. Ceci pourrait être préjudiciable à leur future carrière professionnelle.
<b>SECTEUR SERVICE A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ</b>	
1	Renforcer l'encadrement des stages pour les métiers du secteur et garantir une adéquation entre l'encadrement et la formation suivie, notamment pour le métier d'aide ménager social.

#### 4.4. Équipements/ressources

<b>RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES</b>	
1	Les centres de compétences invitent les écoles à les contacter pour toute demande d'utilisation de leurs infrastructures. Ils sont désireux de les accueillir.
<b>SECTEUR INDUSTRIE</b>	
1	Le partage des équipements entre opérateurs toutes formations confondues est à promouvoir.
<b>SECTEUR CONSTRUCTION</b>	
1	Privilégier le partage d'équipements entre opérateurs et entre opérateurs et employeurs, notamment pour ce qui concerne les équipements spécifiques.
2	Suite aux inondations de juillet 2021, encourager un rééquipement cohérent des différents opérateurs de façon à promouvoir la mutualisation et éviter le dédoublement inutile d'équipement.

## 4.5. Autres

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	La perte des nombreux ateliers de pratiques professionnelles à la suite des inondations est une catastrophe pour le bassin de Verviers. L'avenir de certains fleurons verviétois est compromis, ce qui accentuera les pénuries.
2	L'engagement de personnel surqualifié pour le poste proposé reste une problématique récurrente à certains secteurs (tourisme, commerce, ...)
SECTEUR HORECA	
1	Ce secteur doit impérativement revoir ses pratiques professionnelles s'il désire encore pouvoir trouver des candidats
2	

## 5. Conclusions et perspectives

Ce rapport analytique prospectif se veut être un outil à disposition de tout un chacun qui souhaite réfléchir, mener un projet, établir des partenariats avec les acteurs du bassin.

S'il est une synthèse à un temps T d'une série de données qui concernent à la fois l'enseignement, la formation et l'emploi, il permet d'envisager le territoire sous un angle global et non plus parcellaire. La traduction d'un maximum de données dans un langage commun « Rome V3 », c'est-à-dire une approche « métier » permet de mieux appréhender notre territoire et de proposer une réflexion qui s'adresse autant aux acteurs de l'enseignement qu'à ceux de la formation ou encore de l'emploi.

« La poésie est partout, même dans les chiffres » dit Queneau. Si une donnée ou une réflexion de notre rapport peut servir chacun d'entre vous/nous dans sa mission d'acteur local, s'il peut être une excuse pour réfléchir ensemble au développement de projets novateurs, s'il peut être une occasion de s'interroger sur ce qui manque à notre territoire en matière d'insertion socio-professionnelle, alors ce rapport aura eu toute son utilité.

Les données du chômage couplées à celles de l'offre d'enseignement et de formation ainsi que la nature du tissu économique et donc de l'offre d'emploi donnent sens à vos/nos actions. Analysées séparément, elles apportent leur valeur intrinsèque, analysées globalement, elles apportent beaucoup plus que la somme de leur valeur individuelle car elles permettent d'envisager globalement le sens des réflexions et des actions.

Puisse ce rapport être et rester une source intarissable d'occasions de discuter, partager, réseauter, imaginer et concrétiser.

## 6. Annexes

### 6.1. Nomenclature ROME V3 Compétent

SECTEURS SELON LA CLASSIFICATION ROME V3 Compétent
A. Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux
B. Arts et façonnage d'ouvrages d'art
C. Banque, assurance, immobilier
D. Commerce, vente et grande distribution
E. Communication, media et multimédia
F. Construction, bâtiment et travaux publics
G. Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation
H. Industrie
I. Installation et maintenance
J. Santé
K. Services à la personne et collectivité
L. Spectacle
M. Support à l'entreprise
N. Transport et logistique

### 6.2. Nomenclature REM2

REM2	Description
11	Personnel des services aux personnes et a la collectivité
12	Personnel des services administratifs et commerciaux
13	Personnel de l'industrie hôtelière
14	Personnel de la distribution et de la vente
21	Professionnels des arts et du spectacle
22	Professionnels de la formation initiale et de la formation continue
23	Professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi
24	Professionnels de la santé (professions paramédicales)
31	Professionnels de la santé (professions médicales)

REM2	Description
32	Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication
33	Cadres commerciaux
41	Personnel de l'agriculture et de la pêche
42	Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction
43	Personnel du transport et de la logistique
44	Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique
45	Personnel des industries de process
46	Personnel des autres industries (matériaux souples, industries graphiques, ameublement et bois)
47	Personnel de type artisanal
51	Maîtrise industrielle
52	Techniciens industriels
53	Cadres techniques de l'industrie
61	Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie

## 6.3. Liste des fonctions critiques

### 6.3.1. *Le Forem : métiers en pénurie*

Administrateur de systèmes d'information
Agent technique de contrôle de conformité
Ajusteur mécanicien
Analyste business
Analyste financier
Analyste informatique
Architecte
Assistant commercial
Attaché technico-commercial
Bétonneur
Boucher
Carreleur
Carrossier
Charpentier
Chaudronnier tôlier
Chauffeur d'autocar

Chauffeur de poids lourd
Chef de chantier
Chef de projet informatique
Chef d'équipe dans la construction
Comptable
Conducteur d'autobus
Conducteur de travaux
Conducteur d'engins de construction et entretien de la chaussée
Conseiller en prévention
Couvreur
Déclarant en douane
Dessinateur de la construction/ BIM modeleur
Développeur informatique
Dispatcher en transport et logistique
Electricien de maintenance industrielle
Electromécanicien de maintenance industrielle
Expert de l'audit et du contrôle comptable et financier
Fontainier
Infirmier en soins généraux
Infirmier en soins spécialisés
Ingénieur d'affaires
Installateur électricien
Installateur en système de sécurité
Isolateur de gros œuvre et toiture
Maçon
Mécanicien agricole et travaux techniques
Mécanicien d'entretien industriel
Mécanicien en génie civil
Mécanicien poids lourds
Mécanicien polyvalent

Médecin généraliste
Menuisier
Mètreur - deviseur
Monteur d'échafaudages
Monteur en climatisation/ventilation
Monteur en sanitaire et chauffage
Monteur frigoriste
Ouvrier de voirie
Pilote des installations en industrie alimentaire
Plafonneur
Planificateur de production (agent de planification)
Poseur de canalisations
Responsable commercial
Responsable de gestion industrielle et logistique
Responsable de maintenance industrielle
Responsable de production
Responsable des méthodes et industrialisation
Responsable qualité et affaires réglementaires
Superviseur d'entrepôt
Syndic d'immeuble(s)
Technicien automatique
Technicien de bureau d'études en construction
Technicien de production des industries de process
Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage
Technicien d'installation et de maintenance industrielle
Technicien en systèmes d'usinage (métal)
Technicien frigoriste
Tôlier en carrosserie
Tuyauteur industriel
Vitrier

### 6.3.2. *Le Forem : Les fonctions critiques (non en pénurie)*

Abatteur (transformation des viandes)
Agent immobilier / agent commercial secteur immobilier
Agent de gardiennage
Aide familial
Aide-ménager
Aide-soignant
Boulangier
Chapiste
Cimentier - façadier
Coffreur
Coiffeur
Conducteur de grue télescopique
Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire
Conducteur de machines de fabrication de produits textiles
Conducteur d'engins de terrassement
Conseiller de clientèle bancaire
Conseiller en assurances
Conseiller financier bancaire
Cuisinier
Découpeur désosseur
Délégué commercial en biens de consommation
Délégué commercial en biens d'équipement professionnels
Etancheur
Inspecteur de police
Installateur de piscines
Jardinier
Logopède

Magasinier
Maintenicien en instruments de bord
Monteur de cloisons et/ou faux-plafonds
Monteur de cuisines
Monteur en structure bois
Motion designer
Opérateur sur appareils de transformation physique ou chimique
Ouvrier d'entretien du bâtiment
Pâtissier
Peintre en bâtiment
Poseur de fermetures menuisées
Rejointoyeur
Responsable logistique
Responsable recherche et développement
Serveur en restauration
Soudeur
Sous-officier d'armée
Technicien de laboratoire de contrôle - Technicien de validation/qualification
Technicien de laboratoire de recherche
Technicien de maintenance en électronique
Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (MDA)
Technicien de surface
Web développeur

## 6.4. Glossaire

### Définitions

<b>4<sup>e</sup> degré de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice</b>	L'enseignement secondaire comporte un 4 <sup>e</sup> degré complémentaire organisé de manière spécifique dans le cadre de la filière professionnelle de l'enseignement secondaire pour des études en section soins infirmiers.
<b>Accompagnement spécifique</b>	Ensemble de formations destinées à un public tant en âge d'obligation scolaire qu'adulte nécessitant un encadrement spécifique (enseignement spécialisé de plein exercice ou en alternance de forme 3 et 4 et CFISPA).
<b>DEI</b>	<b>Demandeur d'Emploi Inoccupés</b> , inscrits au Forem ou chez Actiris : demandeurs d'allocations, jeunes en stage d'insertion, autres inscrits obligatoirement et personnes qui s'inscrivent librement. Tous les DEI ne bénéficient pas d'indemnités.
<b>Emploi Intérieur</b>	Au niveau communal, l'emploi intérieur équivaut à l'emploi par commune de travail. Il est exprimé en postes de travail et est estimé à partir de plusieurs sources : ONSS (emploi salarié et étudiants non assujettis), ORPSS (étudiants non assujettis), INASTI (emploi indépendant), ONEM (chômeurs complets avec dispense ALE).
<b>Faible niveau de diplôme, personnes peu qualifiées</b>	Personne dont le diplôme le plus élevé obtenu n'atteint pas le niveau de fin d'enseignement secondaire. Les certificats correspondant à la fin de l'enseignement secondaire sont le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS), le certificat de qualification de 6 <sup>ème</sup> secondaire (CQ6) et le certificat d'apprentissage.
<b>Formation initiale</b>	Ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance et apprentissage IFAPME).
<b>Formation pour adultes</b>	Ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale secondaire <sup>1</sup> , formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, Bruxelles formation, CISP, etc.).
<b>Indice de spécialisation</b>	Part du secteur dans le bassin, divisé par la part du secteur en FWB /Wallonie. Un indice de spécialisation supérieur à 1 signifie une part plus importante dans le bassin que dans les autres bassins.
<b>Indice de vieillissement</b>	Rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Un indice de vieillissement supérieur à 100 est le signe d'une part plus importante de personnes âgées.

<b>Métier en pénurie</b>	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes quantitatives : trop peu de candidats pour un métier donné
<b>Métier/ fonction critique</b>	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes qualitatives : profil de candidats non adaptés, ...
<b>Nomenclature NACE 2008</b>	Version belge de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne
<b>Nomenclature REM</b>	Répertoire Emploi Métier, nomenclature métier utilisée par le Forem, basée sur la version 2 du ROME français
<b>Nomenclature ROME v3</b>	<p>L'arborescence de la nomenclature ROME v3 (3<sup>ème</sup> version du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois, nomenclature d'origine française) se décline en différents niveaux de compétence et de qualification nécessaires pour exercer une profession. Le niveau d'analyse le plus précis repris dans les rapports est celui des codes métiers (1 lettre, 4 chiffres)</p> <p>Cette nomenclature est maintenant en usage dans les services publics de l'emploi. Des tables de correspondances sont établies avec les nomenclatures des opérateurs d'enseignement et de formation.</p> <p>Le ROME v3, Compétent, utilisé au départ en Flandre, permet de descendre un niveau plus bas dans l'arborescence des compétences. Il est utilisé pour l'analyse des profils des demandeurs d'emploi et des offres reçues des entreprises.</p>
<b>Occurrence</b>	Nombre de fois qu'une option / formation est organisée dans un bassin
<b>Offre à adapter</b>	Offres débouchant sur des métiers porteurs d'emploi ou des fonctions critiques pour lesquels une offre existe et semble suffisante mais qui doit être sauvegardée. Une création d'une offre ne s'envisagerait donc que si une formation équivalente venait à disparaître.
<b>Offre à créer</b>	Besoins socioéconomiques du territoire non satisfaits par l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation.
<b>Offre à maintenir</b>	Offres débouchant sur des métiers porteurs d'emploi ou des fonctions critiques ; si elles disparaissaient, certains besoins socio-économiques du territoire ne seraient plus couverts.
<b>Opportunité d'emploi</b>	Nombre de postes (hors mobilité interrégionale et autres partenaires) gérés directement par les conseillers aux entreprises du service public de l'emploi (Forem ou Actiris). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », intérim, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques.
<b>Peu qualifié</b>	Voir Faible niveau de diplôme

<b>Pôle de synergie</b>	Un pôle de synergie est, en principe, constitué autour d'un secteur d'activité, d'une filière professionnelle ou d'un métier. Tout projet d'un pôle de synergie doit viser le développement d'actions de type additionnel, innovant ou émergent s'inscrivant dans la filière professionnelle ou le métier autour duquel s'articule le pôle de synergie et développant un ou plusieurs aspects spécifiques
<b>Population active</b>	Personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi
<b>Population active inoccupée</b>	Personnes en recherche d'emploi. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM)
<b>Population active occupée</b>	Personnes en emploi, en Wallonie ou ailleurs. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
<b>Population en âge de travailler</b>	Par convention internationale, est considérée 'en âge de travailler' la population résidente âgée de 15 à 64 ans. Les apprentis ou les jeunes qui ont des contrats de travail étudiant (accessibles dès 15 ans, soit à la fin de l'obligation scolaire à temps plein) sont classés parmi les actifs occupés.
<b>Population inactive</b>	Personnes sans emploi et qui n'en cherchent pas (aux études, pensionnées, etc.)
<b>Positionnement métier</b>	Métiers choisis par les demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un service public de l'emploi. Une personne peut se positionner sur plusieurs métiers de la nomenclature REM, sur base déclarative. Ponctuellement des screenings métiers sont réalisés par le service public de l'emploi pour préciser les compétences.
<b>Ratio d'emploi intérieur</b>	<i>Rapport entre l'emploi intérieur et la <a href="#">population en âge de travailler</a>. Ce ratio donne une indication du « potentiel de postes » pour la population en âge de travailler (à savoir les 15-64 ans). Plus le ratio est élevé, plus le potentiel d'emploi local est important.</i>
<b>Ratio d'emploi intérieur</b>	<i>Rapport entre l'emploi intérieur et la <a href="#">population résidente en âge de travailler</a>. Il ne s'agit pas d'un taux puisque le numérateur n'est pas forcément compris dans le dénominateur. De plus, l'unité de comptage du numérateur (poste de travail), relative au lieu de travail, est différente de celle du dénominateur (personnes), relative au lieu de domicile. Ce ratio donne une indication du « potentiel de postes » pour la population en âge de travailler (à savoir les 15-64 ans). Plus le ratio est élevé, plus le potentiel d'emploi local est important.</i>
<b>Taux d'emploi</b>	Proportion de personnes résidant Wallonie en âge de travailler (15 à 64 ans) qui travaillent, en Wallonie ou ailleurs. Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en <a href="#">main-d'œuvre</a> . Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les

	sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
<b>Taux de chômage, Taux de chômage administratif</b>	Proportion de personnes actives ne disposant pas d'un emploi et qui sont inscrites comme demandeurs d'emploi. Le dénominateur est cette fois la population active. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
<b>Thématique commune</b>	Métier défini par l'instance comme étant prioritaire pour orienter la création ou le maintien d'une offre d'enseignement /formation dans un bassin donné, ou métier dont le contenu des cours ou les modalités d'apprentissage doivent être adaptés.

## 6.5. Acronymes

<b>A</b>	
<b>Adeppi</b>	Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées
<b>ALT</b>	Alternance
<b>AMEF</b>	Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation
<b>APE</b>	Aide à l'Emploi
<b>ART.</b>	Article
<b>AS</b>	Accompagnement Spécifique
<b>AVIQ</b>	Agence pour une Vie de Qualité
<b>AWAP</b>	Agence wallonne du Patrimoine
<b>B</b>	
<b>BCSS</b>	Banque Carrefour de Sécurité Sociale
<b>BHW</b>	Bassin de Huy-Waremme
<b>BIM</b>	Building Information Modeling ou Modélisation des informations d'une construction
<b>C</b>	
<b>CDC</b>	Centre de Compétences
<b>CEC</b>	Cadre Européen des Certifications
<b>CECAF</b>	Certificat de Compétences Acquisées en Formation
<b>CEFA</b>	Centre d'Education et de Formation en Alternance

<b>CESS</b>	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
<b>CFISPA</b>	Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ
<b>CGO</b>	Construction Gros Œuvre
<b>CISP</b>	Centre d'Insertion Socioprofessionnelle
<b>CLPIA</b>	Conducteur de Ligne de Production en Industrie Alimentaire
<b>COEN</b>	Coordination et Encadrement
<b>COF</b>	Centre d'OrientaTion et de Formation
<b>CPU</b>	Certification par Unité
<b>CQ</b>	Certificat de Qualification
<b>CRT</b>	Centre de Réadaptation au Travail
<b>CTA</b>	Centre de Technologies Avancées
<b>CVDC</b>	Consortium de Validation des Compétences
<b>D</b>	
<b>DAO</b>	Dessin Assisté par Ordinateur
<b>DE</b>	Demandeur d'Emploi
<b>DEFI</b>	Démarche Formation Insertion
<b>DEI</b>	Demandeur d'Emploi Inoccupé
<b>DGENORS</b>	Direction générale de l'enseignement non obligatoire et de la recherche scientifique
<b>DGEO</b>	Direction générale de l'enseignement obligatoire
<b>DGS</b>	Direction générale Statistique
<b>DOA</b>	Degré d'Observation Autonome
<b>DREMT</b>	Direction Relations-Écoles Monde du travail
<b>E</b>	
<b>EESCF</b>	Etablissement d'enseignement spécialisé secondaire de la Communauté Française
<b>EFE</b>	Enseignement Qualifiant – Formation – Emploi
<b>EFT</b>	Entreprises de Formation par le Travail
<b>EPPA</b>	Ecole Provinciale Postscolaire d'Agriculture
<b>EPS</b>	Enseignement de Promotion Sociale

<b>ESA</b>	Ecole supérieure des Arts
<b>ETNIC</b>	Service des Statistiques relatives à l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles
<b>F</b>	
<b>FA</b>	Formation pour adultes
<b>FI</b>	Formation Initiale
<b>Forem</b>	Service public de l'emploi et de la formation en Wallonie
<b>FPS</b>	Femme Prévoyante Socialiste
<b>FWB</b>	Fédération Wallonie Bruxelles
<b>G</b>	
<b>GSM</b>	Global System for Mobile Communications
<b>H</b>	
<b>HE</b>	Haute Ecole
<b>HeCh</b>	Haute Ecole Charlemagne
<b>HELMO</b>	Haute Ecole Libre Mosane
<b>HVAC</b>	Heating, Ventilation and Air-Conditioning ou Chauffage, ventilation et climatisation
<b>HW</b>	Huy-Waremme
<b>I</b>	
<b>IB</b>	Instance Bassin
<b>IBEFE</b>	Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
<b>IBSA</b>	Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse
<b>IEPSCF</b>	Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française
<b>IFAPME</b>	Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises
<b>IFPM</b>	Institut de Formation Postsecondaire de l'industrie des fabrications Métalliques
<b>ILFOP</b>	Institut Libre de Formation Permanente
<b>INAMI</b>	Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité
<b>INASTI</b>	Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants

<b>IPEPS</b>	Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale
<b>IPW</b>	Institut du Patrimoine Wallon
<b>IS</b>	Indice de Spécialisation
<b>ISla</b>	Institut Supérieur Industriel Agronomique
<b>IV</b>	Indice de Vieillessement
<b>IWEPS</b>	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
<b>J</b>	
<b>K</b>	
<b>L</b>	
<b>M</b>	
<b>N</b>	
<b>NACE</b>	Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne
<b>ND</b>	Non Disponible
<b>NTTP</b>	Nombre total de périodes professeurs
<b>O</b>	
<b>OBG</b>	Option de Base Groupée
<b>OE</b>	Opportunité d'Emploi
<b>OFFA</b>	Office Francophone de la Formation en Alternance
<b>ONEm</b>	Office National de l'Emploi
<b>ONSS</b>	Office National de Sécurité Sociale
<b>ONSSAPL</b>	Office National de Sécurité Sociale des Administrations Provinciales et Locales
<b>OPIA</b>	Opérateur de production en industrie alimentaire
<b>P</b>	
<b>P</b>	Professionnel
<b>p.p.</b>	Point de Pourcentage
<b>PE</b>	Plein Exercice
<b>PHARE</b>	Personne Handicapée Autonomie Recherché
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises

<b>PoS</b>	Pôle de Synergie
<b>Q</b>	
<b>R</b>	
<b>RAF</b>	Reconnaissance des acquis de formation
<b>RAP</b>	Rapport Analytique et Prospectif
<b>REM</b>	Répertoire Emploi Métier
<b>ROME</b>	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois
<b>RW</b>	Région Wallonne
<b>S</b>	
<b>SFMQ</b>	Service francophone des Métiers et des Qualifications
<b>SFPME</b>	Service Formation PME
<b>SO</b>	Sans Objet
<b>SPF</b>	Service Public Fédéral
<b>SPOC</b>	Single Point of Contact ou Point de contact unique
<b>T</b>	
<b>TCS</b>	Table de Concertation Sectorielle
<b>TPE</b>	Très Petites Entreprises
<b>TQ</b>	Technique de Qualification
<b>TRS</b>	Table Ronde Sectorielle interbassin
<b>U</b>	
<b>UCL</b>	Université Catholique de Louvain
<b>UE</b>	Unité d'Enseignement
<b>V</b>	
<b>VA</b>	Valeur Absolue
<b>VCA</b>	Veiligheid, gezondheid en milieu Checklist Aannemers ou Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement des entreprises contractantes
<b>VDC</b>	Validation des Compétences